

PREMIER VOLUME

NIVEAU SEUIL, ACTES DE LANGAGE

ET ANALYSE DES CONVERSATIONS

CHAPITRE 1

DEFINITION D'UN NIVEAU SEUIL

1. Niveau seuil: une définition

(d'après le Dictionnaire de didactique des langues, dirigé par R. Galisson et D. Coste, Hachette, 1976).

"*Niveau-seuil* : essai de description d'une compétence minimale de communication en langue étrangère. La première réalisation de cet ordre est le *Threshold Level* proposé pour l'apprentissage de l'anglais par J.A. Van Ek (dans le cadre d'un projet du Conseil de l'Europe pour la définition de systèmes d'unités capitalisables pour l'apprentissage des langues vivantes par les adultes). Définir un niveau seuil, c'est :

_ Considérer un public particulier d'apprenants et déterminer quels seront les besoins de communication de ces apprenants dans la langue étrangère.

_ Caractériser ce que devraient être en conséquence les comportements terminaux qu'on peut attendre des apprenants; ces comportements terminaux étant spécifiés comme la capacité à prendre part à tels types d'événements de parole, face à tels interlocuteurs, dans telle circonstance, pour réaliser tel ou tel acte de parole et exprimer (ou comprendre) diverses notions, générales ou spécifiques.

_ Déterminer, en fonction des actes de parole à réaliser, des notions à exprimer, etc., les formes linguistiques qui seront à apprendre.

On voit qu'il ne s'agit donc pas de définir le contenu de l'objectif d'apprentissage d'abord en termes de règles de grammaire et de listes de mots, mais bien en termes de fonctions et d'actes de parole et de concepts à exprimer. Cette approche a été qualifiée de « fonctionnelle-notionnelle » par opposition à d'autres (« linguistique », « situationnelle ») qui peuvent être utilisées pour la définition des contenus.

Les questions qui demeurent sont relatives à la taille d'un niveau seuil (qu'entendre exactement par compétence

minimale de communication en langue étrangère ?) et aux variantes susceptibles d'exister selon les publics de débutants qui sont pris en considération.

Des propositions pour définir et appliquer la notion de niveau seuil à différentes langues en usage en Europe existent. Elles concernent l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le français**.

2. Le threshold level ou le niveau seuil en langue anglaise

Divers experts ont été chargés par le Conseil de l'Europe de déterminer le niveau effectif le plus bas, le niveau seuil, que devrait atteindre tout étudiant désireux de satisfaire aux exigences langagières de la vie de tous les jours dans un pays donné.

En Juin 1973, J.A. Van Ek proposait le premier exemple d'un niveau seuil en langue anglaise. Ce premier inventaire se voulait *général, traduisible en d'autres langues européennes*, bien qu'exprimé en anglais.

La version publiée en 1975 est en fait une version remaniée à laquelle ont également collaboré L.G. Alexander, S. Hjelmström et A. Peck.

* D'autres niveaux seuils dans d'autres langues ont suivi; il s'agit du portugais et de l'italien.

Ce niveau seuil (ou threshold level) est considéré comme le niveau minimum de connaissance d'une langue étrangère pour

pouvoir répondre à des besoins rudimentaires et établir et maintenir des rapports sociaux. Ce niveau seuil anglais a été élaboré pour faciliter la mobilité des idées et des hommes en Europe. Il est destiné à des étudiants qui feraient un séjour temporaire à l'étranger (les touristes p.ex.); à des étudiants qui auraient l'occasion de rencontrer des étudiants dans leur propre pays; enfin, à des étudiants qui désireraient communiquer oralement de façon superficielle et non professionnelle dans la langue étrangère. Ces apprenants devraient donc maîtriser une langue de base (basic level of command) permettant essentiellement la communication orale.

2.1. Presentation

Pour la première fois, l'anglais fondamental est présenté sous divers angles.

Le comportement verbal en tant qu'activité de communication est envisagé d'abord dans le cadre des situations langagières. Ces situations sont spécifiées, par le rôle social que l'apprenant doit pouvoir jouer (étranger / ami), les rôles psychologiques dans les interactions linguistiques (rôles caractérisés par l'égalité, la sympathie, l'antipathie), le lieu et l'objet de la communication.

Ensuite, le niveau seuil fournit un inventaire des activités langagières : activités productrices et activités réceptrices (p. ex. s'enquérir d'attractions touristiques, compréhension de mises en garde : look out ! be careful !).

Le troisième aspect sous lequel est envisagé le « Threshold level » est celui des fonctions du langage. L'élève qui disposerait d'une compétence communicative devrait pouvoir, p.ex., donner et obtenir les informations sur des faits; exprimer et comprendre des attitudes intellectuelles, émotionnelles,

morales; persuader quelqu'un de faire, de dire; utiliser les formules de la vie sociale : salutations, présentations.

La quatrième section du niveau seuil est un inventaire des comportements dont l'élève doit être capable en anglais (p. ex. inviter quelqu'un à prendre un café, rapporter les circonstances d'un accident).

Vient ensuite une liste de notions générales et de notions spécifiques pour un sujet en anglais :

- _ des notions générales comme les relations spatio-temporelles et les notions de relation;
- _ des notions spécifiques liées à des sujets précis, p.ex. les notions relatives à la santé.

L'inventaire des formes linguistiques en rapport avec les fonctions du langage et les notions comprend \pm 1050 mots que l'apprenant devrait pouvoir produire et comprendre et 450 mots qu'il devrait pouvoir comprendre. Le dernier aspect du niveau seuil est celui du niveau de compétence communicative à atteindre. L'évaluation de l'aptitude de l'apprenant doit répondre à deux critères :

- _ est-ce qu'il y a eu communication ?
- _ est-ce que cette communication a eu lieu avec un certain degré d'efficacité, c'est-à-dire est-ce que l'apprenant a compris l'essentiel de ce qui lui a été dit ?

En annexe du niveau-seuil, il y a un relevé alphabétique de tous les éléments linguistiques et un inventaire grammatical de L.G. Alexander.

2.2. Quelques objections

L'analyse du Threshold level de J.A. Van Ek provoque inévitablement des remarques voire même des objections.

L'objectif du niveau seuil est de rendre l'apprenant capable non seulement de pouvoir acheter du pain et du lait mais aussi de pouvoir communiquer, d'échanger des informations, de parler d'expériences, des différences, des ressemblances. Ce niveau seuil-là est-il déjà atteint en langue maternelle ? L'atteint-on vraiment dans des échanges superficiels ?

De quelles idées et de quels hommes le niveau seuil va-t-il favoriser la mobilité ? Dans quelle Europe* ? Je crois qu'il est peu réaliste de réduire le public des apprenants aux aspirants touristes qui ne se recrutent que dans un certain milieu de notre société. Est-il judicieux de réduire aussi fortement la lecture et l'écriture en langue anglaise ?

Le choix des notions est donc intuitif, basé sur l'introspection et l'usage pratique de la langue. N'est-ce pas un procédé de sélection dangereux, favorisant l'arbitraire parce qu'il est coupé de la réalité vivante de la langue ? Sur quels critères se base-t-on pour décider qu'un apprenant devrait pouvoir produire (oraliser) telle forme linguistique et seulement reconnaître telle autre ? Par exemple, l'apprenant doit pouvoir « dire » :

I am sure that	(p. 36)
to start	(p. 51)
to have dinner	(p. 91)
to visit	

* La question se complique encore lorsqu'on sait que certains pays de l'Est vont bientôt être intégrés au sein de la communauté européenne, éventuellement aussi le Maroc et la Turquie.

L'apprenant doit pouvoir « reconnaître » :

I am certain that (p. 36)

to begin (p. 51)

to dine (p. 91)

to come and see

whose (pronom interrogatif et pronom relatif _ p. 45).

La distinction production/réception vise à réduire la charge d'apprentissage due à une synonymie abusive mais sur quoi reposent certaines distinctions proposées ?

Le Threshold level qui a servi de modèle aux niveaux seuils d'autres langues occidentales (français, espagnol, italien, allemand et portugais), est présenté comme le niveau minimum des compétences de communication.

Est-ce que le niveau seuil est le passage obligé pour tous les adultes qui étudient une langue étrangère ? Qu'en est-il des adultes _ très nombreux sans doute _ qui désirent d'abord lire des textes spécialisés ? Où les situer par rapport au niveau seuil ?

L'aspect positif du Threshold level est le fait qu'il est la concrétisation d'une tentative de description d'une même langue fondamentale sous différents aspects en mettant l'accent sur les comportements langagiers dont les formes linguistiques ne sont qu'une partie. Il pourrait être un index de référence appréciable pour les responsables de programmes de cours, les auteurs de cours et les enseignants lorsqu'il s'agit de définir les objectifs de l'enseignement d'une langue étrangère.

Le Threshold level, comme tout index, est une nomenclature d'éléments linguistiques psychologiques et sociologiques. Ce vaste ensemble d'éléments séparés reste cependant difficile à

utiliser sans indication relative à la progression, à la gradation et aux stratégies pédagogiques.

3. Un niveau seuil de compétence de communication en français : présentation d'ensemble

3.1. Rappels

Dès les années 50 et jusqu'à tout récemment, la didactique des langues mettait l'accent simultanément sur la notion de communication d'une part, sur celle de langue _ définie comme système de structures _ d'autre part. Tout donne à penser que, pratiquement, nombre de méthodologues, didacticiens et autres spécialistes de linguistique appliquée, finissaient par établir une équivalence entre les deux concepts. Du constat selon lequel « la langue est un outil de communication », on tirait la conclusion _ pour le moins rapide _ qu'il suffisait d'acquérir la langue pour savoir communiquer. Et les conséquences pédagogiques paraissaient aller de soi : 1) il faut d'abord apprendre la langue et elle seule; 2) la capacité de communication sera conférée de surcroît, par cette connaissance. Chacun sait que, dans les faits, ce raisonnement est inadéquat : la patiente manipulation linguistique n'ayant jamais conduit à ce pouvoir de communiquer dans la langue étrangère qui devait être son aboutissement.

Mise en échec sur le terrain, cette assimilation abusive de la maîtrise linguistique à l'usage social de la parole se trouvait aussi remise en cause par des courants nouveaux, de diverses origines :

1. Chomsky distinguait nettement la compétence de tout ce qui peut affecter sa mise en oeuvre au niveau de la performance : une certaine linguistique coupait explicitement les amarres avec la communication.

2. L'étude de la communication était profondément renouvelée et affinée par les travaux d'anthropologues, d'ethnographes et de sociolinguistes. C'est dans ce contexte épistémologique qu'est introduite (cf. surtout Hymes, 1971) l'idée de compétence de communication; à partir notamment d'une analyse critique vive du statut du couple compétence-performance dans la théorie générative.

3. Des expériences didactiques, rompant résolument avec les hypothèses naguère prévalantes ont montré qu'il valait sans doute mieux communiquer tout de suite et finir par apprendre la langue qu'apprendre la langue pour communiquer plus tard (Savignon, 1972).

Nous entendions ici, par ce rappel de changements et d'un climat, situer les hypothèses qui commandent la définition d'un niveau seuil*.

* D'autres ouvrages ont suivi, suite à ce projet, parmi lesquels, je cite "Adaptation de « Un niveau seuil » pour des contextes scolaires, L. Porcher, M. Huart, et F. Mariet, Hatier, 1979.

3.2. Caractérisation générale

3.2.1. Définition d'un objectif fonctionnel d'apprentissage

Cette définition vise aussi à caractériser un objectif d'apprentissage. Mais cette fois, pour marquer l'aspect fonctionnel de l'objectif, on le décrit non en le limitant à une grammaire et à un lexique mais avant tout en termes de capacité de communication. Le modèle doit permettre de préciser de façon opératoire ce que les apprenants seront à même de faire, en situation d'échange, grâce en particulier à ce qu'ils savent dans la langue étrangère; mais ce savoir est d'abord déterminé _ voire délimité _ par ce à quoi il doit servir.

Si l'on veut étudier les circonstances dans lesquelles l'apprenant aura à faire usage de la langue étrangère, il est commode de recourir à la représentation suivante proposée par E. Roulet (1976) pour décrire une phase d'un échange langagier : « Chaque acte de langage peut s'analyser en un certain nombre de composantes qu'on peut schématiser ainsi :

EN REACTION A UN ACTE A1 / LE LOCUTEUR L / EXECUTE
L'ACTE A2 /
ENVERS L'INTERLOCUTEUR I / DANS LA SITUATION S / EN
REFERENCE A R.

Chacune de ces composantes de l'acte peut déterminer certains aspects de la réalisation de celui-ci dans une langue ». La sélection des moyens linguistiques mis en oeuvre dans un échange est alors considérée comme liée, en partie au moins, à de telles composantes. Selon les objectifs assignés à l'apprentissage, ce sont les marges de variation de ces variables qui permettront d'arrêter, sinon les contenus d'enseignement, du moins ce qui devrait être maîtrisé par quelqu'un ayant atteint l'objectif fixé.

Dans cette perspective, définir un objectif d'apprentissage revient donc d'abord à répondre à une série de questions :

- _ Quel statut, quels rôles, quelles caractéristiques aura l'apprenant en tant que locuteur de la langue étrangère ?
- _ Avec quels types d'interlocuteurs (statut, rôles, caractéristiques) aura-t-il à communiquer ?
- _ Quels actes de parole devra-t-il être en mesure de réaliser et en réaction à quels autres actes ?
- _ Dans quelles situations aura-t-il à réaliser ces actes ?
- _ En référence à quels domaines d'expériences les échanges langagiers se dérouleront-ils ? à quelles notions feront-ils appel ?

On suppose que tout locuteur engagé dans un événement de communication :

- _ a une intention énonciative (exemple , s'informer de quelque chose ou faire quelque chose à quelqu'un).
- _ réalise ses intentions par le moyen d'actes de parole (exemple , demander des informations factuelles , demander de faire).
- _ se réfère à des notions très générales (exemple : notions de temps , de distance , de cause , etc.) ou spécifiques (exemple : notions de distraction , de perception , d'hygiène etc.) , qui sont liées à des actes de parole (exemple : proposer à quelqu'un de faire une promenade).
- _ met en évidence certains critères de la situation de communication (exemple : le canal utilisé (téléphone , conversation en face à face , etc.)) , et les relations entre les interlocuteurs (exemple : relations grégaires , familiales , commerciales , etc.).
- _ produit un message en fonction aussi des moyens que lui offre la langue.

Définir des contenus correspondant à ces objectifs d'apprentissage revient à déterminer quelles incidences ou quelles réalisations linguistiques les réponses à ces diverses questions sont susceptibles d'entraîner ou de comporter pour ce qui est de l'utilisation de la langue étrangère.

Bien évidemment, selon les publics d'apprenants, les objectifs poursuivis varieront sensiblement, et donc les réponses aux questions qui précèdent, et donc les réalisations linguistiques que peuvent appeler ces réponses. Les contenus à maîtriser en fin d'apprentissage seront pour partie différents, dans la mesure où les usages seront eux-mêmes différenciés.

Tel est, dans sa simplicité, le schéma de définition d'un niveau seuil qui selon les auteurs caractérise une certaine compétence de communication, celle possédée par les sujets susceptibles de se comporter efficacement et adéquatement dans les circonstances que retient la définition d'objectifs.

On voit bien qu'"Un niveau seuil" s'appuie largement sur les développements récents de la linguistique de l'énonciation, de la sémantique et de la sociolinguistique.

La linguistique de l'énonciation, en réintroduisant le sujet parlant comme objet d'étude, insiste sur l'acte individuel d'utilisation de la langue et non plus seulement sur l'énoncé. Elle met donc, l'accent sur la notion d'acte de langage.

La sémantique fournit des inventaires conceptuels. Ainsi le but de l'apprentissage peut être orienté sur l'étude de l'expression des concepts dans une langue donnée, au lieu qu'il soit orienté sur sa forme.

La sociolinguistique fournit les composantes qui entrent dans une situation de communication : publics , cadre , objet de la communication , relation entre les participants , etc*.

Donc , la définition d'un objectif fonctionnel doit répondre à toutes les questions relevées ci-dessus .

3.2.2. Analyse des besoins langagiers

La formulation des objectifs en termes de besoins langagiers entraîne une définition des contenus à apprendre , fondée bien évidemment , sur l'analyse des diverses fonctions de communication que l'apprenant devrait être en mesure de remplir .

Les auteurs du Niveau-Seuil ont été conduits , dès lors , à définir les paramètres pertinents pour l'analyse des échanges . Pour cela , ils ont dû procéder de façon très empirique**.

** Partir des publics et de leur besoins, permet de mieux comprendre les objectifs d'apprentissage, et par conséquent de décrire les situations de communication dans lesquelles l'apprenant peut se trouver, ainsi que les activités langagières spécifiques.*

***La linguistique théorique fournit des instruments perfectionnés permettant l'étude du code établi dans son fonctionnement interne , mais , elle n'a pas établi une vraie méthode de description de la communication verbale et les manières dont le code y est utilisé .*

Cela , pose le problème de la hauteur du Niveau-Seuil : Quels sont les critères qui ont conduit à introduire dans le niveau seuil ou à l'en exclure telle notion ou tel acte de parole ? telle expression d'une notion ou telle réalisation d'un acte de parole ?

Eddy Roulet (1977 : 3) dit à ce propos :

"Idéalement , [...] , la définition des objectifs et du contenu d'un programme ou d'un cours de langue dépend d'une analyse préalable des besoins langagiers du public visé ; si nous disposions des résultats de telles analyses pour différents publics d'adultes , nous pourrions les comparer , marquer les points communs et les différences , dégager peut-être un ou plusieurs niveaux de compétence à partir d'observations empiriques . Mais l'analyse des besoins langagiers est une entreprise de longue haleine [...].Les experts du Conseil de l'Europe ont fait l'hypothèse que les débutants adultes partagent dans une large mesure certains besoins minimaux de communication , qu'ils visent tous , par conséquent , un certain niveau minimal de compétence de communication en langue seconde , appelé niveau-seuil , et que ce niveau-seuil peut être déterminé intuitivement à priori"

**La définition proposée par Eddy Roulet n'échappe pas à certaines ambiguïtés que nous relevons par la suite .*

3.2.3. Composition du document

Le Niveau-Seuil français est divisé en cinq parties et un index.

3.2.3.1. "Approche d'un niveau seuil" :

Où sont définies les hypothèses du projet , présentation de certaines conceptions d'analyse , des exemples de leur fonctionnement (exemple : l'analyse du fonctionnement du langage dans une situation de communication en face à face : la poste)* , et d'une explication concernant les choix opérés dans le Niveau-Seuil français .

3.2.3.2. "Publics et domaines" :**

L'équipe qui avait la charge de construire un niveau seuil pour le français a décidé d'en élargir quelque peu la définition et de prendre en considération différentes catégories de publics de débutants :

Ce chapitre distingue cinq grands groupes d'apprenants , et cinq domaines sociaux de l'activité langagière .

** L'accent est mis ici sur la communication en situation dialogique. Remarquons, en ce sens, que la seule illustration d'analyse du fonctionnement du langage, dans ce répertoire, concerne la communication en face à face, en l'occurrence les échanges dans un bureau de poste.*

***Ce chapitre est tout à fait nouveau par rapport au niveau-seuil anglais .*

Les publics sont :

- . Les voyageurs et les touristes
- . Les étrangers migrants et leurs familles.
- . Les spécialistes ou professionnels ne quittant pas leur pays d'origine .
- . Les enfants et adolescents en milieu scolaire .
- . Les grands adolescents ou jeunes adultes en milieu scolaire .

Selon le type du public visé on sélectionne les besoins langagiers dans l'inventaire des actes de parole et des notions .

Les domaines sociaux sont :

- . Les relations familiales.
- . Les relations professionnelles .
- . Les relations grégaires (amis , voisins , connaissances diverses) .
- . Les relations commerçantes et civiles .
- . La fréquentation des médias (journaux , radio , T.V., etc.).

Des relations se nouent entre les publics et les domaines d'activité langagière ; à chaque type de public correspond un ou plusieurs domaines*.

*Voir à ce sujet la formidable grille d'Eddy Roulet (1977 : 10).

Chacun des domaines d'activité langagière peut être délimité en fonction des paramètres qui déterminent tout événement de communication qu'on a relevé ci-dessus , à savoir : les rôles et statuts des interlocuteurs , les intentions de communication et actes de parole , la situation de communication , les notions*.

Pour prendre un premier exemple, trivial dans sa forme résumée, on relève ainsi que les spécialistes et professionnels ne quittant pas leurs pays d'origine n'ont, sauf cas d'espèce, à entretenir ni relations familiales, ni relations électives, ni relations commerciales et civiles (avec différents services publics ou privés) dans la langue étrangère. Leurs besoins langagiers d'ordre professionnel diffèrent, bien évidemment, selon leur secteur d'activité et la nature de leurs responsabilités; ils varient aussi selon qu'un minimum d'interactions dans la langue étrangère (téléphone, correspondance) leur est indispensable, ou qu'ils n'ont qu'à comprendre des documents écrits (ou dits) dans cette langue. Leurs éventuelle fréquentation des média peut se limiter à leurs besoins professionnels mais peut aussi, de façon alors moins prévisible, les dépasser sensiblement.

*Voir à ce sujet la grille du même auteur (1977 : 11).

Autre exemple, un peu plus précis : les relations commerciales et civiles intéressent les voyageurs-touristes tout autant que les travailleurs migrants et leurs familles. Dans ce type de relations entre usager et employé, client et vendeur, les statuts l'emportent normalement sur les rôles et les contacts d'ordre transactionnel sur les échanges personnels. Pour ce qui est des intentions énonciatives et des actes de parole, les événements de communication obéissent à certaines règles canoniques dans leur déroulement, que celles-ci tiennent à des conventions sociales ou à des nécessités pragmatiques : il y a un déroulement de l'entretien entre malade et médecin, comme de l'échange entre l'employé de banque et le client (pour une opération donnée). Le cadre spatio-temporel des relations commerciales et civiles est socialement déterminé et déterminant quant aux interlocuteurs qui s'y rencontrent et aux événements qui s'y déroulent. Comme les employés, agents du service, vendeurs, qui y exercent leurs activités, ces lieux ont, d'une certaine manière, un statut, qu'il s'agisse du commissariat de quartier ou de la boutique du cordonnier. Enfin, si les supports de communication sont le plus souvent oraux et impliquent un face-à-face, on notera que le caractère routinier, prévisible, voire réglementé, d'un certain nombre d'opérations fait que ces relations commerciales et civiles donnent souvent lieu à l'utilisation de documents écrits normalisés*.

* Il n'est pas nécessaire de préciser que, dans ce type d'échanges, les objets de référence et les notions qu'appellent la négociation et l'exécution d'un service particulier ont un coefficient élevé de probabilité.

3.2.3.3. Actes de parole* :

Ce chapitre constitue sans doute la clef de voûte de l'ouvrage; Les actes de parole sont sous forme d'inventaires, classés d'après des catégories plus générales pour faciliter l'accès au lecteur.

La section *Actes de parole* (M. Martins Baltar) comporte un ensemble liminaire, consacré aux *intentions énonciatives*, qui « a pour but d'attirer l'attention sur la fonction « instrumentale » de l'énoncé dans l'énonciation » et qui propose donc : a) un classement des intentions (et/ou effets) qui visent (et/ou atteignent) l'interlocuteur; b) en regard, quelques indications sur la manière dont ces intentions peuvent se réaliser par le biais de divers actes de parole. Ainsi, pour se renseigner (intention énonciative), il est possible d'« exprimer son ignorance », de « demander des informations factuelles », etc. (acte de parole). Les actes de parole proprement dits sont

****C'est la partie la plus originale et la plus riche de la description proposée, par rapport aux niveaux-seuils anglais, allemand et espagnol" , Eddy Roulet (1977 : 2).*

divisés en *actes d'ordre 1* (« promettre », « demander permission », etc.), *actes d'ordre 2* (« accepter », « demander de répéter », « critiquer énoncé », etc.) qui suivent nécessairement un autre acte, et _ mis à part en raison de leur caractère stéréotypé _ les *actes sociaux* (« saluer », « se présenter », etc.), qu'ils soient d'ordre 1 ou d'ordre 2. Enfin, sont regroupés sous le titre *d'opérations discursives* des actes de parole particuliers qui « sont moins dirigés sur la personne de l'auditeur qu'ils ne constituent le discours lui-même, sous ses aspects référentiel (« préciser », « comparer », ...), quantitatif (« effleurer », « s'étendre », ...), métalinguistique (« épeler », « traduire », ...), formel (« conclure », « faire une digression », ...) etc. ».

Nous ne pouvons ici présenter le détail de l'organisation de ces sous-sections mais, pour ce qui concerne le gros bloc que constituent les actes d'ordre 1 et d'ordre 2, on soulignera simplement que l'analyse est fine et que chaque acte donne lieu à plusieurs exemples de réalisations en français.

Ainsi dans une rubrique intitulée : "Juger l'action accomplie par soi-même", la sous-rubrique "se féliciter" se présente de la manière suivante :

Se féliciter :

Je me félicite d'avoir fait cela .

Je suis content de (...)

Je suis fier de (...)

J'ai bien fait de (...)

Je peux me vanter de (...)

Je ne regrette pas de (...)

J'ai eu du nez en faisant cela.

On voit bien à travers ces exemples , que les auteurs ont tenu à ce que l'acquisition puisse être un apprentissage de

choix à opérer entre différentes expressions possibles . "Je suis content de" , n'est pas la seule manière de se féliciter .

A ce sujet l'auteur de la section "Actes de parole" , Martin Baltar dit dans l'introduction : "De cette ambiguïté de la parole , qui est fondamentale , et qui fait qu'un même énoncé peut avoir différentes valeurs énonciatives , de même qu'une même valeur énonciative peut s'exprimer par différents énoncés , il ressort que la difficulté , dans l'apprentissage de l'énonciation d'une langue , ne tient pas au niveau de l'expression , dans les différents types d'énoncés à apprendre mais bien dans le mode de fonctionnement de cette "grammaire de l'énonciation" qui rend compte de toutes les possibilités d'accrochage entre contenu (actes de parole) et expression (énoncés) , dans un sens (encodage) , comme dans l'autre (décodage)".

3.2.3.4. Grammaire

Puisque l'approche est communicative , une grammaire de l'énonciation s'impose ; une grammaire notionnelle-fonctionnelle qui donne les moyens pour s'exprimer . Là aussi , conformément à la perspective adoptée pour l'ensemble du Niveau-Seuil , on a subordonné la forme au contenu à communiquer.

Il s'agit d'une grammaire sémantique , un cadre théorique , qui introduit un classement des verbes d'après des notions telles que l'actance (qualité , quantité) , le déroulement du procès , les déterminations (temporelles , spatiales , quantitatives , instrumentales) , les rapports logiques entre les propositions , etc.

3.2.3.5. Objects et notions* :

La section *Notions* a été construite en suivant de fort près le modèle offert par J.A. Van Ek dans le *Threshold Level*. Les champs et objets de référence renvoient surtout à l'expérience et aux besoins d'expression du public des voyageurs et touristes ou, pour partie, de celui des travailleurs migrants; pour ce qui est des notions spécifiques, qui appellent surtout un lexique concret, on a développé en outre les zones qui, touchant l'actualité politique, économique et sociale, peuvent intéresser la lecture des journaux, l'écoute de la radio ou de la télévision, tout ce qui a été nommé plus haut "Fréquentation des média".

Ce chapitre comprend , quelques opérations que l'apprenant devrait être capable de faire dans divers champs de référence (exemple : demander et donner des informations sur le climat de tel ou tel endroit).

Il dresse aussi , un inventaire de notions générales (exemple : taille , mouvement , vitesse , etc.), et spécifiques (exemple : maladie , l'apprentissage du code de la route , etc.). Celles-ci sont en fait des listes de mots sur deux colonnes : à gauche , la "notion" , à droite et en italique , la réalisation en français.

*Cette section s'est largement inspirée du *threshold Level anglais* .

Ce chapitre définit le lexique du Niveau-Seuil de compétence de communication . Mais ce catalogue notionnel , comme les actes de parole , ne repose pas sur des études sociolinguistique à partir d'événements de communication authentiques .

3.2.3.6. Index :

L'index réunira dans l'ordre alphabétique , tous les termes utilisés et donne les références de leurs occurrences dans le document , à savoir les actes de parole , la grammaire , les objets et les notions.

L'index est un outil précieux pour certaines formes de consultations , exemple : des indications de type lexicographique pour les mots français utilisés dans plusieurs domaines sémantiques , pour plusieurs champs de référence ou dans la réalisation de certains actes de parole .

3.2.4. Suggestions pour l'emploi de "Un Niveau-Seuil" :

Mieux vaut renvoyer aux propositions formulées par Eddy Roulet (1976 : 5) :

"Un niveau seuil a été conçu et doit être utilisé comme un instrument de référence indépendant d'un cadre institutionnel donné , qui s'efforce de prendre en compte une certaine diversité des apprenants potentiellement concernés par l'accès à une compétence minimale de communication et qui doit permettre d'étalonner des entreprises particulières ; il doit être interprété de manière souple et adaptée par les utilisateurs : responsables de programmes de langues , auteurs de cours , enseignants , aux besoins du ou des publics visés".

Eddy Roulet relève donc trois catégories de spécialistes , qui auront trois tâches principales : élaborer , évaluer et analyser les matériaux didactiques*.

D'après Roulet (1977 : 6-7) :

"Les responsables de programmes de langues [...] ont besoin avant tout , [...] d'instruments permettant de redéfinir les objectifs de l'enseignement des langues dans leur institution en fonction des divers publics visés , de réévaluer le contenu des cours en usage en fonction de ces objectifs , et de nouveaux cours..."

"Pour les auteurs de cours , deux possibilités se présentent : ou ils sont chargés d'élaborer un cours dans le cadre d'une institution qui en a déjà défini les objectifs en fonction d'un certain public , et il reste à déterminer le contenu et la présentation du cours ; ou les auteurs sont indépendants et ils doivent d'abord définir leurs public et leurs objectifs..."

"Pour les enseignants , dans la mesure où on leur laisse encore la liberté de choisir leur matériel didactique , un niveau seuil peut constituer tout d'abord un instrument précieux pour l'évaluation des objectifs et du contenu d'un cours existant [...] Plus intéressante et plus praticable pour le maître de langues nous paraît être l'utilisation de *Un niveau Seuil* pour l'analyse et l'interprétation de documents authentiques" .

*Voir la grille très intéressante d'Eddy Roulet , P. 6.

3.2.5. Quelques commentaires :

Cette présentation (à la fois longue et trop brève) du contenu de *Un niveau seuil* demande et permet quelques commentaires sur la description, ainsi esquissée, d'une compétence générale minimale de communication.

Nous estimons , en conclusion , que les apports d'un niveau-seuil résident dans les domaines suivants :

_ Remplacement de la compétence linguistique par la compétence de communication , en ce sens où , elle offre des manières d'utilisation du code à des fins communicatives au détriment des mécanismes grammaticaux.

_ Présentation des matériaux , qui peuvent servir aux enseignants.

Mais , il faut rappeler aussi , les faiblesses du niveau seuil* :

_ Nous nous sommes sentis frustrés par le manque de documentation sur les hypothèses de base du projet du niveau seuil. Sauf une allusion aux « notions classiques de modalité, d'illocution, et de perlocution » qui permet de situer cette entreprise dans la lignée d'Austin (1962).

*Certaines faiblesses sont dénommées par les auteurs eux-mêmes.

_ Le problème de la détermination des actes , leur dénomination et leur hiérarchisation :

"Nous avons évité autant que possible d'y inclure des éléments , d'une théorie dont il devrait être l'application , parce que celle-ci n'est pas construite , sinon par bribes discutables" , disent les auteurs à la P.89*.

Et puis à la page 41 , on trouve cet avertissement :

"On en est donc réduit à des distinctions ou au contraire des amalgames qui peuvent varier d'une description à une autre et gardant toujours un certain caractère d'arbitraire . L'établissement de hiérarchie et de relation d'inclusion entre les actes de parole reste à faire et l'inventaire et la dénomination même de ces actes sont soumis à de vastes fluctuations selon les analyses".

_ Le problème de l'enchaînement des actes ; pas d'indication sur la manière dont les contraintes d'actes d'ordres 1 s'exercent sur les actes d'ordre 2 . L'exemple donné à la P.88 , est insuffisant :

* On relève tout de même dans le document certaines notions de modalité , d'illocution et de perlocution , qui sans être explicites font allusion à Austin (1962) . Il est regrettable d'ailleurs que le niveau seuil ne comporte pas de bibliographie à la fin du document.

"Pour donner la permission à quelqu'un de partir , sans qu'il ait sollicité cette permission , on pourra dire "Vous pouvez partir" (ordre 1) , mais s'il a demandé cette permission , un simple "oui" (ordre 2) pourra suffire".

_ Pas d'indication concernant les réalisations linguistiques possibles des "actes de parole" , sachant que les diverses formulations dépendent des divers paramètres qui caractérisent la situation d'énonciation . M.Martins-Baltar , auteur des actes de parole , le reconnaît lui-même (1976 : 91) : "Nous n'avons fait aucune tentative de spécification des énoncés en fonction des paramètres signalés ci-dessus".

Alors que , selon Eddy Roulet (1977 : 2) :

"La capacité de choisir , dans l'éventail des réalisations linguistiques , la forme la mieux adaptée à l'intention du sujet parlant et à la situation constitue une prérogative essentielle , dont on ne saurait priver l'adulte en langue seconde , sous prétexte de lui simplifier l'apprentissage".

_ L'autre problème , concerne la prosodie , à ce propos nos auteurs disent :

"Rien n'a été prévu ici pour la prosodie , bien que le rôle de l'intonation soit particulièrement évident dans la réalisation des actes de parole , puisqu'elle peut fonctionner comme marqueur d'implicite [...] Mais ce fonctionnement énonciatif de l'intonation , encore très peu étudié , nécessiterait à lui seul l'élaboration d'une théorie d'ensemble" (1975 : 91).

Mais il faut reconnaître avec eux , que cette tâche est considérable , d'autant plus que l'on sait peu de choses sur l'adéquation du discours , chez le sujet parlant , aux circonstances de l'énonciation .

_ L'affirmation selon laquelle les publics partagent certains besoins langagiers reste à prouver; d'après Eddy Roulet (1977 : 4) :

"Les experts du Conseil de l'Europe ont fait l'hypothèse que les débutants adultes partagent dans une large mesure certains besoins minimaux de communication , qu'ils visent tous , par conséquent , un certain niveau minimal de compétence de communication en langue seconde , appelé niveau-seuil , et que ce niveau-seuil peut être déterminé intuitivement a priori".

Les situations de communication différentes dans lesquelles se trouvent des touristes et travailleurs migrants par exemple , rendent la satisfaction des besoins à l'aide d'un tronc commun un peu difficile. Le seul parcours fondé a pour point de départ nécessaire une interrogation sur les demandes et les objectifs du groupe d'apprenants que l'on se propose d'aider à atteindre *un niveau seuil*.

_ Enfin , reste le problème de l'analyse préalable des besoins langagiers du public ; les auteurs du niveau seuil annoncent dès le début :

"Le niveau-seuil ne découle pas d'une analyse rigoureuse des besoins en langues vivantes et ne s'appuie pas non plus sur des enquêtes sociolinguistique qui enregistreraient l'utilisation , que dans telle circonstance , des natifs font de leur langue".
D.Coste , (1976 : 1).

"La définition d'un niveau-seuil ne saurait relever que d'un arbitraire bien compris" (P.2).

Ces analyses ponctuelles ne pouvaient que faire défaut au niveau seuil, et les choix opérés gardent en conséquence une valeur approximative et révisable.

4. Conclusion

On voit bien que la construction du niveau seuil français et anglais reste soumise à une sélection qui ne repose pas sur des études sociolinguistiques étendues d'événements de communication authentiques, elle repose plutôt sur l'intuition.

Le contenu donc ne relève guère que de l'arbitraire et de l'empirique : la « hauteur » du niveau seuil (si l'on poursuit cette analogie barométrique) n'est pas déterminée scientifiquement. Aussi on pourra toujours considérer le niveau seuil comme « trop élevé » ou « trop bas »; à cet égard, les indications données par Van Ek (1975) ont l'avantage de la cohérence, puisque le seuil reste fonctionnel, cerné comme ce qui autorise non seulement la survie dans le pays étranger mais aussi l'établissement de relations langagières de bon voisinage (relations précisées quant aux circonstances et aux domaines de référence) avec les autochtones.

Une perspective d'analyse du rôle du langage dans les transactions et interactions sociales de manière concrète et extrêmement approfondie, serait très intéressante.

5. "The threshold level" et "Un niveau seuil": orientations

Les différents auteurs s'accordent sur un certain nombre de points communs, mais divergent sur d'autres.

5.1. Points d'accord :

_ Ils ont tous les deux pour origine les propositions faites par M. Van Ek au groupe d'experts du Conseil de l'Europe.

_ Une même conception d'ensemble du niveau seuil et du système d'unités capitalisables se retrouve à quelques détails près, dans les deux programmes.

_ Même importance accordée à l'étude des situations de communication, à la définition de besoins langagiers spécifiques.*

_ Conséquence de ces « hypothèses fortes », les deux programmes proposent un « catalogue des notions à exprimer » classées, selon le modèle proposé par Van Ek en « notions générales ».

_ Enfin, tous les programmes proposent l'esquisse d'une *organisation des formes linguistiques* permettant d'exprimer concrètement ces notions dans des *actes de paroles*.

Au-delà de ces points d'accord, nous percevons des divergences, dont certaines nous semblent avoir une portée considérable.

5.2. Divergences entre "les programmes van Ek" et "le programme CREDIF"

_ Divergence d'attitudes : les propositions Van Ek sont pour la plupart formulées d'une manière dogmatique, impérative, qui s'oppose à l'attitude ouverte, extrêmement éclectique et pragmatique du CREDIF.

* Voir le chapitre « Approche d'un niveau seuil », de Daniel Coste.

_ Divergences concernant les publics visés.

_ Divergences concernant les contenus :

. Une des originalités du programme français consiste à renvoyer fréquemment à partir des notions, à la section « actes de parole » (« liste de notions liées aux actes ») et à la section grammaire (« caractéristiques sémantiques grammaticalisées que comporte en français l'expression de nombreuses notions générales »), de façon à « faciliter une « lecture croisée » et des renvois féconds entre les différentes sections ». (Daniel Coste).

. La grammaire de l'anglais et celle du français n'ont de commun que le terme « grammatical ». Pour l'anglais, il s'agit d'une part d'un inventaire alphabétique de termes grammaticaux et de constructions, d'une conception très pragmatique et très traditionnelle; chaque item est accompagné d'un ou plusieurs exemples illustratifs, et d'autre part d'un « résumé grammatical » en 4 pages, lui aussi très morphologique et très traditionnel, alors que l'étude de J. Courtilon est très fouillée (une centaine de pages).

_ Le niveau seuil français présente deux chapitres originaux :

. Les actes de parole

. Relations sociales et activités langagières.

6. Niveau seuil français: un projet original

Il est hors de doute que les opinions ainsi retenues et qui font que le document *Un niveau seuil* (par opposition à ce qu'aurait pu être un autre titre : *Le niveau seuil*) présente pour caractère de contenir en germe plusieurs niveaux seuils, c'est à dire

qu'une telle définition constitue un étalon moins rigide et moins précis que *The Threshold Level*.

On conviendra volontiers que les caractéristiques ainsi rappelées font de *Un niveau seuil*, tout autre chose qu'un produit achevé, généralisable tel quel en tant qu'objectif d'apprentissage parfaitement délimité.

Accent mis sur les actes de parole et la multiplicité de leurs expressions, importance accordée à un essai de typologie des publics et des domaines d'échange, place donnée à une vision sémantique de la grammaire, ces trois opinions affirmées font que qu'*Un niveau seuil* l'emporte sensiblement sur *The Threshold level*.

En conclusion, nous avons affaire à un projet très original, allant très nettement au-delà de la définition du *Threshold Level*, d'un degré de cohérence bien supérieur aux propositions de ce dernier, donnant pour la première fois un début d'organisation au niveau de la parole et laissant une grande liberté de choix au pédagogue.

7. Conclusion générale

Au-delà des différences qui peuvent exister, nous considérons comme élément positif, l'ambition globaliste des propositions : définir un niveau seuil de compétence de communication simultanément dans plusieurs langues, et en s'efforçant de prendre en compte d'emblée tous les aspects importants de la communication par la parole.

On peut dire malgré tout, que le niveau seuil français marque un progrès certain par rapport au "Threshold Level" anglais ; il a le mérite de proposer des axes de recherches et des principes méthodologiques très séduisants, mais par certaines faiblesses, montre l'ampleur du travail qui reste à accomplir.

Néanmoins la fécondité multiforme des principes de *Un Niveau Seuil*, nous inspire pour sa mise en perspective en vue de l'élaboration de cet outil pour la langue arabe (parmi d'autres possibles); Nous nous en sommes laissés convaincre. Nous souhaitons, par conséquent, continuer notre confrontation avec ses propositions, dans le chapitre 5, consacré aux perspectives pour un niveau seuil arabe.

L'idéal aussi serait, pour tout niveau-seuil (arabe compris) , de rallier l'approche communicative au "notionnel-fonctionnel" , de mettre l'accent sur la communication en situation dialogique et trilogique . Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire à ce sujet dans les chapitres qui suivent.

Reste un thème cher au "niveau seuil français", et qui ne laisse pas indifférent, il s'agit des "Actes de parole". On voit bien, à travers notre étude du niveau seuil français, que ces actes ne dépassent pas leurs niveaux définis chez Austin et Searle, et ignorent les conversations spontanées.

Il nous semble qu'on ne saisit dans l'approche du niveau-seuil, qu'un aspect superficiel des actes de langage, un peu comme si on réduisait l'analyse grammaticale d'une phrase au repérage des morphèmes temporels ou des mots.

Notre intention donc, en termes d'actes de parole (ou de langage) est de préconiser une nouvelle approche du niveau seuil français, d'essayer de faire une petite proposition pour un vaste projet: Le niveau seuil en arabe; les lacunes du niveau-seuil français apparaissent dès le deuxième chapitre, c'est à dire dès que l'on aborde les actes de langage.

CHAPITRE 2

NIVEAU SEUIL FRANÇAIS ET THEORIE DES ACTES DE LANGAGE

"... La vie humaine consiste, dans une large mesure, à produire en grand nombre des actes de langage. Du matin au soir, les gens demandent, répondent, querellent, argumentent, promettent, se vantent ou se plaignent, ronchonnent, remercient, insinuent, font des reproches, des louanges ou des confidences, etc. De plus, du matin au soir, ils cherchent à interpréter (consciemment ou inconsciemment) ce que les autres font quand ils parlent, c'est à dire quelles sortes d'actes ils sont en train d'accomplir. Chaque fois que quelqu'un ouvre sa bouche en notre présence nous éprouvons le besoin d'interpréter son énoncé comme étant tel ou tel acte de langage. Etait-ce une menace, ou un simple avertissement ? Et ceci, est-ce une suggestion ou une requête ? Une critique ou une simple remarque ? Est-ce une allusion à quelque chose ?"

Wierzbicka (1991 : 197),

traduit par C. Kerbrat-Orecchioni.

1. Introduction : Pourquoi l'acte de langage ?

L'acte de langage a l'avantage de lier trois facteurs fondamentaux pour l'étude de la langue: la fonction, la forme et les conventions sociales:

Pour illustrer cette propriété de l'acte de langage, prenons l'exemple suivant de la langue arabe: "ʔiqraʔ !" « Lis ! »; c'est le premier mot du coran révélé à Mahomet, alors qu'il était seul dans sa grotte.

Exhortation du Coran à lire, car la lecture est le symbole de l'étude et de la recherche scientifique. L'acte de langage "ʔiqraʔ !", qui a fait trembler Mahomet sous son manteau, était suffisant pour sortir les arabes des ténèbres et les mener vers la lumière, puisqu'au Moyen Age, le Monde Arabe était déjà le théâtre d'une admirable civilisation, alors que l'Europe cheminait encore péniblement dans les ténèbres. Venant d'Italie, de Sicile, et d'Espagne, les réalisations de cette civilisation ont pu peu à peu gagner l'Europe. Le mot "ʔiqraʔ !" « Lis ! », de loin, par transitivity, était décisif et joua un rôle déterminant dans l'éclosion de la civilisation occidentale.

On peut dresser un autre exemple; dans certains pays musulmans : "ʔanti tâlleq" "tu es divorcée", prononcé trois fois par un musulman, est suffisant pour changer de statut d'homme marié à celui de divorçant, sans parler des conséquences sociales qui découlent de cet acte. Tel est le pouvoir de "l'acte de langage".

L'acte de langage fait partie aussi de ces catégories de la compétence communicative indispensable à l'enseignement d'une langue. Il aurait servi à des applications de niveau pédagogique; dans le mouvement de rénovation de l'enseignement du français orienté vers le

développement de la compétence de communication, les auteurs du niveau seuil ont été sensibilisés à cette dimension actionnelle qui, sous l'influence des travaux d'Austin et de Searle, met l'accent sur la réalisation d'actes de langage.

Pour cela, le niveau seuil propose une pédagogie de la langue ne reposant plus essentiellement sur une analyse de la matière à enseigner, mais centrée sur l'apprenant dont l'objectif est d'accéder à une compétence de communication; la langue étant moins conçue comme un savoir à acquérir que comme un savoir-faire à maîtriser. Ce choix repose sur l'hypothèse, formulée par exemple par Searle (1992 : 52), que « parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite, et, dans un domaine plus abstrait, des actes comme référer, prédiquer ». C'est à partir des actes et des circonstances dans lesquelles l'apprenant aura à les accomplir que peuvent être précisés les objectifs d'apprentissage.

En ce qui concerne donc les actes de parole, un niveau seuil s'appuie, largement sur les développements récents de la linguistique de l'énonciation, (et cela en réintroduisant le sujet parlant comme objet d'étude), met l'accent sur l'acte individuel d'utilisation de la langue, et non plus seulement sur l'énoncé, résultat de cet acte. C'est ainsi que la linguistique de l'énonciation met en valeur la notion d'acte de parole.

Comment donc situer, par rapport à cette notion, l'approche "Actes de parole" de "Un niveau seuil" ? Nous voudrions d'abord montrer très rapidement en quoi consiste

la théorie des actes de langage.

L'itinéraire que nous allons suivre nous conduira d'Austin à Searle, et au fur et à mesure à certains linguistes qui ont critiqué leurs analyses .

2. Austin : Quand dire c'est faire :

Pour J.L.Austin ("How to do things with words" (1962)), le rôle d'un énoncé est de décrire, un certain état de choses ou d'affirmer un fait, description et affirmation jugées à la lumière du critère vrai / faux .

Puis J.L.Austin (1962, P.38 (2-3)), ajoute :

"On en est venu à penser communément qu'un grand nombre d'énonciations [utterances] qui ressemblent à des affirmations ne sont pas du tout destinées à rapporter ou à communiquer quelque information pure et simple sur le fait; ou encore ne le sont que partiellement . Les "propositions éthiques", par exemple, pourraient bien avoir pour but _unique ou non _de manifester une émotion ou de prescrire un mode de conduite , ou d'influencer le comportement de quelque façon [...] On en est venu à voir que bon nombre de mots forts embarrassants , insérés dans des affirmations apparemment descriptives , ne servent pas à indiquer un caractère rapporté, mais à indiquer un caractère supplémentaire et particulièrement étrange de la réalité qui est rapportée , mais à indiquer (je ne dis pas à rapporter) les circonstances dans lesquelles l'affirmation est faite , ou les réserves auxquelles elle est sujette , ou la façon dont il faut la prendre , et autres choses de ce genre. Négliger ces possibilités_comme il est arrivé le plus souvent dans le passé_c'est céder à ce qu'on appelle

"l'illusion descriptive"

En effet , les énoncés : Quelle heure est-il ? La séance est ouverte , Je te promets que je viendrai , ne donnent aucune description et ne sont ni vrais ni faux .

De là Austin parle de deux énonciations :

2.1. Les énonciations constatives :

Elles englobent les énoncés descriptifs et les énoncés qui peuvent avoir comme jugement vrai/faux :

1- La mer est bleue

2- Anne est malade.

2.2. les énonciations performatives* :

Ces énonciations "ne décrivent , ne rapportent , ne constatent absolument rien , ne sont pas « vraies ou fausses » ; et ne sont telles que si l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait , répétons-le , décrire tout bonnement , comme étant l'acte de dire quelque chose " (P.40 [5]).

* la découverte des performatifs constitue sans doute une première étape dans la découverte des rapports entre la langue et les conventions sociales.

Le performatif est la façon la plus directe pour dire ce que l'on fait par l'énonciation*.

Pour illustrer ces énoncés , Austin dresse la liste d'exemples suivante :

(E.a) « Oui [je le veux] (c'est à dire je prends cette femme comme épouse légitime) »_ce « oui » étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage .

(E.b) « Je baptise ce bateau le Queen Elisabeth » _ comme on dit lorsqu'on brise une bouteille contre la coque.

(E.c) « Je donne et lègue ma montre à mon frère » _ comme on peut lire dans un testament .

(E.d) « Je vous parie six pences qu'il pleuvra demain ».

Dans ces exemples , le contexte normal de l'énonciation joue un rôle très important : "Baptiser un bateau , c'est dire (dans les circonstances appropriées) les mots « Je baptise... » etc. Quand je dis , à la mairie ou à l'autel, etc., « oui [je le veux] », je ne fais pas le reportage d'un mariage : je me marie .

* A vrai dire, dans la majorité des cas, le sens n'est pas explicité par la formule performative. Les langues naturelles ont plusieurs moyens subtils d'indiquer ce que le locuteur fait en disant quelque chose, et il existe plusieurs signaux non performatifs. Nous allons voir ces signaux dans la troisième partie de cette étude.

N.B: La distinction saussurienne "Langue/parole" ne trouve pas de place chez Austin.

2.3. Performatifs explicites et performatifs primaires :

Selon Austin , les énoncés performatifs sont de deux espèces :

- . explicite : a _Je te promets que
 b _Je vous parie six pences qu'il pleuvra demain.
- . primaire: c _Oui (dans une situation de mariage ou dans d'autres situations) .

Donc , on voit bien que les premiers sont explicites à l'aide de verbes performatifs , par contre les deuxièmes sont dépendants entièrement du contexte .

2.4. Actes locutoire , illocutoire , perlocutoire :

Devant les difficultés ci-dessus , Austin envisage un autre point de vue :

"Il est temps , après cela , de reprendre le problème à neuf. Il nous faut reconsidérer d'un point de vue plus général les questions : en quel sens dire une chose , est-ce la faire ? en quel sens faisons-nous quelque chose en disant quelque chose ? (Et peut-être aussi , ce qui est un autre cas : en quel sens faisons-nous quelque chose par le fait de dire quelque chose ?) Un peu plus de clarté et de précision nous permettra sans doute de sortir de cet embrouillamini" (P.107 [91] .

A la première question , Austin répond :

"Disons d'abord que selon un ensemble de sens _que je désignerai par A_ , dire quelque chose c'est bien nécessairement faire quelque chose . Ces divers sens

réunis constituent le fait de « dire » dans la pleine acception du mot . Nous pouvons convenir , sans nous attarder trop sur les mots ou les nuances , que dire quelque chose :

A.a) c'est toujours effectuer cet acte [to perform the act] : produire certains sons (acte « phonétique ») ; l'énonciation est une phonation [phone] ;

A.b) c'est toujours effectuer cet acte : produire certains vocables ou mots (i.e.certains types de sons appartenant à un certain vocabulaire , et en tant précisément qu'ils lui appartiennent) selon une certaine construction (i.e.conformément à une certaine grammaire , et en tant précisément qu'on s'y conforme) , avec une certaine intonation , etc. Nous appellerons cet acte un acte « phatique » [phatic] , et l'énonciation , l'acte de produire un « phème » [pheme] (distinct du phénème de la linguistique) .

A.c) c'est généralement effectuer cet acte : employer un phème ou ses parties constituantes dans un sens plus ou moins déterminé , et avec une « référence » plus ou moins déterminée (« sens » et « référence » réunis constituant la « signification » [meaning]) . Nous appelons cet acte un acte « rhétique » [rhetic] , et l'énonciation , l'acte de produire un « rhème » [rheme]" .

Après avoir distingué les trois actes ci-dessus (phonétique , phatique et rhétique) , Austin conclut en disant:

"J'appelle (je baptise) l'acte de "dire quelque chose" dans ce plein sens du terme : exécution d'un acte locutoire" (P.109 [94]).

Pour la deuxième question , Austin relève un deuxième acte qui se superpose à l'acte locutoire , l'auteur

explique cela de la manière suivante :

"On pourrait dire qu'effectuer un acte locutoire en général , c'est produire aussi et eo ipso un acte illocutoire_ainsi que je propose de l'appeler . Pour définir ce dernier type d'acte, il importe de définir comment nous employons la locution :

- . nous posons une question ou répondons ,
- . nous donnons un renseignement , une assurance ou un avertissement ,
- . nous annonçons un verdict ou une intention ,
- . nous prononçons une sentence ,
- . nous faisons une nomination , un appel , ou une critique ,
- . nous identifions ou fournissons une description , etc.

Je ne veux nullement laisser entendre qu'il s'agit d'une classe parfaitement définie" (P.112 [98]).

Puis Austin précise que : "La difficulté tient plutôt aux nombreux et différents sens de ces mots très vagues : « Comment nous l'employons »" (P.112 [99]) . Puis il ajoute "la différence est considérable entre le conseil , la simple suggestion , et l'ordre effectif ; entre la promesse au sens strict et l'intention vague" .

Austin appelle cet acte , un acte illocutoire :

"il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose , par opposition à l'acte de dire quelque chose" (P.113 [99]).

"Dire quelque chose provoquera souvent _le plus souvent_ certains effets sur les sentiments , les pensées , les actes de l'auditoire , ou de celui qui parle , ou d'autres personnes encore . Et l'on peut parler dans le dessein , l'intention , ou le propos de susciter ces effets" (P.114 [101]).

De cette manière Austin , répond à la troisième

question , et décide d'appeler cet acte « un acte perlocutoire » , ou « une perlocution » , sans oublier de donner quelques exemples , en voici un (P.114 [102]) :

“(E.1) Acte (A)_locutoire :

Il m'a dit « tire sur elle ! » , voulant dire par « tire » tire , et se référant par « elle » à elle .

Acte (B)_illocutoire :

Il me pressa (on me conseilla , ou m'ordonna , etc .) de tirer sur elle .

Acte (c.a)_perlocutoire :

Il me persuada de tirer sur elle .

Acte (c.b) :

Il parvint à me faire (on me fit , etc.) tirer sur elle .

Pour récapituler , Austin parle de trois actes : locutoire (font partie les actes : phonétique , phatique , rhétique) , doté d'une signification ; illocutoire , dire a une certaine valeur ; et l'acte perlocutoire , effets suscités par la parole .

A la lumière de ces actes , les distinctions constatif/performatif ; performatifs primaire/performatif explicite peuvent être mieux abordées .

2.5. Les valeurs illocutoires de l'énonciation :

Austin affirme qu'il reste encore une autre tâche , qu'il qualifie de « longue haleine » (P.152 [148]). Cette tâche consiste à faire une liste des valeurs illocutoires de l'énonciation , elle comporte cinq classes générales :

. **les verdictifs :**

"Il s'agit essentiellement de se prononcer sur ce qu'on découvre à propos d'un fait ou d'une valeur , mais dont , pour différentes raisons , on peut difficilement être sûr" (P.153 [150]) .

Les exemples des verdictifs sont les suivants (P.155 [152]) :

acquitter	prononcer (comme un fait)
soutenir (en vertu de la loi)	condamner
interpréter comme	comprendre
lire que	décréter que
calculer	fixer
supputer	estimer
placer	dater
mesurer	faire que
évaluer	coter
classer	ranger
établir	apprécier
décrire	analyser
caractériser	diagnostiquer
tenir que	

. les exercitifs :

Cette classe "renvoie à l'exercice de pouvoirs , de droits ou d'influences" (P.154 [150]) . Austin affirme que cette classe est très vaste , il se contente de donner quelques exemples (P.157 [155]) :

désigner	dégrader (casser)
réduire à un grade inférieur	empêcher
renvoyer	excommunier
ordonner	commander

nommer	diriger
saisir (les biens)	donner une amende
choisir	voter pour
accorder	faire une nomination
léguer	revendiquer
avertir	pardonner
donner	démissionner
prier	conseiller
exhorter	solliciter
plaider	supplier
proclamer	presser de
contremander	annoncer
recommander	casser
promulguer	annuler
dédier	surseoir
révoquer	déclarer clos
	déclarer ouvert

N.B : Un même verbe performatif peut avoir des actes différents , exemple : Dans le système judiciaire britannique, condamner est un verdictif ou un exercitif , selon que la condamnation émane de l'opinion d'un jury , ou prononcée par le juge pendant qu'il occupe ses fonctions .

. les promessifs :

Cette classe "est caractérisée par le fait que l'on promet , ou que l'on prend en charge quelque chose" (P.154 [15]) . Aussi "le promessif ne vise qu'une chose : obliger celui qui parle à adopter une certaine conduite" (P.159 [157]) . Les exemples :

Promettre	opposer
favoriser	contraster

entreprendre	convenir de
être décidé à	se lier
donner sa parole	déclarer son identité
se proposer de	avoir l'intention
avoir le propos de	projeter
envisager de	se dire prêt à
prévoir	jurer de
garantir	s'engager
faire voeu	se vouer
parier	consentir
se consacrer à	se dire d'accord
adopter	se déclarer en faveur
se ranger du côté de	embrasser (une cause)
épouser la cause	prendre fait et cause pour
avoir le dessein	

. les comportatifs :

Cette classe "constitue un groupe très disparate , qui a trait aux attitudes et au comportement social" (P.154 [151]) .

Exemples (P.161 [159]) :

1. Pour la présentation d'excuses : nous avons « s'excuser » .
2. Pour les remerciements : « remercier » .
3. Pour la sympathie : « déplorer » , « compatir » , « complimenter » , « présenter ses condoléances » , « congratuler » , « féliciter » , « sympathiser » .
4. Pour les attitudes : « se dire offensé » , « ne pas attacher d'importance » , « rendre hommage » , « critiquer » , « grogner » , « se plaindre de » , « applaudir » , « fermer les yeux sur » , « louer » , « désapprouver » , et les emplois non exercitifs de « blâmer » , « approuver » , et

« favoriser » .

5. Pour les salutations : « souhaiter la bienvenue » , « faire ses adieux » .

6. Pour les souhaits : « bénir » , « maudire » , « porter un toast » , « boire à la santé de » , et « souhaiter » , (au sens strictement performatif) .

7. Pour les défis : « braver » , « mettre au défi » , « protester » , « provoquer » .

. les expositifs :

Cette classe "est difficile à définir [...] nous pouvons dire qu'en général ils permettent l'exposé . Voici quelques exemples :

« Je répons » , « Je démontre » , « Je concède » , « J'illustre » , « Je tiens pour acquis » , « Je pose comme postulat »" (P.154 [151]) .

La liste des expositifs est la suivante (P.163 [162]) :

1. affirmer [affirm]	s'opposer
nier	adhérer à
noter [state]	reconnaître
décrire	répudier
classer	5. a. corriger
identifier	réviser
2. remarquer	6. postuler
mentionner	déduire
? interposer	argumenter
3. renseigner	négliger
prévenir	? insister
dire	7. commencer par
répondre	se tourner vers
répliquer	conclure en

3.A. demander	7.a. interpréter
4. témoigner	distinguer
rapporter	détailler
jurer	définir
conjecturer	7.b. illustrer
? douter	expliquer
? savoir	formuler
? croire	7.c. signifier
5. accepter	se référer
concéder	appeler
retirer	comprendre
surseoir	considérer comme

Mais Austin n'oublie pas de faire remarquer que cette classification est inachevée et imparfaite :

"Les deux dernières classes sont , à mon sens , les plus embarrassantes , il se peut fort bien qu'elles ne soient pas claires ou qu'elles se recoupent , et qu'il faille même procéder à une classification tout à fait nouvelle . Je n'avance rien ici qui soit le moins du monde définitif . Les comportatifs sont agaçants parce qu'ils paraissent décidément trop disparates ; les expositifs , parce qu'ils sont extrêmement nombreux et importants , et qu'ils semblent tout à la fois inclus dans les autres classes et uniques en leur genre_ambiguïté que je n'ai pas encore réussi à m'expliquer moi-même . On pourrait aussi bien dire que tous les aspects à la fois figurent dans chacune de mes classes..." (P.154 [151]) .

2.6. Benveniste discute Austin :

Dans « La philosophie analytique et le langage (1966 , P.267) » , Benveniste souligne l'importance des performatifs

mais refuse le concept de performativité . Pour Benveniste :

"Un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentique comme acte . Hors ces circonstances qui le rendent performatif , un tel énoncé n'est plus rien" . L'énoncé performatif a "la propriété d'être unique" (P.273) , "d'être sui-référentiel , de se référer à une réalité qu'il constitue lui-même , du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions qui le font acte" (P.273) .

De là , Benveniste ne reconnaît que 4 types d'énoncés performatifs (1966 , PP.271-272) :

1. Ceux « où un verbe déclaratif-jussif à la première personne du présent est construit avec un dictum » . Exemples : J'ordonne que la population soit mobilisée .
2. Ceux qui associent « la construction du verbe avec un complément direct et un terme prédicatif » : Exemples : Je vous proclame élu . Je vous déclare innocent . Je nomme x ambassadeur à .
3. Ceux qui se « réduisent au dictum » mais renvoient à un acte légitime d'autorité . Exemples : Monsieur x est nommé ambassadeur à . La séance est ouverte .
4. Ceux qui posent « un engagement personnel » pour les locuteurs qui les énoncent . Exemple : Je jure... Je promets... Je m'engage à ... Je veillerai à...

En effet pour Austin :

a_Partez !

b_Je vous ordonne de partir .

sont des performatifs : a_primaire , b_explicite .

Benveniste refuse ce concept , parce que pour lui ce n'est pas « le comportement attendu de l'interlocuteur qui est ici le critère , mais la forme des énoncés respectifs » (P.275).

3. Searle : La pragmatique des actes de langage

3.1. Introduction

Pour J.R.Searle ("Speech Acts" (1969)) , il n'y a pas de coupure entre un sens descriptif et un sens pragmatique :

"Tout acte de langage , réalisé ou réalisable , peut donc , en principe , être déterminé de façon univoque à partir d'une phrase donnée , ou d'un ensemble de phrases si l'on admet que le locuteur ne veut pas dire autre chose que ce qu'il dit , et que la situation s'y prête . Et c'est en cela qu'une étude de la signification des phrases , ne se distingue pas en principe d'une étude des actes de langage. Si l'on a bien compris ces notions , elles ne forment plus qu'une seule et même étude . Puisque toute phrase douée de sens peut , de par sa signification même , être utilisée pour effectuer un ou une série d'actes de langage particuliers , et puisque tout acte de langage réalisable peut en principe recevoir une formulation exacte à l'intérieur d'une ou plusieurs phrases (en admettant que la situation le permette) , il s'en suit que l'étude de la signification des phrases et l'étude des actes de langage ne forment pas deux domaines indépendants , mais seulement un seul , vu sous deux aspects différents"(PP.54-55).

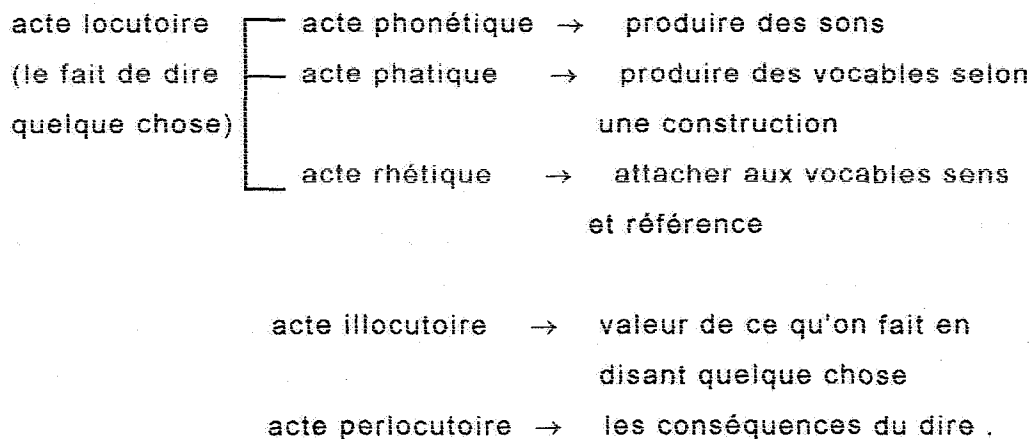
Pour cela Searle introduit ce qu'il a appelé "le principe d'exprimabilité" , "le principe selon lequel tout ce que l'on peut vouloir signifier peut être dit" (P.55) .

Ce principe a de multiples conséquences , la plus importante , selon Searle , "sera que ce principe nous

permet de poser comme équivalentes les règles qui portent sur la réalisation des actes de langage , et les règles qui portent sur l'énonciation de certains éléments linguistiques. Cette équivalence peut être posée puisque , pour tout acte de langage possible , il existe un élément linguistique possible , dont la signification suffit (les conditions de production étant définies) à établir que le simple énoncé de cet élément , sous sa forme littérale constitue une réalisation de cet acte de langage . Pour étudier les actes de langage que sont les promesses que l'on fait ou les excuses que l'on présente , il nous suffira d'étudier les phrases dont l'énoncé correct sous la forme littérale représente ce qu'est faire une promesse ou présenter des excuses" (P.57) .

3.2. Searle & Austin : l'acte propositionnel :

Avant de donner la position de Searle , revoyons d'abord , tout brièvement , celle d'Austin :



Résultat : acte de discours intégral .

Searle propose une autre solution , pour lui , le locuteur "accomplit effectivement au moins trois types d'actes distincts :

- (a) énoncer des mots (morphèmes , phrases) ;
- (b) référer et prédiquer ;
- (c) affirmer , poser une question , donner un ordre , promettre , etc.

Donnons un nom à ces différents actes , sous le titre général d'actes de langage :

- (a) énoncer des mots (morphèmes , phrases) = effectuer des actes d'énonciation ;
- (b) référer et prédiquer = effectuer des actes propositionnels
- (c) affirmer , poser une question , ordonner , promettre , etc. = effectuer des actes illocutionnaires (P.61) .

On voit bien que la conception de Searle rejoint un peu celle d'Austin , néanmoins; on remarque que l'acte rhétorique et locutoire d'Austin correspond à l'acte propositionnel de Searle . Mais Searle n'oublie pas de développer la notion de l'acte propositionnel et de la signification , en l'illustrant de la façon suivante :

"1. Comprendre l'expression « bonjour » , c'est connaître sa signification . 2. La signification de « bonjour » , est déterminée par des règles sémantiques qui spécifient à la fois les conditions de son emploi et ce à quoi revient cet emploi . Les règles spécifient que , sous certaines conditions , dire « bonjour » revient pour le locuteur , à saluer son interlocuteur . 3. dire « bonjour » en ayant l'intention de signifier « bonjour » comporte :

- (a) l'intention d'amener l'auditeur à reconnaître qu'on le salue , (b) l'intention de l'amener à reconnaître ce fait en

l'amenant à reconnaître l'intention qu'on a de le saluer , (c) l'intention de l'amener à reconnaître l'intention qu'on a de le saluer en vertu de sa connaissance de la signification de l'expression « bonjour » représente un moyen conventionnel de saluer quelqu'un" (P.90) .

2 , 3 et 4 , sont donc des règles qui régissent l'acte de saluer , pour connaître la signification de <<bonjour>> (1) .

Mais quel est le rapport entre l'acte illocutionnaire et la proposition ?

Searle propose la formule $F(P)$ où F est la force illocutionnaire et P le contenu propositionnel . Exemples :

Je promets que je viendrais : $F =$ Je promets , et $P =$ que je viendrai .

3.3. Règles de Searle :

. Règles normatives :

Pour Searle , "Les règles normatives gouvernent des formes de comportement pré-existantes ou existant de façon indépendante ; les règles de politesse , par exemple , gouvernent les relations interpersonnelles qui existent indépendamment des règles [...] les règles normatives ont pour fonction de régir une activité pré-existante , une activité dont l'existence est logiquement indépendante des règles (P.72-73) .

. Règles constitutives :

"...elles , n'ont pas une fonction purement normative , elles créent ou définissent de nouvelles formes de comportement . Les règles du football ou du jeu d'échecs , par exemple , ne disent pas seulement comment on joue aux échecs ou

au football , mais elles créent pour ainsi dire la possibilité même d'y jouer" (PP.72-73) .

On peut dire donc , que c'est l'application des règles normatives et constitutives qui dicte la manière dont il faut jouer au football et aux échecs , qui crée cette possibilité .

3.4. Critique de Searle :

3.4.1. Bouveresse (cité par Eluerd P.159) :

Searle donne , comme fonction , aux règles constitutives de spécifier « à la fois » les conditions d'énonciations d'une phrase et ce à quoi revient cette énonciation .

Pour Bouveresse , cette double tâche comporte deux risques : "1) les règles risquent de se retrouver très rapidement dépourvues de ce caractère systématique qui leur est reconnu comme essentiel . 2) Elles cesseront non moins rapidement d'apparaître comme des règles proprement linguistiques (Bouveresse , 1971 : 279) . Selon Eluerd , "La quasi-totalité prend en compte des situations d'énonciations , la reconnaissance du sens de l'énoncé prend en compte des données extra-linguistiques qu'il est impossible de prétendre systématiser afin de pouvoir « spécifier d'avance tous les usages de toutes ces expressions dans tous les contextes »" (P.381) .

Toujours , pour Bouveresse , cité par Eluerd (P.160) , la grammaire d'une activité n'est pas la simple énumération de ses règles constitutives , et à ce propos Bouveresse dit .

"Là où des règles expliquent réellement ce qu'est un

certain type de comportement , comme c'est le cas des règles constitutives que Searle formule pour l'acte de promesse (par exemple) , il ne s'agit pas de règles mais plutôt de ce que Wittgenstein appelle des "propositions grammaticales", c'est à dire des propositions qui nous disent "quelle espèce d'objet et quelque chose".

3.4.2. Eluerd :

Pour R. Eluerd , la formule F(P) exclut , les usages ordinaires du langage : "...représentation de l'acte illocutoire, elle devient , dès que les règles l'investissent , une donnée de la performance" (P.159) .

3.5. Searle critique Austin :

Pour Searle , la classification d'Austin est insuffisante. Dans son article "Expression and Meaning" (1979 , PP.49-50) , il dit :

_"La faiblesse la plus grave de cette taxinomie réside dans le fait qu'il n'y a pas de principes , ou d'ensemble de principes , clairs ou cohérents sur la base desquels édifier la taxinomie" .

_"Comme il n'y a pas de principes clairs de cette classification et comme il y a une confusion persistante entre actes et verbes illocutoires , ces catégories se recouvrent largement entre elles et certaines manquent complètement d'homogénéité" .

Pour illustrer cela , Searle donne un exemple entre autres : "décrire" peut signifier l'acte de faire état de ce qui a été prononcé , comme il peut signifier aussi , l'acte d'exposer quelque chose" . Autres exemples , "Prenons

affirmer , nier , constater , classer , identifier , conclure et déduire . Tous ces verbes sont recensés dans les expositifs, mais ils auraient pu être aussi bien classés dans les verdictifs " .

Pour éviter toutes ces ambiguïtés , Searle propose d'autres principes :

- . "Différence de but (ou de propos) de l'acte (ou du type d'acte) [...] Le but ou le propos d'un type d'illocution sera dit son but illocutoire . Le but illocutoire fait partie de la force illocutionnaire , mais ne se confond pas avec elle" (Searle:1979 , P.41) . Exemple : les forces illocutoires de la prière et de l'ordre sont différentes , mais le but , est le même : faire faire quelque chose par quelqu'un .
- . "Différence de direction d'ajustement entre les mots et le monde" idem . Le but illocutoire rend les mots conformes au monde (les assertions) , ou le monde conforme aux mots (les ordres et les promesses) .
- . "Différence d'état psychologique exprimé" (P.42) . On peut exprimer la croyance que , l'intention que , le regret que .

Ces principes , selon Searle , donnent lieu à 5 types d'actes illocutoires

. "les assertifs (P.52) :

But illocutoire : engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses . Direction d'ajustement : des mots au monde . Etat psychologique exprimé : la croyance que P . La représentation symbolique sera donc :
! C (P)

On voit qu'il s'agit d'une écriture de la formule F(P) où la force illocutoire se trouve définie par les trois critères de l'assertion (↓) , de l'ajustement des mots au monde (↓) et de la croyance que P [C(P)].

"La classe des illocutions assertives comprend les affirmations , les assertions , les descriptions , les caractérisations , les identifications , les explications et beaucoup d'autres encore" (P.108) .

. **"Les directifs (P.53) :**

But illocutoire : essayer de faire faire quelque chose (Q) par l'auditeur (A) . Direction d'ajustement : du monde aux mots .

Etat psychologique exprimé : la volonté (V) , le souhait , le désir , etc.

Formule : ! ↑ V (A fait Q)

"La classe des actes illocutoires directifs comprend les actes d'ordonner , commander , demander , plaider , supplier , prier , solliciter , donner ses instructions , interdire , et d'autres encore" (P.73) .

. **"Les promessifs (P.53) :**

But illocutoire : obliger le locuteur (L) à faire quelque chose . Direction d'ajustement : du monde aux mots . Etat psychologique exprimé : intention (I) .

Formule : P ↑ I (L fait Q)

Exemple : Je promets de te payer . Je fais serment de fidélité au drapeau . Je fais vœu de me venger , etc."

. **"Les expressifs (P.54) :**

But illocutoire : exprimer un état psychologique . Direction d'ajustement : ce critère n'est pas pertinent (Q) . La conformité du monde et des mots est présupposée . Etat psychologique exprimé : parmi tous les états possibles (P) , celui qui est manifesté par le but illocutoire .

Formule : E Q (P) (L ou A + propriété) .

Exemples : Je m'excuse de vous avoir marché sur le pied .
Je vous félicite d'avoir gagné la course . Je vous remercie
de m'avoir payé . On voit que la direction d'ajustement est
neutralisée puisque le monde et les mots sont en conformité
: J'ai écrasé le pied de x , x a gagné la course , x m'a payé".

. "Les déclarations (P.56) .

But illocutoire : provoquer un changement par notre
déclaration . Direction d'ajustement : à la fois des mots au
monde et du monde au mots par le seul fait de
l'accomplissement de l'acte . Etat psychologique exprimé : la
variable n'est pas pertinente . En revanche , intervention
obligatoire d'un facteur institutionnel qui autorise le locuteur
à tenir valablement son propos . Formule :

D Q (P)

Exemples : Je vous déclare mari et femme . La guerre est
déclarée . Je déclare la séance suspendue . Je démissionne
. Je vous excommunie" .

4. Les actes de langage indirects (J.R.Searle) :

Searle distingue quatre types d'énonciation , qui en se
combinant donnent quatre types d'énoncés . Searle illustre
cela sous forme d'un tableau (Searle , 1979 : 71) :

	Énonciation littérale (On dit ce qu'on veut dire)	Énonciation non littérale (On dit autre chose que ce qu'on veut dire)
Énonciation sérieuse (vie réelle)	1. Donne-moi le sel !	2. Peux-tu me donner le sel !
Énonciation non sérieuse (fiction, représentation)	3. (1) au théâtre, dans un roman...	4. (2) au théâtre, dans un roman

L'énoncé du type 2, est un acte de langage indirect, accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire. Comment alors, passe-t-on d'un acte illocutoire secondaire littéral (la question) à un acte illocutoire primaire non littéral (la demande) ?

Pour régler ce problème, Searle propose une stratégie à dix étapes (PP.88-89) :

Étape 1 : x m'a posé la question de savoir si j'ai la possibilité de lui passer le sel (fait de conversation).

Étape 2 : Je suppose qu'il coopère à la conversation, et que son énonciation a donc un objet (aim) ou un but (point) (principes de la coopération conversationnelle).

Étape 3 : Le cadre de notre conversation n'est pas propre à indiquer un intérêt théorique portant sur ma capacité à passer le sel (information factuelle d'arrière-plan).

Étape 4 : En outre, il sait probablement déjà que la réponse à cette question est oui (information factuelle d'arrière-plan). Cette étape facilite le passage à l'étape 5 mais n'est pas essentielle.

Étape 5 : Son énonciation n'est donc probablement pas une question. Elle a probablement un autre but illocutoire

(inférence des étapes 1 , 2 , 3 , et 4) . Quel est ce but ?

Etape 6 : L'une des conditions préparatoires de tout acte illocutoire directif est que A ait la possibilité d'accomplir l'acte prédiqué dans la condition de contenu proportionnel (Théorie des actes de langage) .

Etape 7 : Donc , une réponse affirmative à la question que m'a posé x impliquerait que la condition préparatoire à sa demande de lui passer le sel soit satisfaite (inférence des étapes 1 et 6) .

Etape 8 : Nous sommes entrain de déjeuner , et l'on sert normalement du sel à table ; on se le passe de l'un à l'autre . On tente d'amener les autres à le faire circuler , etc. (information d'arrière-plan) .

Etape 9 : Il a donc fait allusion à la satisfaction d'une condition préparatoire d'une demande dont il veut probablement que je satisfasse les conditions d'obéissance (inférence des étapes 7 et 8) .

Etape 10 : Donc , en l'absence de tout autre but illocutoire plausible , il me demande probablement de lui passer le sel (inférence des étapes 5 et 9)" .

5. Searle et « le principe d'exprimabilité »

« le principe d'exprimabilité [...] a pour conséquence que d'un point de vue théorique, il n'est pas essentiel pour la communication linguistique d'envisager les cas où le locuteur ne dit pas exactement ce qu'il veut signifier. Parmi ces cas, les principaux sont: les sous-entendus, les imprécisions, les ambiguïtés et les expressions incomplètes » (1969: 57).

« Le principe d'exprimabilité » ignore donc la distinction entre l'intention ou la signification en situation et la signification conventionnelle.

Si, dans la communication réelle, on doit d'une manière

générale compter avec « les sous-entendus », les imprécisions, les ambiguïtés et les expressions incomplètes, alors de quoi peut-on rendre compte avec la théorie de Searle ?

Selon Searle aussi: « Vouloir signifier ce que l'on dit », c'est « avoir l'intention d'accomplir un acte illocutionnaire » (1969: 86).

Exemple:

“Lorsque je dis bonjour en attachant à ce mot sa signification, je n'ai pas forcément l'intention de créer chez mon interlocuteur ou d'obtenir de lui une réaction autre que la simple identification par lui de mon salut. Cette identification consiste simplement pour lui à comprendre ce que je lui dis” (1969: 86).

Bref selon Searle, dans de nombreux cas, on ne peut avoir l'intention de provoquer une réaction puisqu'une telle réaction n'existe pas.

Alors que pour Goffman, « Bonjour ! » est la première partie d'une paire adjacente qui vise à créer pour l'interlocuteur l'obligation conditionnelle de répondre par un second « Bonjour », et que cet échange a pour fonction, l'ouverture d'un dialogue (1974).

6. Pour conclure sur les actes de langage :

Au terme de cette investigation, on voit bien que la conception de la communication d'Austin et Searle est peu orientée vers l'interaction.

Les principaux enseignements qui peuvent être tirés sont les suivants :

. Les actes sont réalisés verbalement , or on considère qu'ils resteront incomplets sans une théorie globale de l'action (voir à ce sujet Bang 1992: chap. 3).

. Les actes de langage ignorent les échanges à partenaires multiples. ils doivent donc, aussi être envisagés dans la perspective de la communication (voir sur ce point: C. Kerbrat-Orecchioni, L'information grammaticale n° 66, Juin 1995).

. La théorie s'intéresse à la description d'actes isolés , alors que l'unité pertinente est plutôt le couple .

. Elle considère les actes de langage comme étant universels , alors que leur inventaire a été fait à partir de l'anglais*.

. Les actes sont établis à partir d'énoncés abstraits , fabriqués .

. Ces énoncés sont considérés hors contexte , et hors situation .

7. Actes de parole dans Un niveau seuil : Compte rendu

On voit bien à travers notre exposé, que le niveau seuil français s'inspire bel et bien de la théorie des actes de langage d'Austin et Searle, et que la théorie présente bien des critiques que le niveau seuil n'a pu éviter dans son étalage des "Actes de parole".

*Voir des exemples dans d'autres langues , chez Orecchioni , tome 3 , (1992 : 39) .

Pour cela, dans le niveau seuil français, des ratés, dus à des causes diverses, sont à déplorer, nous en signalerons rapidement quelques-uns :

7.1. Intention de communication et énoncé

_ L'effet produit peut être contraire à celui que l'intention de départ laissait escompter. Si, par exemple, un homme veut faire preuve de galanterie et dit à son amie : « Que t'es belle aujourd'hui ! », il faut bien admettre que la collègue est en droit de se vexer. Tous les efforts ultérieurs de rattrapage auront bien du mal à rendre l'intention initiale qui pourrait s'intituler « Faire plaisir en complimentant quelqu'un ».

_ La forme employée ne convient pas par méconnaissance des règles sociales. Les statuts sociaux doivent être respectés sous peine « d'outrage à... ». Le ton de la conversation ou du mode d'adresse doit s'harmoniser heureusement avec la personne allocutée et le lieu de l'allocution. Dans une réception protocolaire, par exemple, il est recommandé d'éviter un « salut les copains », qui pourrait ne pas être apprécié à sa juste valeur.

Notre but est d'attirer l'attention sur le fait que si « communiquer quelque chose à quelqu'un » n'est déjà pas si simple pour des autochtones, qu'est-ce à dire quand il s'agit des étrangers ? Posséder certains éléments du système de la langue ne suffit pas pour s'exprimer avec bonheur, encore faut-il connaître les règles d'emploi qui président au discours et qui interdisent le « n'importe quoi - à n'importe qui - n'importe où - n'importe comment ».

Les actes sociaux par exemple, dans le niveau seuil

français, se réduisent à des « bonjour, merci, au revoir », sans pour autant offrir la possibilité de prendre congé, par exemple, dans les formes requises, selon que l'on tient à rendre explicites ou implicites les raisons de son départ.

En poussant le raisonnement, on pourrait dire que savoir dire « merci », ce n'est pas encore savoir remercier, tant le remerciement peut varier du « c'est gentil à vous » au « il ne fallait pas... », etc. Bien souvent les formes ne sont pas nouvelles pour un étudiant étranger, mais ce qui est nouveau pour lui, c'est l'utilisation d'une forme linguistique dans une situation où il n'aurait pas pensé à l'utiliser.

7.2. Acte de parole et énoncé

_ La reconnaissance de la primauté de l'énonciation conduit à envisager les problèmes d' « actes de parole », mais sous une forme qui contredit les principes posés, puisque les actes de parole sont étudiés en dehors de toute énonciation.

_ Monsieur M. Martins-Baltar fait reposer sa classification sur une organisation lexico-sémantique de la langue, ce qui, comme il le reconnaît, laisse le champ libre à maintes discussions. Pourquoi par exemple, « interpellier » (1.9.1) est-il mis sur le même plan que « demander » (1.9.0) ? A notre avis ces deux actes n'ont pas le même statut; l'interpellation dans certaines situations, grâce à la gestualité, à l'intonation et à sa position dans le discours, peut commuter avec la demande, mais pouvant aussi dans d'autres cas l'introduire, ce dont cette typologie ne rend pas compte.

Par ailleurs, on ne comprend pas comment

l'interpellation dans la correspondance, par exemple « Monsieur le (fonction) » ou « Cher maître » (1.9.1.3), peut être rangée sous la rubrique « demander à autrui de faire lui-même ».

_ Comme la notion d'acte de parole elle-même reste très floue, cette indéfinition explique sans doute que, nous n'avons pas vu par exemple, à l'intérieur de 1.9.0.1 « demander », la pertinence de la distinction :

- a) « expression de l'acte de demande », exemple « Je te demande de ... »;
- b) « expression de l'acte demandé à autrui », exemple « Je veux que tu... ».
- c) « expression de l'acte demandé, sans référence à autrui ».

Tout se passe comme si les auteurs prenaient comme bases de classement les différences de surface qui existent entre les réalisations, au lieu d'expliquer les différences de valeur et donc d'emploi. Ainsi, il nous paraît peu intéressant de dire que la différence entre :

1. Tu fermeras la porte, s'il te plaît.
2. Tu crois que la porte est fermée ?

est une différence entre l' « expression de l'acte demandé à autrui » et l'«expression de l'acte demandé sans référence à autrui ».

_ Le choix de certains énoncés est également très contestable. Par exemple (P.123), « J'ai l'honneur de te demander de... », « je serais honoré de te demander de... », qui présentent un curieux mélange de registres et ne semblent acceptables que dans des conditions très particulières.

De même, toujours à la P. 123, « je te demande modestement de... » nous paraît peu vraisemblable. Le trait « modestie » sera réalisé par la gestualité et/ou la prosodie; on ne rencontrerait cet énoncé que dans des cas très spéciaux: méta-commentaires ironiques, par exemple.

7.3. Le discours en situation

A notre avis un niveau seuil doit produire une multiplicité d'actes de parole variés, contrastés dans des situations qui les rendraient possibles, c'est à dire comportant des oppositions de nature culturelle, sociale et psychologique. En face de quelqu'un on doit pouvoir, à travers sa propre énonciation, non seulement apporter des informations factuelles, mais aussi rassurer, inquiéter, amuser, exciter la curiosité, semer le doute, etc., bref se manifester à travers sa parole de manière efficace. Et cela implique la connaissance des formes linguistiques qui, étant donné tel aspect de la situation (rôle social, rôle psychologique), permettent d'obtenir tel effet recherché*.

* Bien sûr, tous les actes n'impliquent pas la prise en compte des dimensions sociales et psychologiques. Dans certains types de discours cet aspect est neutralisé. C'est le cas notamment du discours technique ou scientifique.

8. Conclusion générale

Nous voudrions maintenant, en guise de conclusion proposer une autre démarche pour un niveau seuil. Nous pensons qu'en offrant un nouveau regard sur la nature des actes de langage, un niveau seuil devrait permettre une meilleure compréhension des problèmes posés par l'acquisition d'une langue étrangère vue sous l'angle de la compétence de communication.

D'autres définitions des actes de langage nous inspirent et guident notre parcours, celles par exemple de,

. Francis Jacques (1985 : 24 , cité par C. Kerbrat-Orecchioni) :

"L'occurrence des actes de langage en situation interlocutive en fait des interactes de langage , comme elle fait des locuteurs des interlocuteurs , c'est à dire des interactants par le discours" (1979 : 203) .

ou de,

. C.K. ORECCHIONI (1980, P.185) : "Parler, c'est sans doute échanger des informations; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises, qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé, c'est identifier, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est à dire sa valeur et sa force illocutoires".

Le texte de C.K. ORECCHIONI, donne une définition des actes de langage, qui nous inspire, et correspond bien à notre projet d'analyse.

A cette occasion , Kerbrat-Orecchioni dresse une comparaison entre trois définitions des actes de langage :

"Soit ainsi l'exemple de l'assertion :

- . définition non pragmatique : "Je dis que cela est" ;
- . définition pragmatique non interactive : "Je dis que cela est, d'une manière telle que j'essaie de te faire admettre que cela est" (cf. Attal 1976) ;
- . définition interactive : "Je dis que cela est d'une manière telle que j'essaie , en fonction de ce que je sais de toi , de te faire admettre que cela est , et d'obtenir que tu me dises si tu admets ou non que cela est" (1990 : 11) .

On peut dresser d'autres définitions :

"La parole est moitié à celui qui parle , moitié à celui qui l'écoute" (Montaigne) .

"L'homme parlant (...) parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole" (Barthes , « préface » à Flahault (1978 : 10)) .

Une autre perspective , donc , se reflète à travers ces définitions , à savoir que les actes de langage sont une réalisation interactive . C'est une définition que nous adopterons dans le troisième chapitre , qui s'intitule : Actes de langage et Analyse des conversations .

CHAPITRE 3

ACTES DE LANGAGE ET ANALYSE DES

CONVERSATIONS

« Cependant comme il n'y a rien de décousu, ni dans la tête d'un homme qui rêve, ni dans celle d'un fou, tout se tient aussi dans la conversation, mais il serait quelquefois bien difficile de retrouver les chaînons imperceptibles. »

Diderot (Lettre à S. Volland du
20 Octobre 1760)

1. Introduction : Pourquoi la conversation ?

La conversation constitue le tissu langagier grâce auquel les membres d'une communauté non seulement communiquent quotidiennement, mais encore grâce auquel ils assurent leur appartenance au groupe, leur solidarité. Car la conversation a une fonction intégrative, elle assure la cohésion entre les membres d'un groupe, mais aussi une fonction différentiative, elle manifeste par leur absence l'exclusion de ceux qui n'appartiennent pas au groupe.

La conversation est la seule activité langagière qui soit partagée également par tous les individus. Tous le monde n'a pas, au cours de son existence, l'occasion de prononcer un discours, de participer à une table ronde ou d'être interviewé. Par contre, tous les jours, tout le monde pratique la conversation.

C'est par la conversation qu'un enfant acquiert sa langue, qu'il apprend à vivre dans sa société et qu'il en intègre les règles.*
C'est encore par la conversation que l'adolescent va à la découverte de soi, de

* Par la conversation aussi un apprenant acquiert une langue étrangère.

ses propres idées, convictions ou aspirations, qu'il se mesure à celles des autres. Dans la conversation, l'individu se doit d'offrir une image de lui aussi juste mais aussi favorable que possible, qui soit agréée par les autres : il construit sa face sociale. La conversation lui permet de mesurer son prestige, son insertion dans la société, mais elle constitue par là même un moyen de sanction, ou du moins de contrôle de la discipline sociale : on ne converse pas avec les fous ni avec les clochards.

La conversation enfin a une fonction d'exutoire pour l'émotivité et l'agressivité : « parler, ça soulage ». Le rôle capital de la conversation, activité verbale première et primordiale dans le tissu social, *activité essentielle dans l'apprentissage d'une langue*, justifie bien qu'on tente d'en analyser le fonctionnement.

2. Actes de langage, Niveau seuil, et analyse des conversations

Depuis Austin et Searle jusqu'aux linguistes travaillant sur l'énonciation, la théorie des actes de langage avait toujours pour objet des actes de langage isolés. Des conclusions intéressantes ont été enregistrées, notamment sur la relation entre la structure de l'énoncé et la force illocutoire de l'acte qu'il réalise. Cependant, elle ne rend pas compte de tous les énoncés. Exemple de notre corpus (C. 6, 11.B): "ʃhɑl ʔəndək fə ssaʔa ʔ: tu as quelle heure ?" peut, hors contexte être une demande d'information, mais cette caractérisation est insuffisante pour rendre compte des différentes valeurs (question, avertissement, reproche, justification, etc.) qu'elle

peut recevoir en contexte* .

Les conséquences didactiques qui découlent de la théorie des actes de langage, et les applications pédagogiques, qui sont le sujet et la clef de voûte du niveau-seuil, nous interpellent et nous poussent à envisager une autre hypothèse; à savoir l'observation et la mise en perspective d'une série de phénomènes langagiers à des fins didactiques, une présentation de quelques résultats d'observations de l'analyse des échanges langagiers, produits dans des situations de communications (objet d'étude de notre chapitre quatrième).

Il s'agit pour nous de sélectionner le matériel d'apprentissage en fonction des critères tels qu'ils permettent à l'apprenant « de réaliser et de combiner les actes de langage correspondant à ses intentions dans certaines situations de communication » (Roulet, 1980: 11).

Nous nous écartons donc, du Niveau-Seuil car à notre avis la détermination des moyens d'expression s'appuie sur l'observation de corpus d'échanges effectivement réalisés et non seulement exclusivement sur l'intuition linguistique des chercheurs.

Ceci implique une approche résolument interactive, plus préoccupée de définir des moyens d'expression que des inventaires lexicaux, syntaxiques.

*Dans notre corpus, l'acte de langage est une justification.

Déjà, en 1929, Bachtine, le sociolinguiste soviétique, avait affirmé nettement que la communication devait être étudiée en tant qu'interaction verbale et il avait proposé un ordre méthodologique pour les recherches linguistiques qui faisaient passer l'analyse des formes et des types d'interactions verbales authentiques avant celles des actes de langage isolés et des formes linguistiques. Pour Bachtine, définir le discours comme interaction verbale, c'est admettre que le discours est « le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés » (1977: 23); c'est admettre, corrolairement, que tout discours est fondamentalement dialogique. Ce caractère interactionnel, dialogique du discours se manifeste à tous les niveaux: au niveau, bien sûr, du dialogue, dont toute réplique s'articule avec ce que l'interlocuteur vient de dire et va dire; au niveau du discours apparemment le plus monologique, le texte écrit, car celui-ci « répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. » (1977: 136); au niveau des actes de langage, dont la réalisation est « modelée par le frottement de la parole contre le milieu extra-verbal et contre la parole d'autrui » (1977: 138); au niveau, enfin, de la signification même du mot, « produit de l'interaction du locuteur et de l'auditeur » (1977 : 123).

La linguistique aurait mis du temps avant de prendre au sérieux les prophétiques déclarations de Bachtine. On ne peut que s'en réjouir, car l'approche interactionniste est mieux adaptée aux propriétés constitutives de l'objet dont il s'agit de rendre compte : le discours est, dans son essence même, de nature interlocutive.

Pour cela de nombreux linguistes aujourd'hui, sous l'influence des éthnométhodologues (Goffman et Sacks),

étudient les actes de langage en les restituant dans des interactions en face-à-face et en relation avec la structure de la conversation .

3. Interaction / Conversation

3.1. Domaine et perspectives

Les quinze dernières années, donc, ont vu naître une convergence significative d'intérêts de disciplines d'origines différentes, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie, l'intelligence artificielle, la logique, la philosophie et la pédagogie, pour l'étude de ce que l'on peut appeler informellement la conversation. Il est important de souligner que les problèmes de la communication et de l'interaction constituent à l'heure actuelle le dénominateur commun de ces disciplines. L'un des objectifs majeurs de cette linguistique interactionniste est de les faire dialoguer.

Rappelons que notre discipline qu'est la linguistique aborde l'analyse des conversations dans une perspective pédagogique; tel est l'objet de la présente thèse, contribuer à l'élaboration d'une méthode d'enseignement de l'arabe comme langue étrangère.

Par ailleurs, les études sur la conversation peuvent se ramener aux grandes questions suivantes :

- . Comment décrire une interaction conversationnelle ?
- . Comment structurer une conversation ?
- . Comment sont transmis et reçus les signes et signaux qu'échangent les interlocuteurs ?
- . Quels sont les principes ou règles d'interprétation utilisés par

les sujets parlants en conversation ?

. Comment se négocient les rapports de places ?

Si les études de conversations peuvent nous amener à comprendre le fonctionnement linguistique et pragmatique de la communication et permettre de proposer des représentations abstraites des comportements à l'origine des productions discursives et des interprétations, en conversations, ils n'en reste pas moins que le domaine d'observations peut se transformer en domaine d'investigations et donner lieu à de véritables modélisations.

Notre travail donc, d'orientation strictement linguistique (dans un but pédagogique) peut indirectement mettre en perspective certains aspects susceptibles d'intéresser d'autres spécialistes à savoir, des informaticiens, des spécialistes en intelligence artificielle (pour des interactions homme-machine, traitement automatique du langage naturel), des psychologues cognitivistes et les spécialistes des sciences computationnelles.

Il n'est pas irréaliste de penser que la conversation puisse faire l'objet d'une étude informatique autonome, à savoir donner naissance à des analyseurs conversationnels, des algorithmes, des programmes d'analyse automatique des conversations.

3.2. Historique

Aux Etats-Unis , l'approche interactionnelle est née dans le champ de la sociologie . L'intérêt porté à l'interaction repose largement sur le succès des analyses conversationnelles conduites à partir du milieu des années soixante-dix . Des sociologues comme Sacks, Schegloff et Jefferson se proposent d'observer les mécanismes de

circulation de la parole et la manière de satisfaire certains rituels . Ces modifications résultaient de déplacements théoriques intervenus dans plusieurs disciplines . Parmi ceux-ci , on note :

- _ le développement de la philosophie du langage ordinaire qui servira de base à la pragmatique , avec la logique conversationnelle de Grice.
- _ les recherches ethnologiques , issues de l'anthropologie américaine , avec l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie.
- _ les analyses sociolinguistiques portant sur le langage ordinaire notamment avec Labov.
- _ le parti pris du quotidien avec la phénoménologie de Schultz.
- _ les prolongements interactionnistes de l'école de Chicago, permettant le développement d'une théorie de l'interaction chez Goffman.

En revanche, en France, cette linguistique est une évolution à d'autres disciplines , à savoir : l'analyse du discours , linguistique de l'énonciation , et théorie des actes de langage (qui sont deux formes essentielles de la pragmatique) .

Ces disciplines ont, donc, eu beaucoup d'apport pour la linguistique interactionnelle , notamment :

- _ Dans l'analyse du discours , la séquence de phrase est devenue l'unité pertinente ultime , ce n'est plus la phrase elle-même .
- _ Dans la linguistique de l'énonciation , les énoncés sont plutôt envisagés comme des réalités déterminées par les conditions de production/réception : Alors qu'auparavant , ils étaient considérés comme des unités abstraites .
- _ Dans la théorie des actes de langage* : dire ce n'est plus

transmettre un message à autrui seulement , mais c'est aussi faire , influencer autrui et transformer le contexte de l'interlocution .

Il faudra attendre les années 80 en France , pour que se constitue petit à petit cette linguistique , capable de rendre compte de "l'usage communicationnel du langage" . Et cela , en récupérant certaines découvertes de l'analyse du discours , et les deux formes de pragmatique déjà mentionnées , et en aménageant ces découvertes pour les intégrer dans un tout descriptif propre .

On arrive à la conclusion , alors , que : "L'interaction verbale est la réalité fondamentale du langage" (Bakhtine, 1978 : 10) .

Dès lors , les interactants "exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles _ parler , c'est changer, et c'est changer en échangeant" (Orecchioni , 1990 : 34) .

3.3. DEFINITION:

Qu'est-ce que la conversation donc ? Un bla-bla sans consistance ? Comment imaginer qu'une activité aussi essentielle que la conversation ne soit qu'un magma confus et informe ?!

*Voir la définition dans le chapitre 2.

Quels qu'en soient les contenus, il s'agit d'un échange verbal beaucoup mieux organisé qu'on ne le croit communément, son déroulement s'auto-organise, s'auto-structure grâce à un système de règles hiérarchisées. Ces règles sont implicites mais elles se manifestent par des marques explicites. La géométrie des conversations réserve, comme on le verra dans notre étude bien des surprises...

Le premier travail à opérer, lorsqu'on regarde ces types d'interaction qui structurent la vie sociale, est de définir l'interaction particulière qu'est la conversation. On remarque alors qu'une telle notion peut recouvrir des extensions variables.

Les ethnométhodologues (Schegloff: 1968) et même Goffman adoptent une notion très large du terme conversation; pour eux elle est l'équivalent d'interaction verbale en face à face. Roulet & al. (1980) adoptent la même définition lorsqu'ils parlent des échanges *librairie et client* ou l'émission publique (*Le masque et la plume* (1985)).

Mais Goffman n'empêche de signaler l'inconvénient d'une telle définition:

"Suivant la pratique de la sociolinguistique, "conversation" sera utilisé ici de façon non rigoureuse, comme équivalent de parole échangée, de rencontre où l'on parle. On néglige ce faisant le sens particulier dans lequel ce terme tend à s'utiliser dans la vie quotidienne, usage qui justifie peut-être une définition étroite plus limitée. (1987: 20, note 8).

Le but de l'analyse, alors, est d'essayer de comprendre cette détermination réciproque et continue des comportements chez les partenaires.

Comment, donc, les participants agissent-ils les uns sur

les autres à travers leurs échanges ?

Nous inspirant des linguistes travaillant sur l'interaction, on va essayer de répondre à cette question , en étalant l'essentiel des idées données par nos auteurs concernant ce sujet .

4. les composantes générales de l'interaction :

L'une des idées fortes de l'approche interactionniste est que , l'objet de l'investigation , ce ne sont pas des phrases abstraites , mais des énoncés actualisés dans des situations communicatives particulières . Dans cette perspective , les paramètres contextuels doivent être incorporés au système des règles que l'on reconstitue à partir de la description des données .

On peut décomposer la situation de communication de la façon suivante :

4.1. Le cadre communicatif ou situation de communication

4.1.1. Le contexte :

"Nous entendons par "contexte" , l'environnement extralinguistique de l'énoncé , par opposition au "cotexte" linguistique" . C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 76) .

Mais c'est à Goffman que revient le mérite d'avoir d'une manière radicalement nouvelle reposé la question de la situation; cela concerne l'ensemble des données contextuelles et situationnelles. Compte tenu de leur grande importance à divers niveaux de l'interaction, il faudrait être en mesure d'en proposer une notation relativement systématisée, mais malheureusement, jusqu'à présent, le problème de leur notation n'est pas abordé.

4.1.1.1. La situation "donnée"

La linguistique et la sociologie se sont, dans un premier temps, attachées à recenser les différents facteurs constitutifs de la situation. L'hypothèse fondamentale consistait à considérer les productions langagières comme résultant d'un certain nombre de déterminations dont chacun des facteurs visualisait l'existence.

Nous retrouvons les dispositions du modèle speaking (Hymes, 1967 puis 1972) par lesquelles l'auteur recensait un certain nombre de paramètres constitutifs de l'échange communicatif commandant les comportements. Ainsi toute dissociation de l'interaction en cadre, participants, finalités, actes, tonalité, instruments, etc. relève-t-elle de cette préoccupation de retrouver les paramètres fondateurs. Dans certains cas les auteurs poursuivaient l'analyse des paramètres de façon à faire apparaître chez les participants, le statut, le rôle, l'attitude, l'histoire, le groupe d'appartenance, le groupe de référence, l'intention, etc. (Voir S. Moirand, 1979 : 10 et SV).

La plupart des auteurs ont pris l'habitude de distinguer le contexte situationnel du contexte linguistique pour lequel ils proposent la notion de cotexte. C'est du côté du contexte que s'est développée une analyse des paramètres de la situation. Il n'y a pas grand intérêt à vouloir entreprendre, aujourd'hui, l'analyse comparée, de ces diverses "théorisations" de la notion de situation. Celles-ci se présentaient comme une véritable monographie, une dissection en facteurs dont chacun constituait, de manière isolée, le point d'ancrage d'un déterminisme social. *Nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y aurait à définir en termes objectifs le cadre et le lieu de nos*

interactions, car selon nous,

"L'individu ne réagit [...] pas en fonction de la situation objective à laquelle il est confronté mais à partir de la représentation qu'il se fait de cette situation...(Abric, 1987 : 56).

A cette occasion, il peut être intéressant de noter la tentative de définition que propose Germain :

"Par situation, nous entendons ici l'ensemble des faits connus par le locuteur et par l'auditeur au moment où l'acte de parole a lieu" (Germain, 1973 : 26).

Le terme "connus" laisse la porte ouverte aux approches de type cognitiviste dans la mesure où la situation est exprimée en termes de connaissances et non de faits objectifs. La définition de Germain donc, met l'accent sur une approche fonctionnelle et non sur une approche descriptiviste de la situation.

4.1.1.2. La situation construite par les interactants

Nous disposons, depuis Goffman 1959 (1973 pour la version française), d'une approche différente de la situation. Sa conception dramaturgique de la communication fait obligation aux sujets d'effectuer leur mise en scène :

"l'acteur doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une expression de lui-même, une certaine impression" (Goffman, 1973 : 12). Chacun des membres d'une interaction doit, dès le premier instant de la rencontre, se catégoriser socialement, en tant que soi, et contribuer par là-même à définir conjointement leur type de relation et la situation dans

laquelle ils se trouvent engagés. Ainsi

“quand une personne se présente aux autres, elle projette en partie sciemment et en partie involontairement, une définition de la situation dont l'idée qu'elle se fait d'elle-même constitue un élément important”. (Goffman, 1973 : 229).

D'autre part,

“aussi passifs que puissent paraître leurs rôles, les autres n'en projettent pas moins, eux aussi, une définition de la situation dans la mesure où ils répondent à l'acteur et adoptent à son égard une conduite déterminée” (Goffman, 1973 : 18).

Cette définition de la situation par les acteurs de la communication provient du fait que l'interaction est le lieu du positionnement réciproque et de la construction des relations sociales. L'interaction est aussi bien le lieu où se manifeste l'existence d'un social préformé que le lieu où il se reconstruit en se réactualisant. Par « reconstruire » nous n'entendons pas la reproduction directe de ce social mais bien la possibilité d'une nouvelle construction, d'une modification.

Goffman insiste tout particulièrement, dans “Frame analysis”, sur l'importance de cette définition “première” de la situation qui se met en place dès la phase d'ouverture :

“Etant donné la tendance des participants à accepter les définitions proposées par leurs partenaires, on comprend l'importance décisive de l'information que l'acteur détient ou se procure initialement au sujet de ses interlocuteurs : c'est à partir de cette information initiale qu'il entreprend de définir la situation et de tracer l'esquisse d'une réponse ». (Goffman, 1973 : 19).

Il est possible aussi de voir le partenaire refuser la définition de la situation que projetait le locuteur. Ainsi voit-on l'échange initial suivant de notre I. 6 :

- | | | |
|------|--|---|
| 1.A_ | ʃhal daba hadak ʔa
ʔabdrehman ? | <i>Combien coûte
celui-là Abderrahman ?</i> |
| 2.B_ | ʔa Rir be stalaf frenk
maʃi bezzaf ! | <i>Que 70 fr. c'est pas cher !</i> |
| 3.A_ | stalaf frenk ?! hadi
kaddir stalaf frenk ?! | <i>70 fr.?! cela coûte 70 fr.?!</i> |

Cette répartie de A implique moins un véritable questionnement sur le sens, de l'énoncé de B, qu'une protestation et un appel à la polémique. L'analyse complète de l'interaction fait apparaître l'existence d'une querelle entre les deux sujets pour occuper, dès cet échange d'ouverture, une position dominante. Leurs définitions de la situation sont donc divergentes et leur positionnement réciproque va donc faire l'objet d'un long travail interactif.

Ceci dit, même s'il y a querelle et divergence quant à la définition de la situation, la relation va tout de même se mettre en place.

Tant que les sujets communiquent, ils continuent de produire, en même temps que leurs messages, des définitions de la situation. Dès lors qu'ils ne pourraient plus s'entendre sur la situation qu'ils construisent la communication deviendrait impossible. Dans la mesure où la situation se trouve constamment définie par les pratiques que les participants mettent en oeuvre, cette situation se trouve sous la dépendance de leurs actions. C'est ainsi que la situation ne saurait se contenter d'être un cadre préalable à l'échange, une donnée initiale. La situation est manifestée par les acteurs et

se présente donc comme un produit de l'interaction.

Ceci dit même le premier échange n'est pas initié à partir d'un vide social, ou de la volonté de l'un et/ou de l'autre des participants de présenter une définition de la situation. Dans bien des cas (consultation médicale, conférence, transactions,...), la définition se trouve, en quelque sorte, effectuée a priori. Le rapport de places médecin/malade, par exemple se trouve impliqué d'entrée dès qu'il s'agit de consultation médicale. Il existe donc une catégorie d'interactions pour lesquelles les sujets pourraient simplement se confirmer constamment qu'ils fonctionnent bien selon le cadre interactif prévu. Cependant, rien ne s'oppose à ce que leurs définitions ultérieures de la situation ne modifient, au moins partiellement, les places initiales.

Par ailleurs, il existe un ensemble d'interactions dans lesquelles la situation n'est pas définie a priori. Dans tous ces cas, ce sont les sujets par leur comportement qui vont contribuer à la définition de l'échange. Ce faisant, là encore, ils ne partent pas de rien et ils inscriront leurs tentatives de définition soit dans la prise en compte d'une histoire interactionnelle avec leur partenaire, soit en ramenant la nouvelle rencontre dans laquelle ils se trouvent engagés à un type particulier de situation qu'ils ont pu expérimenter. Dans les deux cas, la définition de la situation dépend partiellement de données extérieures à l'interaction.

4.1.2. Le site ("setting") ou les composantes situationnelles d'interaction :

Là encore, nous n'avons pas à choisir entre un paradigme déterministe et un paradigme d'inspiration ethnométhodologique. La situation dans laquelle se déroule un

échange est partiellement déterminée par des éléments préalables et "externes" à l'interaction. Mais, en même temps que ce déterminisme externe joue, l'interaction est précisément le lieu où la situation se définit indéfiniment. Il nous faut donc prévoir un appareillage théorique qui permet d'articuler ces deux points de vue :

- _ la situation comme résultant de rapports sociaux antérieurs, comme une donnée et,
- _ la situation comme un produit de l'activité des sujets, comme une construction.

On voit bien que la situation est, plus généralement, le produit de l'interprétation subjective/individuelle et objective/commune, par un ou plusieurs participants, des circonstances dans lesquelles se déroule la communication.

"Le fait que la situation soit avant tout une question d'interprétation par les individus participant à la communication est fondamental, car il permet de prendre conscience que le nombre de situations est infini puisque celles-ci sont déterminées par les réactions ponctuelles, donc jamais identiques, d'individus qui peuvent, eux aussi, varier à l'infini. Cette personnalisation des situations conduit directement à la recherche d'une diversification des méthodes et des stratégies d'apprentissage, chaque individu ou groupe d'individus apprenant une langue différemment, pour des raisons et avec des motivations différentes, ainsi que des contenus d'apprentissage, chaque individu ou groupe d'individus ayant des besoins différents. On rêve d'une pédagogie de l'éphémère (apprendre en fonction des besoins et des motivations du moment).

Malgré cette multiplicité, on peut, selon le niveau d'analyse qu'on aura choisi, retenir certains éléments qui leurs sont

communs et qui permettent d'établir certaines catégories". (Le français dans le monde, Mai-Juin 1976, N° 121, R. Richtrerich).

Comme on peut le constater, la plupart des difficultés rencontrées par l'enquêteur, qui, à première vue, se présentent sous un angle strictement technique, ne sont pas autre chose, quand on y regarde de plus près, que les questionnements théoriques fondamentaux.

A notre avis, la recherche interactionnelle devra tenter de dépasser le simple inventaire des composantes situationnelles susceptibles d'influencer les comportements des sujets, et s'attacher à isoler, parmi ces composantes, celles qui s'avèrent déterminer, de manière effective, la variabilité des conduites au travers des diverses situations de communication.

Nous limiterons notre point de vue, aux potentialités que recèlent les situations d'interaction en regroupant ces caractéristiques selon sept types de considérations :

- _ cadre spatial
- _ cadre temporel
- _ but
- _ participants : âge, sexe, vestimentation, situation familiale
- _ lien entre les participants
- _ savoirs partagés
- _ rôles et statut des interlocuteurs

4.1.2.1. Le cadre spatial :

Ce sont les caractéristiques du lieu où se déroule l'interaction , elles peuvent être délimitées au champ visuel des participants , comme elles peuvent être étendues à un champ

plus vaste .

Le cadre spatial , c'est aussi une fonction sociale et institutionnelle (la mosquée non plus comme bâtiment mais comme lieu de culte) .

A quel niveau les unités du découpage prennent-elles fin entre le "micro" et le "macro" ? Tout cela dépend de la nature de l'interaction .

Une interaction verbale peut se dérouler en un lieu unique _ pièce d'un appartement, couloir, amphithéâtre ou salle de cours d'un établissement d'enseignement, studio de radio ou de télévision, intérieur d'une voiture,... - ou plusieurs (que l'on pense aux échanges épistolaires ou par Minitel, au téléphone, aux émissions en duplex ou multiplex, aux liaisons vidéo, aux téléconférences...). La différence entre lieu unique et multiple renvoie également, sans le déterminer totalement, au type de contact entre des partenaires: direct / indirect, immédiat/différé, degré de sophistication des éventuelles technologies employées et degré de maîtrise de celles-ci requis des acteurs eux-mêmes...

La distinction entre lieu public et lieu privé, et plus généralement le rapport entretenu par chacun des protagonistes avec ce lieu, en particulier le fait qu'il leur soit ou non familier, détermine partiellement les conduites que l'on pourra y observer - avec des résultats éventuellement différents selon les cultures (*ce qui est un lieu public, ouvert aux interactions sociales, et par exemple au bavardage, au Maroc, peut être considéré comme exclusivement privé en France, et vice-versa*).

Le cadre physique peut être structuré de telle manière que des places soient définies pour les participants ou au moins

certains d'entre eux (estrade, rangées de chaises, micro...). Ses particularités peuvent également déterminer les canaux (visuel, auditif,...) qui pourront être empruntés dans la communication et/ou définissent des contraintes quant à leur utilisation (prise en compte de l'acoustique, de la visibilité...).

Outre ces conséquences plus ou moins techniques, les caractéristiques des lieux et des canaux déterminent partiellement l'importance qui sera accordée à l'interaction ou à certaines de ses parties : si le message, est le médium, ce n'est pas seulement parce que les possibilités de traitement de l'information qui circule, ou les possibilités d'intervention laissées aux différents protagonistes, ne sont pas les mêmes selon le mode de communication considéré, mais aussi parce que, de ce fait même, les modes de communication bénéficient d'une valorisation différente qui en accentue les particularités et qui permet à ceux qui les utilisent de bénéficier selon le cas d'une autorité accrue. D'où l'importance de prendre cela en compte dans l'analyse de ce que Goffman nomme la "mise en scène" communicationnelle.

4.1.2.2 Le cadre temporel :

Pour le bon déroulement d'une interaction, il est très important de dire la chose dans son temps, au bon moment.

Deux voisins qui se croisent dans l'escalier et des députés qui examinent un projet de loi ne consacrent évidemment pas le même temps à leurs interactions.

Il convient d'ailleurs de distinguer entre durée de la partie verbale des interactions et durée de la "rencontre" dans laquelle elles s'inscrivent, comme le montre l'exemple des astronautes en orbite : quel que soit le temps qu'ils consacrent

à parler entre eux ou avec la terre, celui-ci est inférieur à la durée totale du vol, pendant lequel ils n'ont guère les moyens de se quitter mais se livrent également à d'autres activités, dans lesquelles leurs paroles vont parfois s'enchâsser.

Ce qui importe sans doute le plus, c'est que les stratégies discursives différentes que déploieront les protagonistes dépendront pour une large part de la perception qu'ils ont du temps qu'il leur reste à consacrer à l'interaction et de la possibilité qu'il leur laisse de se conformer aux autres contraintes de la communication. Ils peuvent d'ailleurs diverger dans leur appréciation, qui ne portera pas seulement sur les obligations et facteurs extérieurs qui peuvent justifier une interruption, mais sur ce qu'il est convenable de consacrer à la fois à la rencontre elle-même et à la préparation, au traitement, à la justification des thèmes qui y seront développés.

4.1.2.3. Le but :

Il peut être de nature globale , ponctuelle ou séquentielle :

- _globale : (exemple : rendre visite à un malade) .
- _ponctuelle : actes de langage réalisés dans l'interaction .
- _séquentielle : actes de langage correspondant à l'unité .

Ces buts sont préexistants à l'interaction , mais en même temps négociés en permanence entre les participants .

4.1.2.4. Les participants :

Cela concerne leurs caractéristiques individuelles , sociales , psychologiques , et leurs relations mutuelles , affectives .

Chacun de ces facteurs joue un rôle déterminant dans le

déroulement de l'interaction .

L'activité langagière suppose que deux types de rôles soient tenus : à l'intérieur des oppositions entre émetteur et récepteur, locuteur et auditeur, destinataire et destinataire, énonciateur et co-énonciataire, etc. Chacun des deux pôles renvoie typiquement à l'activité principale d'au moins un individu différent à la fois.

D'autre part on ne peut émettre de manière cohérente sans contrôler sa production, ni décoder sans re-produire. Parce que comme le dit F. Flahaut (1979), "parler, c'est anticiper le calcul interprétatif de l'autre", et, pourrait-on ajouter, interpréter c'est reconstituer les calculs de l'énonciateur.

Théoriquement il n'y a pas de nombre maximal de participants : livres, proclamations gouvernementales, retransmissions d'événements sportifs ou culturels..., ou encore messages envoyés dans l'espace. Dans ce dernier cas, le destinataire-énonciateur est collectif (l'Homme, l'espèce humaine, habitant la planète Terre), et le destinataire est hypothétique, réel ou mythique, c'est également un destinataire collectif, fait d'un nombre indéterminé d'individus, qui est visé; quant au récepteur effectif, il en serait simplement le représentant, son ou ses auteurs réels sont les représentants de l'Humanité. La même indétermination se retrouve, côté destinataire, dans le S.O.S., la bouteille à la mer ou certaines lettres administratives ("To whom it may concern...").

Pour nous, "parler à un mur", opposer le silence à la parole, c'est encore communiquer. Le regard, la simple présence, sont à prendre en compte, et analyser en relation avec le statut de ceux dont ils émanent.

Dans un mariage musulman traditionnel, quand le père, l'imam ou le juge demande à la jeune fille si elle accepte le jeune homme comme époux, son silence est interprété comme un acquiescement.

4.1.2.5. Liens entre les participants

Nous n'évoquerons ici que le problème plus restreint de leur degré de connaissance ou de reconnaissance mutuelle. Le premier aspect (degré de familiarité) est défini préalablement à la rencontre. Le second peut l'être également, mais il peut aussi s'appuyer sur toute une série d'indices - indices du sexe ou de l'âge, "accent", attitudes corporelles, aspect vestimentaire, place occupée dans l'espace, etc.- qui font que l'on situe inconsciemment, son partenaire comme représentant de tel ou tel stéréotype social (au sens large), proche ou éloigné de son groupe d'appartenance.

Cette connaissance ou reconnaissance mutuelle est cruciale pour le type d'interaction qui peut suivre. C'est en effet sur elle que chacun s'appuiera, non seulement pour choisir les formes d'adresse (vouvoiement, tutoiement ou forme de troisième personne...), mais aussi pour inférer ce qu'il peut considérer être les "connaissances partagées", ne nécessitant pas d'explication ni de négociation supplémentaire. Et ceci vise aussi bien le vocabulaire, l'intonation, l'utilisation de tel ou tel système de repérage temporel, spatial ou de référence à des personnes (dates, noms propres, de lieux ou de personnes)... et les connotations qu'ils sont susceptibles d'associer en commun à telle ou telle expression clef, que les attentes sur le type de scénario auquel on doit se plier dans le type de situation où l'on se trouve (ce qui "se fait" et ce qui "ne se fait

pas" et dans quel ordre), tout ceci détermine les calculs, ou anticipations de calculs interprétatifs auxquels se livreront les partenaires.

4.1.2.6. Savoirs partagés

Cet ensemble, que Berrendonner appelle "mémoire discursive", "comprend les savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par les interlocuteurs comme axiomes dans leurs activités déductives et il est de plus alimenté en permanence par l'activité d'interaction; énoncés, actes et implicites, qu'ils aient leur source dans les interlocuteurs ou dans la situation, y sont convertis en information de nature homogène" (1991 : 66).

Il est difficile de dater l'apparition de cette notion qui, selon toute vraisemblance, s'est plus particulièrement développée chez les pragmaticiens et les linguistes. Ainsi, autour de Grice, des auteurs se sont intéressés à la manière dont les sujets implicitaient, c'est à dire communiquaient, en parfaite connivence, des contenus au-delà de ce qui se trouvait explicitement dit dans les messages échangés. On pensera aussi aux travaux de Sperber et Wilson (1979) selon lesquels le dialogue suivant ne saurait être possible sans l'existence préalable de "savoirs communs partagés":

Exemple de notre I. 4 :

23.A_ we ṭleṣ huwa deRja *et il est monté vite lui là-haut ?*
 ifuq ?

24.B_ illa huwa ṭalaṣ ! *non non il est monté lui !*

Pour comprendre que "illa" (non non), signifie "oui" plutôt que

"non", et que la présence a quelque chose à voir avec la question posée, il faut postuler l'existence de connaissances communes sur les façons de dire les choses.

Il s'agit donc, de tous les savoirs de nature encyclopédique qui constituent le fondement culturel d'une communauté. Certains de ces savoirs sont conscients.

Ainsi dans l'univers des boissons, les marocains sont tous sensés savoir que "le thé marocain" par exemple se prend chaud. Ce type de boisson exige une forme particulière de contenant : un verre plus ou moins spécifique (souvent doré, et/ou avec des dessins). Enfin il relève également des "savoirs communs partagés", de connaître la manière de le boire, les circonstances dans lesquelles on le boit et les vertus qu'il est sensé avoir (excitant, fortifiant, soignant, rafraichissant...).

Ce savoir quotidien n'est qu'un savoir intuitif, le lieu d'une "connaissance populaire" et non d'un savoir scientifique. Il s'agit d'une catégorisation culturelle du monde effectuée par la langue à partir de ses fonctionnements quotidiens et de l'héritage d'une vision des choses, qu'à travers des expressions ou des catégories qu'elle continue de véhiculer.

La notion de "savoirs communs partagés", censée couvrir tous ces phénomènes culturels, présente, à notre avis, de sérieuses faiblesses.

Même si l'on en reste à des savoirs aussi "primaires" que l'univers du thé évoqué, comment peut-on affirmer que tous les sujets d'une communauté aient la même connaissance du thé ? A la limite, que peuvent avoir en commun deux sujets différents ? Que pourraient recouvrir de semblable les mots "thé" ou "couscous" qu'ils utilisent pourtant en commun ?

Certes, les deux sujets pourront savoir que le thé est un excitant, qu'un couscous est un plat, etc... il paraît cependant excessif de penser que toute connaissance relève de ces "savoirs communs partagés", ou au contraire, de repousser totalement cette notion en objectant que deux sujets n'auront jamais un "même savoir" du "même" phénomène.

A notre connaissance, aucune science humaine n'a accordé une réelle attention à ces éléments culturels que nous sommes supposés partager. A notre avis, il s'agit d'abstraction, de constructions sociales. Or, la socialisation des individus implique, même à l'intérieur, de groupes sociaux "homogènes", des histoires interactives "personnalisées", de sorte que les modes d'appropriation de valeurs réputées communes peuvent donner lieu à des constructions différentes. L'idée d'une appropriation cognitive du réel implique une diversification et une hétérogénéité du social : chacun pourra avoir une conception "personnalisée" d'une chose ou d'une règle postulée "commune". Cette conception d'un social variable, que suppose une appropriation différenciée, n'est pas compatible avec la notion du fait social qui serait identique chez tous les sujets de la même communauté.

L'une des manières de préparer le traitement du problème pourrait consister à dire :

- _ il existe effectivement des connaissances conscientes ou non conscientes que possèdent "en commun" de très nombreux sujets de la même communauté culturelle, ou de communautés différentes;
- _ la manière dont ces connaissances sont acquises et structurées diffère toutefois d'un sujet à l'autre;
- _ ces savoirs "partagés" intègrent l'idée que les "mêmes"

objets peuvent être appréhendés selon des points de vue différents, avec différents niveaux de généralité, et se voir affectés de connotations distinctes;

_ il est toujours possible, à un sujet ne disposant pas de connaissances précises sur un domaine dont l'autre semble familier, de se représenter les domaines de référence et les ordres de signification dont pourraient relever les objets "discourus", de sorte que l'inégalité de savoirs ne fonctionne pas nécessairement comme un obstacle à la communication;

_ tant qu'on en reste à des catégories générales, comme "thé", "couscous" ou "désert", les sujets peuvent, à un certain degré de généralité tomber d'accord sur le type d'objets "représenté". Cependant, dès lors qu'ils cherchent à approfondir le contenu de chacun de ces "concepts", ils ne peuvent que diverger. Si tout le monde "comprend" ce qu'est "un couscous" et comment le préparer, les avis vont diverger dès qu'il s'agit de classer le "couscous marocain" par rapport à l' "algérien" ou au "tunisien".

Les systèmes de référence propres à un individu donné vont donc se constituer dans cette relation contradictoire entre un parcours individualisé et des catégorisations pré-construites plus ou moins généralisées.

L'interaction est donc le lieu où se transmettent ces catégorisations du monde, en même temps que, par les conditions de cette transmission, le lieu où elles se déplacent et se diversifient. L'appropriation cognitive du réel s'effectue pour chacun des sujets, à partir des interactions contractées; le sujet est donc placé dans la double perspective de modifier les catégorisations en se les appropriant et de vérifier constamment, auprès des autres, le "bien-fondé" et donc la conformité de ses perceptions et de ses constructions.

Avec les représentations de soi, de l'autre et de la situation, nous sommes aussi bien dans la sociologie Goffmanienne que dans la psychologie sociale :

"L'individu ne réagit [...] pas en fonction de la situation objective à laquelle il est confronté mais à partir de la représentation qu'il se fait de cette situation [...] C'est donc le passage nécessaire par le concept de représentation, et par l'analyse des mécanismes cognitifs qui est susceptible de restaurer une unité dans les résultats obtenus, et de permettre une approche globale de l'interaction". (J - C. Abric, 1987 : 56).

L'interactionnisme symbolique envisage l'interaction comme un lieu où circulent des images pré-construites, mais aussi un lieu où l'on peut perdre la face, faire bonne figure; bref, un lieu où peuvent se modifier les images et les représentations. Les notions de face, de figuration et de représentation, développées par Goffman, relèvent directement de cette problématique intersubjective où la communication se fait par circulation d'images.

4.1.2.3.7. Statuts et rôles

a) la notion de "statut"

La notion de statut renvoie à un ensemble de positions sociales assumées par un sujet (sexe, âge, métier, position familiale, religieuse, sociale, politique...) qui constituent autant d'attributs sociaux :

"La place d'un individu donné occupée dans un système donné à un moment donné sera nommée statut(s) par rapport à ce système. Dans d'autres recherches sur la structure

sociale, le terme de position [...] a été utilisé dans un sens très voisin, mais sans qu'on ait clairement identifié la condition de temps ni la simultanéité des différents systèmes d'organisation au sein de la même société. On s'est aussi servi pendant longtemps du terme de "statut" pour désigner la position de l'individu dans le système de prestige de sa société. Mais dans l'usage que nous en faisons, il s'applique aussi bien à la position de l'individu dans chacun des autres systèmes." (Linton, 1977 : 71).

Ces différentes positions des sujets concernent, nous dit Linton :

- a) les catégories d'âge et de sexe
- b) l'activité professionnelle
- c) les relations familiales
- d) les groupes associatifs
- e) les positions de prestige

et ne se limitent donc pas, comme c'est trop souvent le cas, à la seule profession.

Selon Linton (1977), un individu ne peut parler que d'une seule position statutaire (adulte, père, médecin, vendeur...) à la fois. La position d'où il parle constitue son "statut actuel", les autres positions qu'il est amené à occuper en d'autres circonstances, non actualisées dans la relation présente, constituent des "statuts latents". Ainsi, le vendeur qui se trouve dans un autobus, se positionne comme voyageur alors que les places de vendeur ou de père de famille demeurent, en la circonstance, des statuts latents.

Dans tous les cas de figure il semble plus correct de parler de statuts d'une personne que de son statut, compte tenu du nombre de positions que chacun est amené à occuper.

On peut toutefois se demander s'il n'est pas courant de

parler à plus d'un titre et donc de plusieurs positions simultanées. On peut ainsi parler à la fois en tant qu'ami et médecin, avec une hiérarchisation inverse des deux statuts selon que la nature du cadre interactif relève de la consultation médicale ou de la conversation. Il peut être également intéressant de jouer sur diverses positions et de profiter d'une position dominante pour établir, par exemple, un rapport de séduction.

Certaines positions, dites "institutionnalisées", sont antérieures au déroulement de l'interaction. Il s'agit de positions comme médecin, avocat, adulte, père, vendeur, psychologue, client, enseignant... La mise en oeuvre de l'une de ces positions peut contribuer à définir la nature de l'interaction : on parlera alors de consultation, d'entretien, de conférence, de transaction, de cours, etc. Il existe par ailleurs d'autres positions qui ne sont pas nécessairement en place dès le début de l'interaction mais qui finissent par s'imposer dans le déroulement et la dynamique d'un échange. On pourra alors occuper la position de quêtendeur, de séducteur, de confident, de boute-en-train, etc.

La plupart des travaux sur l'interaction ont ainsi opposé deux types de positions bien différenciées :

- a) les positions "statuaires", au sens étroit, résultant de caractérisations "externes" à l'interaction et reposant généralement sur des positions "objectives" comme le fait d'être homme, médecin, mari, client, frère, avocat, père, etc.
- b) les places "interactives" résultant d'un positionnement interne à l'interaction. Ainsi, au hasard de l'échange, on peut se retrouver dans un rôle occasionnel de séducteur, de conciliateur, d'accusateur, de conseiller, de demandeur, etc.

Il importe, toutefois, de dépasser les dichotomies de type "extérieur"/"intérieur" qui opposent de manière disjointe un social "externe" à un instant interactionnel "interne". La transgression de cette distinction suppose de passer par un concept plus général pouvant englober ces diverses dispositions. Nous utiliserons, à cet effet, le concept de place issu de Flahault (1978).

Le terme de place utilisé ici couvrira donc trois types de positions : les positions "statuaires" au sens étroit du terme, les positions de prestige et les positions occasionnellement occupées dans un échange.

Par ailleurs la place se trouve, dès Flahault (1978), pensée en termes de rapport de places. Cette disposition permet d'appréhender le positionnement comme une entité relationnelle, alors que le terme de place, utilisé seul, pouvait renvoyer plus volontiers à l'analyse sociologique "objective" d'un individu voire même, à une problématique du sujet libre, conscient et volontaire.

On ne peut, en effet, parler sans occuper une ou plusieurs places déterminées. Ce faisant, on convoque inévitablement son partenaire à une ou plusieurs places corrélatives. On ne saurait communiquer sans passer par la construction d'une relation sociale, et cette relation s'exprime précisément à partir d'un rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires.

On peut parler d'un rapport de places "père / enfant"; "adulte / enfant"; "enseignant / étudiant"; "enseignant / enseignant"; "consulté / consultant"; "service / client"; "medecin/malade"; etc.

Comme le disait Flahault, "chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse; ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélatrice; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de places est en vigueur, soit que le locuteur en attende la reconnaissance de sa place propre, ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport" (Flahault, 1978 : 58).

Par le rapport de places on exprime, plus ou moins consciemment, quelle position on souhaite occuper dans la relation et, du même coup, on définit corrélativement la place de l'autre. L'expression de ces positions passe par les modes de verbalisation, les attitudes et gestes, les canaux para verbaux, la posture et la disposition proxémique.

Cette expression tend à fixer l'identité circonstancielle des interlocuteurs en les convoquant dans une ou plusieurs facettes de leurs identités potentielles ainsi qu'à définir la situation. L'un des enjeux de la relation qui se construit va consister à accepter ou à négocier ce rapport de places identitaires. De sorte que les places occupées en fin d'interaction seront, le plus souvent, distinctes des essais initiaux de positionnements.

Mais en même temps qu'il présente le rapport de places comme produit par les interactants, Flahault indique que chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse. Tout en lui reconnaissant sa qualité d'acteur et sa capacité d'initiative, il se réfère ainsi à une conception sociale du sujet. L'acteur qui instaure un rapport de places n'est donc pas l'équivalent du sujet classique qui serait à l'origine de ses énonciations. Il doit négocier un rapport, permettant de situer l'autre et lui-même, et se place ainsi, en

tant que co-acteur, à l'un des pôles de l'interaction instituée.

Lorsqu'un inconnu sonne à la porte, le rapport de places entre deux personnes qui ne se connaissent pas est, en principe très ouvert. Cependant le particulier tendra à appréhender l'inconnu comme un démarcheur. Il risque donc de partir d'un rapport de places "particulier-inopinément-dérangé-dans-sa-vie-privée"/"démarcheur". A l'intérieur de ce rapport de place, le particulier pourra trouver diverses méthodes pour gérer cette interaction. Si l'inconnu se présente alors comme un nouveau voisin, ou l'ami d'un ami, ce nouveau positionnement amènera une transformation radicale du rapport de places et, par voie de conséquence des stratégies de communication.

La notion de rapport de places présente donc de nombreux avantages. Elle est plus générale que les notions de statut, de places et de positionnement dans la mesure où elle englobe tous les types de relation. Elle est interactive en son principe puisque, même si le système de places dépasse le sujet, le rapport de places est négociable. Cette négociabilité du positionnement ne semblait pas être réellement prise en compte lorsque la relation était pensée comme la rencontre de deux statuts. Elle s'applique aussi bien à des interactions "informelles", comme la conversation, qu'à des interactions "institutionnalisées", comme la conférence. Elle se présente, enfin, aussi bien à des approches macroanalytiques, comme par exemple les essais de typologie des interactions, qu'à des approches plus fines comme les analyses ethnométhodologiques.

b) La notion de rôle

Dès que l'on appréhende la communication à partir de la dramaturgie, ou que l'on exprime le sujet en termes de "soi" ou

de "face", "le rôle" devient l'un des concepts fondamentaux :

Le rôle désigne "l'ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe par conséquent les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne et à toutes les personnes qui occupent ce statut.[...] En tant qu'il représente un comportement explicite, le rôle est l'aspect dynamique du statut." (C. Linton, 1977 : 71-72).

S'agissant de schémas d'actions attachés à l'accomplissement d'une position on pourrait, là encore, estimer qu'il existe deux catégories de rôles :

a) les rôles institutionnalisés, en relation avec l'une des positions institutionnalisées d'un statut (père, médecin, femme, adulte...).

b) les rôles occasionnels (parfois appelés "interactionnels") qui ne sont pas directement en relation avec une position sociale officielle mais avec une fonction "interactive" déterminée (conseilleur, séducteur, sage, grivois, bouffon, "médiateur"...).

Même si elle devait être retenue, cette distinction ne devrait pas être appréhendée de manière trop dichotomique. Certains rôles interactifs peuvent correspondre à des orientations de la personnalité, ou à des fonctions couramment assumées, à ce savoir assez facilement actualisé dans diverses interactions (celui qui est facilement grivois, farceur, moralisateur...). Ils tendent alors, par leur fréquence, à "s'institutionnaliser" tandis que d'autres rôles peuvent demeurer plus occasionnels en restant principalement soumis à la dynamique interne de l'interaction (se trouver dans le rôle du conseiller conjugal suite à des confidences de l'interlocuteur).

Si l'on souhaite, là encore, transgresser les dichotomies du type "externe"/"interne" ou "social"/"interactif", il convient d'analyser le rôle comme une réalité hétérogène résultant de

l'action de ces divers facteurs contradictoires. Dans ces conditions, il paraît souhaitable de référer au rôle sans prétendre qu'il peut y avoir des rôles qui ne soient qu'institutionnalisés ("externes" et "sociaux") et des rôles qui ne soient qu'occasionnels ("internes" et "interactifs").

Par ailleurs, la notion de rôle, comme la notion de places, ne saurait s'analyser au niveau de l'activité d'un seul des partenaires de l'interaction. On ne peut assumer le rôle de professeur qu'en convoquant un auditoire où s'actualisent les rôles complémentaires d'étudiants. On ne peut jouer le rôle de père que vis-à-vis d'une personne assignée au rôle d'enfant, etc. Il paraît donc plus correct de parler de rapport de rôles que de rôles. Cette formulation rappelle également que toute activité entreprise dans le cadre d'une interaction est, par "nature", une action conjointe. Dans la mesure où jouer un rôle revient à établir un rapport de rôles et à s'inscrire dans une dynamique dont chaque acteur n'est qu'un co-acteur, la communication passe par la coordination et la négociation des rôles. Ainsi, quel que soit le caractère pré-programmé du rôle nous aurons une marge de co-action importante :

a) tout d'abord chacun des acteurs, contraint de "remplir" l'un des pôles qu'un rapport de rôles aura la possibilité de s'y investir d'une manière plus ou moins personnalisée. Cette dimension du style ou de la stratégie illustre la "marge de manoeuvre" de l'acteur et le caractère "flou" du social. Il existe donc tout un paradigme de stratégie pour l'accomplissement d'un rôle déterminé.

b) D'autre part, chacun est placé dans une situation de construction conjointe de sens et de positionnement réciproque de son enfant à celle d'enfants obéissant et respectueux, délimitant ainsi une relation complémentaire. Ou bien l'enfant

accepte ce rapport de places et le père pourra "jouer" différentes scènes du rôle de père vertueux qui impliquent le jeu corrélatif de l'enfant sage, ou bien il refusera ce rapport de places. Dans ces conditions ou l'adulte persiste et il contribue à renforcer les éléments conflictuels de l'échange (qui dans les faits modifient le rapport de places), ou il s'efforce de modifier plus directement le jeu des positionnements réciproques. Cette nécessité de conduire simultanément l'auto-adaptation et l'adaptation à l'autre, de devoir constamment négocier l'application d'un rapport de rôles, oblige à concevoir le rôle comme schéma susceptible de multiples interprétations.

À tous les instants de la mise en scène d'un rapport de rôles déterminé, les acteurs sont contraints de négocier les places d'où ils communiquent. L'accomplissement d'un rôle conduit généralement à occuper des places différentes : ainsi dans une interaction comme la conférence, le conférencier peut, tour à tour exposer, expliquer, répondre à des questions de l'auditoire; il peut également construire l'image du chercheur difficile à suivre ou celle du pédagogue usant de métaphores, et jouer sur des registres différents allant du grave au facétieux. Si la notion de rôle est, essentiellement, de nature macro-analytique, celle de place, disponible dès ce niveau, peut encore fonctionner pour appréhender les mouvements les plus intimes de l'interaction. On pourrait d'une certaine manière dire que la place est constitutive du rôle dans la mesure où accomplir un rôle pourrait impliquer l'occupation d'un ensemble de places. Le rapport de places qui permet d'exprimer les rôles dans leur dynamique, va donc constituer l'un des concepts clefs pour l'analyse de nos interactions verbales.

En fait, c'est chacun des paramètres que nous venons d'évoquer qui fait l'objet d'une évaluation, consciente ou inconsciente, de la part de chacun des partenaires, évaluation

qui leur permet de se situer l'un par rapport à l'autre, d'envisager le ou les rôles qu'ils ont à jouer, etc. Plus fondamentalement encore, cette évaluation est une appréciation des enjeux de la rencontre : quel bénéfice, matériel ou symbolique, peut-on espérer en tirer ? dans quelle mesure peut-on s'y assurer de la jouissance d'un des ensembles place-rôle-statut de manière à préserver-renforcer sa face et son capital symbolique ? impose-t-elle/permets-elle d'adopter une attitude de collaboration-coopération, de rivalité, d'imposition d'autorité... ?

4.2. Le cadre participatif :

Pour Goffman, le schéma binaire traditionnel : locuteur/auditeur n'est pas apte à rendre compte du fonctionnement de certaines conversations ; plus le nombre de participants se multiplie, plus le schéma conversationnel varie.

"Le cadre participatif" est une notion, donc, qui recouvre à la fois le nombre des participants et le statut interlocutif.

Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1981 : 9, trad, fçse 1997 : 9) : "chaque fois qu'un mot est prononcé, tous ceux qui se trouvent à portée de l'événement [in perceptual range of the event] possèdent, par rapport à lui, un certain statut de participation. La codification de ces diverses positions et la spécialisation normative de ce qui est une conduite convenable au sein de chacune constituent un arrière-plan essentiel pour l'analyse de l'interaction _ dans notre société comme (je suppose) dans toute autre".

S'ajoutent à cela les caractéristiques proxémiques de la communication : les participants se voient-ils, se trouvent-ils dans un même lieu, placement des uns par rapport aux autres, etc...

Mais ce schéma général se modifie au cours du déroulement de l'interaction. Levinson (1987 : 206), cité par C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 95), appelle "utterance event" : "Tout fragment continu d'interaction caractérisé par une configuration stable des rôles participatifs"^{*}.

4.2.1. L'accès au contexte :

Sans une identification correcte des données contextuelles, les participants ne peuvent pas se comporter comme il se doit dans l'interaction.

Les participants ont accès au contexte par le biais :

- . soit des informations préexistantes,
- . soit celles qui leurs sont fournies au cours du déroulement de l'interaction, ce sont les "indices de contextualisation".

Charaudeau (1983 : 25), cité par C. Kerbrat-Orecchioni, appelle cet "ensemble de savoirs supposés qui circulent entre les protagonistes", "circonstances de discours".

^{*}Cette unité se distingue du tour de parole et de l'intervention, comme on verra par la suite.

"Les indices de contextualisation" sont donc , les données perceptibles dans l'environnement physique , certaines caractéristiques des participants , des données fournies par le "texte conversationnel" lors de l'interaction .

4.2.2. Conclusion :

On voit donc que le contexte est , non seulement , un ensemble de données hétérogènes et étendues , mais , il est en même temps construit dans et par la façon dont l'interaction se déroule .

A propos de ce caractère dynamique et évolutif , Caron (1983 : 54) dit :

"Une situation discursive n'est pas une structure stable et permanente , mais elle se construit progressivement , et se transforme avec le temps ; comme dans le jeu , chaque "coup" instaure une situation nouvelle , ou plus exactement une modification plus ou moins radicale de la situation précédente".

Cette dynamique concerne surtout :

- . les participants , dont les savoirs préalables ne cessent de se modifier au cours du procès de communication , aussi leurs identités , statuts , relations etc...
- . le but , qui préexiste mais qui est négocié pendant l'interaction .

Concluons sur ce point qu'il est évidemment souhaitable, que la description donne le plus possible d'informations contextuelles . Malheureusement , il est exclu que le descripteur de l'interaction , pour avoir accès aux données contextuelles , ait la totalité des savoirs que les participants possèdent ; par conséquent ses analyses effectuées ne seront pas correctes à 100 % .

À notre avis c'est aux marqueurs les plus pertinents que

doit s'intéresser l'analyste des interactions , cela varie évidemment d'une interaction à une autre .

L'objectif de l'analyste aussi est de déchiffrer la "partition invisible" qui guide le comportement de ceux qui se trouvent engagés dans un processus communicatif , et de dégager toutes les règles qui fondent le déroulement des interactions verbales .

Les pages qui suivent seront consacrées aux règles de l'alternance des prises de parole , ainsi qu'à l'organisation structurale et séquentielle des interactions verbales .

4.3. le système des tours de parole

4.3.1. Définition

Tout d'abord , qu'est "un tour de parole" ? C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 159) , le définit ainsi :

"À un premier niveau d'analyse que l'on peut dire "formel" , toute interaction verbale se présente comme une succession de "tour de parole" _ce terme désignant d'abord le mécanisme d'alternance des prises de parole , puis par métonymie , la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction" .

Pour que le principe d'alternance soit respecté , il faut bien évidemment , que les participants se mettent d'accord sur un contrat , à savoir , lorsque L1 parle pour un certain temps , L2 doit écouter L1 , et de ne prendre la parole que si ce dernier la cède , sinon il y aura "chevauchement de parole" que les participants ont tout intérêt à éviter .

4.3.2. Fonctionnement de l'alternance :

Mis à part le cas où il y a présence d'un "distributeur des tours" dans des séances, débats, colloques, émissions, etc... (voir même des fois dans des conversations familières, amicales et autres...), les changements de tours sont négociés par les participants.

À quel moment, donc, s'effectue l'alternance ? et qui prend le relais ?

4.3.2.1. Le moment de l'alternance

C'est à partir des signaux que les changements de tour s'effectuent, ils sont :

. de nature verbale : complétude de l'énoncé* ; statut illocutoire

*Quoique parfois on cesse de parler sans achever la phrase.

Les signaux peuvent être pris en défaut ou tout simplement le locuteur suivant commet une erreur. Les procédures de résolution sont :

- « 1. un des locuteurs cesse en général très vite de parler;
2. le locuteur qui a imposé son tour de parole répète la partie de son tour de parole qui a été obscurcie par le chevauchement dès qu'il est devenu locuteur unique;
3. si aucun locuteur ne cesse immédiatement de parler, un système de compétition se met en place où l'un cherche à dominer l'autre (syllabe après syllabe) en parlant plus fort, en ralentissant son débit, en allongeant les voyelles, etc. Naturellement, de telles pratiques comportent une menace contre la face et nécessitent la mise en place de séquences de réparation » (P. Bange, 1992: 36).

de l'énoncé (exemple : la question)* , morphèmes connotant la clôture (exemple : voilà , c'est comme ça , enfin...)** , expressions phatiques (exemple : "hein ?" , "non ?" etc...)**.

. de nature phonétique et prosodique : intonation , pause de la voix (avec un débit ralenti , chute de l'intensité articulatoire , voix traînante sur les dernières syllabes de l'énoncé , et certains indices non verbaux) .

. de nature mimo-gestuelle : regard fixé porté sur l'interlocuteur, sollicitation de L2 en levant la tête ou en fronçant les sourcils.

Pour Sacks, Schegloff et Jefferson (1978 : 42), cité par Bang , 1992 : 36-37) :

« Il ne faudrait pas concevoir les tours de parole comme des unités caractérisées par une division du travail dans laquelle le locuteur détermine l'unité et ses limites et les autres partenaires ont pour tâche la reconnaissance des dites limites. Un tour de parole est plutôt une unité de la constitution et les

* Parfois il y a rajout ou expansion .

** Quoique parfois il y a rajout ou expansion .

Exemple de l'arabe marocain(C.2, 29.E), Safi: *c'est tout*.

*** non ? : ilá ? (en arabe marocain, C.5, 7.A.).

D'autres exemples relevés, smact ?! : *tu as entendu ?!* (C.5, 28.B), yák ? : *n'est-ce pas ?* (C.6, 13.B).

limites impliquent une distribution des tâches telle que : un locuteur peut parler de manière à permettre la prévisibilité de la complétude possible (...) et à permettre aux autres d'utiliser les lieux de transition pour commencer à parler ou ne pas saisir l'occasion, pour influencer sur la direction de la conversation, etc. C'est à dire que le tour de parole en tant qu'unité est déterminé interactivement ».

4.3.2.2. A qui le tour ?

Le problème de la nature du "next speaker" se pose lorsque le nombre des participants dépasse deux locuteurs .

Deux techniques sont envisageables :

- a_ L1 sélectionne L2 , à l'aide d'un certain nombre d'indices :
- . verbaux : appel explicite de L2 , contenu des informations de L1 qui font appel à L2 comme successeur légitime .
 - . non verbaux : geste d'ostentation , orientation du corps , direction du regard , etc...*

*Autre cas de figure intermédiaire entre la sélection de L1 et l'auto-sélection de L2 , lorsqu'un participant se porte candidat à la succession . L1 a le devoir de le sélectionner .

b_ L2 se sélectionne lui même , comme successeur légitime de L1.

Il peut arriver , dans certaines situations , qu'aucun candidat ne se présente , dans ce cas là L1 reprend la parole , pour donner une deuxième chance aux candidats .

Il peut arriver aussi , que des candidats se présentent au même temps : dans ce cas là , il y a chevauchement, qui finit par une négociation comme : "pardon" , "allez-y" , "je peux parler" , etc...

On a vu , donc , comment s'effectue le réglage de l'alternance , voyons maintenant les dysfonctionnements (ou ratés) de ce système .

4.3.3. Dysfonctionnement de l'alternance :

4.3.3.1. Nature de l'alternance :

Les dysfonctionnements des règles de l'alternance (ou "ratés" du système des tours) sont dus , soit à l'ambiguïté des indices qui régissent les règles d'alternance , soit à la violation de ces règles due à une volonté de ne pas s'y soumettre de la part des partenaires .

Ces dysfonctionnements donnent lieu , soit à un silence (ou "gap") , soit aux ratés (ou "interruptions") .

L'interruption peut être sans incident , à savoir que L2 profite d'une pause de L1 pour intervenir sans chevauchement .

Elle peut être délibérée aussi , à savoir que L1 intervient alors que L2 continue de parler ; dans ce cas là il y a chevauchement*.

Mais les interruptions sont de différents types , on distingue :

- . les interruptions à fonction positive d'entraide , lorsqu'il s'agit d'une panne lexicale , d'un récit qui transgresse la loi d'informativité**, ou d'une interruption qu'impose le code de la politesse .
- . les interruptions coopératives , où l'intervention de L2 a une valeur de soutien à L1 , elle est une manifestation d'un acquiescement et d'un accord portés à l'intervention de L1 , et qui marque aussi une certaine ambiance appréciée par L2 :
- . les interruptions "offensantes" : lorsque L1 est de mauvaise foi, ou il est hors du sujet , ou L2 est insulté , ou L1 est bavard .
- . les interruptions délibérées : leurs conséquences sont très graves pour le déroulement de l'interaction .

* Orecchioni (1990: 174). remarque que très souvent, L2 anticipe sur la fin de tour, du fait que les derniers mots généralement ne sont pas informationnels. Ce sont des chevauchements très brefs qui ne perturbent pas le déroulement de la conversation.

** Comme par exemple, raconter quelque chose déjà vue ou entendue.

4.3.3.2. Nature du successeur :

Concernant les successeurs , trois cas de figure se présentent :

- . "gap" , lorsqu'il y a absence de candidats .
- . chevauchement , lorsqu'il y a intervention de candidats au même moment .
- . intrusion, lorsque le successeur prend la parole qui ne lui appartient pas .

Il y a deux sortes d'intrusions :

- . L3 se sélectionne alors que la parole est donnée à L2 .
- . Une personne non conviée à la conversation .

Une intrusion peut avoir une issue heureuse ou malheureuse , selon que L3 s'impose (après négociation) , ou cède (après être remis à sa place . Exemple : "De quoi je me mêle" , "Occupe-toi de tes oignons", etc...) .

4.3.4. Conclusion :

Il y a bien des règles qui régissent l'organisation des tours de parole , seulement ces règles sont plus ou moins complexes , et sont prêtes des fois à plus qu'une interprétation que les participants doivent effectuer , négocier , pour assurer la conversation.

4.4. L'organisation structurale des conversations ou le modèle d'Orecchioni:

4.4.1. Introduction :

Une conversation n'est pas régie seulement par les règles d'alternance , mais aussi par des règles de cohérence

interne , et c'est ce que nous essaierons de faire à un deuxième niveau d'analyse , à savoir : dégager les règles qui régissent l'organisation séquentielle des énoncés .

Selon notre linguiste, à la base, les conversations sont constituées d'actes de langage. Aussi, elles se présentent comme une architecture complexe et hiérarchisée, construites à partir d'unités de rangs différents, emboîtées les unes dans les autres avec certaines règles. Ces différentes unités entretiennent des relations d'inclusion et de subordination; cela s'appelle le modèle hiérarchique.

Quant aux rangs, ils sont au nombre de cinq*: l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention, et l'acte de langage**.

4.4.2. L'interaction :

. Définition :

Orecchioni définit l'interaction comme suit :

"Nous préférons réserver le terme de "conversation", que certains utilisent de façon générique , à la désignation d'un

* Pour Robert VION (1992), le modèle comporte six rangs: l'interaction, le module, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

** Orecchioni souligne que cette organisation est générale; en effet, chaque interaction a son organisation propre.

genre particulier (mais prototypique) d'interaction"*.

. Quand a-t-on affaire à une seule et même interaction ?

Pour répondre à cette question un certain nombre de critères ont été élaborés :

a- le "schéma participatif" :

Une interaction est "délimitée par la rencontre et la séparation de deux interlocuteurs" (Roulet et al. 1985 : 23 , cité par Orecchioni) , et par le fait que "les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres" (Goffman , cité par Orecchioni) . Dès qu'il y a modification du nombre et de la nature des participants , on a affaire à une nouvelle interaction . Néanmoins , dans un échange communicatif , une personne peut quitter le groupe comme elle peut s'y introduire sans entraîner une nouvelle interaction.

* Il y a un inconvénient quand on utilise le même terme pour désigner aussi bien le phénomène général de l'interaction verbale que telle interaction particulière mettant en présence des acteurs déterminés. Cet inconvénient explique, en partie, le recours à des termes comme incursion chez Roulet, "speech event" pour Labov et Fanshel, "rencontre" ou "encounter" pour Edmondson et Goffman. Dans notre terminologie, nous utiliserons le terme de conversation comme synonyme d'interaction.

b- unité de temps et de lieu :

Ce critère n'est pas toujours respecté , car on peut changer de lieu tout en poursuivant la même conversation.

c. critère thématique :

L'unicité du thème présente certaines limitations , parce qu'on peut avoir un même thème , comme on peut aussi avoir des conversations "à bâtons rompus".

Orecchioni (1990 : 216) , propose une autre définition concernant l'unicité de l'interaction : "Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction , il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture , qui dans un cadre , spatio-temporel modifiable mais sans rupture , parlent d'un objet modifiable mais sans rupture".

d. critère d'ouverture et de clôture :

Malheureusement , ce critère ne s'applique pas à tous les types d'interaction.

4.4.3. La séquence* :

*Ce mot est désigné par d'autres termes ; exemple : l'école de Birmingham et l'école de Genève l'appellent : transaction ; Edmondson : phase , Owen : section , Jefferson : serial unit...D'autres spécialistes des actes de langage l'appellent « macro-acte » (Van Dijk, 1977: 238).

Selon Orecchioni : "La séquence peut être définie comme un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique :

_sémantique : on trouve là le critère thématique qui a été évacué de la définition de l'interaction ;

_pragmatique : "lorsqu'ils maintiennent encore l'existence d'une unité , dite "transaction" , intermédiaire entre l'échange et l'interaction..." (1990 , tome 1 : 219)*.

Mais la délimitation des séquences est une chose difficile , et laisse une grande part à l'intuition du descripteur. Orecchioni (1990 : 220) dit à ce propos : "Il me semble pourtant par expérience utile d'accorder à la séquence une place dans le modèle hiérarchique , même si sa configuration et ses propriétés varient sensiblement d'un type d'interaction à l'autre , et il est nécessaire d'adapter cette unité théorique aux différents cas de figure qui peuvent se présenter".

C'est la définition que nous adopterons pour notre corpus.

Pour l'école de Genève, elle correspond à un seul but ou une même tâche, exemple: dans un magasin, le client accomplit plusieurs tâches: choisir sa marchandise, se renseigner sur le prix, marchander, etc

* Il semble toutefois nettement, plus facile de définir la séquence comme une unité fonctionnelle que thématique.

Néanmoins certaines séquences sont plus reconnues que d'autres , ce sont les séquences d'ouverture et de clôture*.

4.4.4. L'échange* :

C'est l'unité de base du dialogue , elle correspond à ce que Moeshler (cité par Orecchioni , 1990 : 224) appelle : "La plus petite unité dialogale"**. Cette unité est elle-même constituée d'interventions.

ce type d'unité, donc, n'est pas envisagé par les Genevois puisque l'unité immédiatement constituante de l'incursion se trouve être l'échange: « Nous posons que toute incursion peut s'analyser à un premier niveau en trois constituants : un échange subordonné à fonction d'ouverture de l'incursion, un échange principal à fonction de transaction, et un échange subordonné à fonction de clôture. » (Roulet & Al. 1985: 23).

* Les échanges à une seule intervention peuvent se réaliser aussi par des moyens non verbaux , c'est le cas des requêtes par exemple.

Les actes non verbaux comme un haussement des épaules , de tête, un sourire, etc., malheureusement ne figure pas dans notre corpus faute d'enregistrement visuel.

** La structure normale est-elle binaire ou ternaire ? D'après Orecchioni (1990 : 237), "La norme varie selon les types d'échanges, et de situation : en classe , la réponse de l'élève à la question du maître est effectivement presque toujours suivie d'une "évaluation", aux deux sens de ce terme [...] Dans les conversations quotidiennes, il semble que l'évaluation soit également attestée dans ce même type d'échange question-réponse, sans y être toutefois aussi systématique [...] En revanche l'échange de salutations possède typiquement une structure binaire, et c'est la paire adjacente qui apparaît dans ce cas comme la "norme".

4.4.5. L'intervention :

Quant à l'intervention , elle est l'unité monologique de l'échange. Elle peut être initiative ou réactive comme elle peut être en même temps réactive et initiative dans le cas où elle est formée de plusieurs actes constitutifs. Face à la dichotomie réactif/initiatif Orecchioni, comme Goffman (1987), préfère réponse/réplique: « Les "réponses" au sens strict qui apportent une information demandée, et les "répliques", qui commentent l'énonciation de L1. »(Orecchioni, 1990: 206). Soit l'exemple suivant donné par Orecchioni (1990 : 225) :

Ex. 1:

"(1) L1_"Salut !

(2) L2_Salut !/

(3) L1_ça va ?

(4) L2_ça va./Et toi ?

(5) L1_Pas trop mal.../Où cours-tu comme ça ?

(6) L2_Au cinéma".

EX.2 (Corpus: C.2):

"1.B_ ma bānšay dāk sseyyəd ? *il n'est pas apparu le monsieur ?*

2.E_ nhar lhād fə llil radi *dimanche soir il arrivera*
yəwʃəl

3.A_ bqat fə ttomobil ja *le problème c'est la voiture*
ssimohəmməd ! *monsieur mohamed !*

Bien qu'il ne parle pas de séquence (mais d'échange), Roulet admet parfaitement que l'ouverture et la clôture, fonctionnent comme des éléments subordonnés au centre de l'interaction.

4.A' mʃit lʃand hadak ĥad *tu es allé chez lui ce*
 sbah ? *matin ?*

5.E_ lla duzt lcandu ltaht. *non non je suis passé*
 en bas

On voit bien que l'intervention se définit par rapport à l'échange , elle peut avoir une frontière au milieu du tour (exemple1 : (4) et (5), EX.2: 3 et 4).

Mais à partir de quel moment a-t-on affaire à une intervention ? là aussi , comme on verra , dans notre corpus , la tâche s'avère difficile surtout lorsqu'il s'agit des régulateurs* :

L'intervention elle-même , est constituée d'actes de langage.

4.4.6. L'acte de langage :

“ Unité minimale de la grammaire conversationnelle, l'acte de langage est aussi l'unité la plus familière aux linguistes, puisqu'ils ont depuis un certain temps déjà adopté cette notion, née comme on sait dans le champ de la philosophie analytique” (Orecchioni, 1990: 229-230).

Mais concernant le bornage des actes de langage , on peut dire qu'il n'y a pas de critères clairs. L'intuition du descripteur reste le seul moyen pour délimiter les actes de langage.

Sur le plan paradigmatique Orecchioni dit :

* Pour cet exemple précis, lorsqu'il s'agit d'un acte de langage suivi par une expression phatique, il est traité comme un seul acte dans notre corpus.

« Les frontières sont donc loin d'être claires, qui séparent les différents actes de langage (l'ordre de la requête, le vœu de la salutation, l'offre de la proposition, le conseil de la suggestion, etc. » (1990: 232).

Il en va de même pour le problème de la délimitation syntagmatique. En fait, la même séquence linguistique pourra selon les situations, être analysable différemment. Ainsi, la phrase *il fait beau non ?* pourra correspondre à un seul acte (une question), ou pourra correspondre à deux actes successifs: une assertion, suivie d'une question*.

Sur le nouveau sort réservé à cette unité dans cette construction hiérarchique, Orecchioni dit:

« ...l'acte de langage voit tout à la fois son statut conforté (car il se trouve placé à la base de cet édifice complexe qu'est une conversation), et affaibli (car il n'apparaît plus que comme une unité parmi d'autres » (L'information grammaticale, n° 66 Juin 1995: 7).

4.4.7. L'échange : Quelques caractéristiques :

4.4.7.1. Structure interne :

Un échange peut être constitué d'une seule , deux ou plusieurs interventions :

. Echanges comportant une seule intervention :

Ce sont les interventions qui ne sont pas prises en compte par L2 , c'est ce qu'on appelle un échange tronqué . C'est le cas par exemple des actes implicites où L2 adopte un comportement d'évitement (par le silence , ou en enchaînant sur un autre échange).

. Echanges formés de deux interventions :

Le cas le plus fréquent est le couple question/réponse. La première intervention est dite initiative , la deuxième est réactive.

. Echanges formés de trois interventions :

Ils présentent l'organisation suivante :

L1_intervention initiative.

L2_intervention réactive.

L1_intervention évaluative.

Exemple : L1_Quel âge as-tu ?

L2_30 ans.

L1_Mais tu es très jeune !

Par la troisième intervention , L1 clôt l'échange en émettant un certain jugement. Dans notre exemple, il s'agit d'un commentaire évaluatif.

. Echanges comportant plus de trois interventions :

Très souvent l'intervention initiative donne lieu à une transaction entre les locuteurs . E.Roulet explique cela par le fait que la réaction ou l'évaluation ne donne pas de satisfaction à l'interlocuteur. Dès lors l'échange continue jusqu'à complétude interactionnelle.

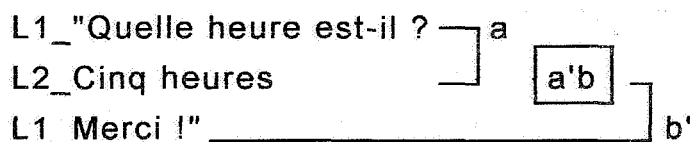
Mais selon notre linguiste C.Kerbrat-Orecchioni , cette affirmation est très généralisante , et imprécise , car "s'agissant par exemple d'une question telle que "tu pars pour les vacances ?" : on ne voit pas en quoi "non , je reste pour travailler" satisferait moins que "oui" à la condition de

complétude (il faudrait donc pour chaque type d'échange voir quelles sont les réactions qui ont vocation à être clôturantes, ou non clôturantes)" (1990 : P.238).

L'autre problème des échanges , d'après l'école de Genève , c'est lorsque ces derniers renferment d'autres échanges , ou constituent des interventions , c'est ce qu' Orecchioni appelle "concept à enchâssement généralisé".

4.4.7.2. Modèle à enchâssement généralisé :

Pour cela Orecchioni dresse un exemple , et le traite de la manière suivante :



Pour Orecchioni ce n'est pas un échange ternaire unique , et canonique du genre (a_a'_a") ; L2 est une réponse , une assertion à l'information demandée , mais c'est aussi un service rendu , qui appelle un remerciement* .

* On verra que pour l'école de Genève, le traitement accordé à ce genre d'échange est différent de celui d'Orecchioni.

« Par cette description, on considère que l'on a affaire à deux échanges distincts (à chaque échange correspondant dans la représentation une lettre spécifique), et successifs: question-réponse, puis service-remerciement. Mais ces deux échanges sont en quelque sorte encastrés l'un dans l'autre, à la faveur de la bivalence du second tour, qui fusionne deux actes de langage, et corrélativement, fonctionne à la fois, _comme l'intervention réactive du premier échange _et comme une intervention initiative en ouvrant un second. Je parlerai dans ce cas d'échanges imbriqués. » (Orecchioni, 1980: 241).

Reste à traiter la manière superficielle dont s'organisent les échanges .

4.4.7.3. Echanges : Organisation séquentielle* :

En s'inspirant de la versification française, Orecchioni distingue les types d'échanges suivants :

. Echanges suivis :

Exemple** :

* Le type de description qui va suivre vise surtout l'organisation linéaire du texte conversationnel , et non sa structure logique.

** Les exemples qui suivent sont donnés par Orecchioni.

L1_ "Salut !" } a
 L2_ Salut } a'

L1_ Où cours-tu comme ça ? } b
 L2_ Au cinéma } b'
 L1_ Ah au ciné ? } b''

L1_ Salut !/où cours-tu comme ça ? a } b
 L2_ Au cinéma" } b'

Echanges "croisés" :

Deux cas se présentent :

Exemple :

L1_ "Mais dites-moi quel âge avez-vous ? Excusez-moi...
 L2_ Vingt-huit ans , y a pas de mal".

L1_ } a
 L1_ } b
 L2_ } a'
 L2_ } b'

L1_ "Où cours-tu comme ça ?
 L2_ Et toi ? Moi je vais au cinéma .
 L1_ Eh bien moi , je vais au boulot".

L1_ } a
 L2_ } b
 L2_ } a'
 L1_ } b'

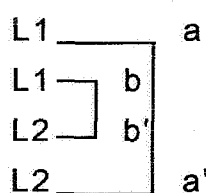
. Echanges "embrassés"* :

Deux cas se présentent :

Exemples :

1_Le professeur_ "Bonjour , Mademoiselle...c'est vous , c'est bien vous n'est-ce pas , la nouvelle élève ?

L'élève_ Oui , Monsieur. Bonjour Monsieur".

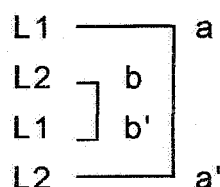


2_ L'élève_ "(...) le professeur est à la maison ?

La bonne_ C'est pour la leçon ?

L'élève_ Oui , Madame.

La bonne_ Il vous attend".



* Dans les deux échanges croisés et embrassés, il paraît qu'Orecchioni conçoit qu'une intervention puisse être formée de plusieurs interventions. Ce qui se trouve en cause dans un tel traitement, c'est la définition de l'interaction: l'intervention peut-elle être constituée d'interventions ?

4.4.7.4. Frontières de l'échange :

D'après Orecchioni : "Si l'on veut sauver la notion d'échange (ce qui me semble possible , et nécessaire) , il faut admettre l'existence de degrés de dépendance d'une séquence A par rapport à une séquence B [...] On dira que A ouvre un nouvel échange si son caractère initiatif l'emporte nettement sur son caractère réactif , c'est à dire s'il détermine plus ce qui suit qu'il n'est déterminé par ce qui précède" (1990 : 253).

En ce qui nous concerne , dans notre analyse du corpus, on distinguera :

- . les énoncés qui sont simples , mais qui réalisent la partie médiane d'un échange ternaire .
- . les énoncés complexes , qui assurent par là même l'imbrication de deux échanges différents .
- . les échanges du genre

a	
a'	
b	
b'	

en mettant en évidence que tout b intègre obligatoirement une sorte de a'' qui joue le rôle de lien entre les deux échanges.

4.5. Conclusion:

Ce dont on peut conclure , c'est que les règles conversationnelles qu'on a vues jusqu'à maintenant , sont de type probabiliste , que ces règles sont très générales et neutralisent des variantes de ce système*.

*Notons que les modèles proposés à ce jour ont été élaborés surtout pour rendre compte des échanges dyadiques , on verra dans la partie d'analyse à quel point ces modèles sont efficaces pour les conversations à partenaires multiples .

Du point de vue des outils d'analyse , ils sont divers ; ils prennent en compte aussi l'idée selon laquelle un texte est un produit collectif , et ils essaient de rendre compte du fonctionnement des interactions.

Concernant l'organisation structurale d'une conversation, il arrive (comme on le verra dans la partie d'analyse) qu'on hésite entre plusieurs solutions descriptives . Pour opter pour tel ou tel choix , l'analyse doit s'appuyer non sur des unités isolées , mais sur un faisceau de traits sémiotiquement hétérogènes , tels que :

- . marqueurs prosodiques : la pause , la hauteur de la voix .
 - . marqueurs syntaxiques : l'ellipse par exemple.
 - . marqueurs lexicaux : les connecteurs et leurs valeurs multiples , les conclusifs , les régulateurs , les évaluateurs .
- Tous ces marqueurs ne reçoivent leurs valeurs qu'en tenant compte de leurs natures lexicale , prosodique , etc.

5. Roulet et le modèle hiérarchique ou l'école de Genève:

5.1. Historique

L'une des premières tentatives du modèle d'analyse hiérarchique du discours dialogué, remonte à Sinclair et Coulter (1975). Les représentants attirés par ce type de modèle restent incontestablement les linguistes de l'école de Genève travaillant avec Eddy Roulet. Dès le premier numéro des Cahiers de linguistique française, portant sur les actes de langage et la structure de la conversation, cette école mettait en place un modèle hiérarchique de la structure conversationnelle. Ce modèle a été constamment confirmé et

enrichi à travers les divers publications du groupe, parmi lesquelles, les numéros des Cahiers de linguistique française, le numéro 44 des études de linguistique appliquée (1981) portant sur l'analyse des conversations authentiques, l'ouvrage collectif de 1985 sur l'articulation du discours en français contemporain.

Toujours dans cette même perspective, des concepts plus larges ont pu être envisagés, comme ceux de schéma d'action (ex. Bang et al : 1987 et 1992) d'agenda, de script ou scénario (Schank & Abelson: 1977). Mais, ils n'ont eu jusqu'ici qu'une valeur programmatique et les tentatives de théorisation semblent encore en gestation.

5.2. Introduction:

Le modèle hiérarchique veut rendre compte de la structure globale de la "conversation", entendue au sens large des premiers travaux sur l'interaction. Ce modèle repose sur quatre catégories d'unités emboîtées, qui sont: l'incursion*,

* L'inconvénient d'utiliser le même terme pour désigner aussi bien le phénomène général de l'interaction verbale qu'une interaction particulière, explique en partie le recours au terme "incursion" chez Roulet ou "rencontre" chez Goffman:

« Par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres; le terme "une rencontre" pouvant aussi convenir ». (Goffman, 1973: 23).

Nous trouvons le même type d'approche chez Roulet (1973: 23):
 Nous situons le point de départ de notre analyse au niveau de l'incursion, définie comme une interaction verbale délimitée par la rencontre et la séparation de deux locuteurs ». (1985: 23).

Voir aussi Orecchioni qui propose une autre définition de l'interaction.

l'échange*, l'intervention, et l'acte de langage.

Rappelons toutefois que le modèle hiérarchique initial chez les Genevois comportait un niveau supplémentaire, appelé transaction, entre l'incursion et l'échange:

"La transaction est l'unité du second rang du système [...] Elle consiste pour nous en une unité définie à partir des critères de thématization d'actions. Une transaction est une unité de négociation conversationnelle portant sur un seul objet transactionnel. Si, dans une librairie, on désire acheter un livre et se renseigner sur le prix d'un autre, par exemple, chacune de ces opérations constituera un objet transactionnel [...] La transaction est ainsi organisée à l'intérieur de l'incursion, comme une suite libre et autonome d'échanges". (Auchlin & Zenone, 1980: 8-9).

Néanmoins Roulet s'intéresse plus particulièrement à des niveaux nettement plus restreints, à savoir l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

Le modèle initialement présenté par l'école de Genève s'inspire des études du sociologue Goffman (1973-1974).

* Etant donné que l'échange est une unité relativement petite, le besoin s'est fait sentir chez Orecchioni d'introduire un concept intermédiaire entre l'échange et l'incursion, à savoir la séquence.

Pour Goffman, l'interaction sociale est guidée principalement par le souci des participants de ne pas perdre la face. De là Roulet conclut que tout acte illocutoire, constitue une menace potentielle pour les faces positives (c'est à dire l'image publique) ou négatives (c'est à dire l'indépendance) des interlocuteurs, exemple donné par Roulet:

« Si je dis à mon voisin, dans la salle d'attente du dentiste, il fait vraiment chaud aujourd'hui ou est-ce que vous avez fini de lire Le Monde ? je crée tout à la fois une menace potentielle pour ma face positive, car mon voisin peut m'ignorer ou me rabrouer, récusant ainsi mon droit à la parole, et une menace pour la face négative de mon interlocuteur, car j'empiète sur son territoire et le mets dans la situation de réagir, positivement ou négativement ». (Roulet, 1981: 7).

Ce caractère menaçant de tout acte dans l'interaction sociale a entraîné, chez Goffman, le développement des processus de figuration (face work), qui visent précisément à neutraliser ces menaces potentielles pour les faces des participants. Ces processus de figuration déterminent dans une large mesure un modèle de structure de la conversation à deux niveaux: échange et intervention, et influent à un troisième niveau: la réalisation des actes de langage.

5.2.1. L'échange*:

* Voir le formidable article de S. Remi-Giraud, in *Décrire la conversation* (1987), qui, à partir du parallèle entre phrase et échange, a essayé d'appliquer à l'analyse de la structure interne de l'échange, certains concepts et méthodes employés en syntaxe. Et qui correspond à la représentation que fait E. Roulet de la notion de l'échange.

Puis Roulet ajoute: "Mon intervention inopinée dans la salle d'attente introduit une rupture dans l'équilibre interactionnel, marqué par le silence de part et d'autre qui y régnait. Cet équilibre ne peut être rétabli que par une intervention de l'interlocuteur; l'ensemble des interventions, de la rupture au rétablissement de l'équilibre, constitue un échange".(Roulet, 1981: 8).

Selon Moescler, l'échange est la « plus petite unité dialogique composant l'interaction. Les constituants de l'échange sont les interventions qui entretiennent entre elles des relations illocutoires ». (1985: 191).

Selon Roulet (toujours avec Goffman), il y a deux types d'échanges:

_les échanges confirmatifs, qui visent à entretenir ou à confirmer une relation établie, généralement formés de deux interventions (exemple: les salutations), et

_les échanges réparateurs, qui visent à neutraliser les effets potentiellement menaçants d'une intervention pour la face de l'interlocuteur. Ils comprennent généralement trois interventions. Exemple:

"A: Tu peux me passer le pain ?

B: Volontiers.

C: Merci

A: requête

B: satisfaire la requête

A: évaluer la manière dont sa requête est satisfaite" (Roulet, 1981: 8).

''Cette structure tripartite est la condition nécessaire pour réaliser la complétude interactionnelle* de l'échange réparateur: l'initiative du locuteur doit être approuvée par l'interlocuteur et la réaction de l'interlocuteur doit être à son tour approuvée par le locuteur pour que l'échange puisse se clore''. (Roulet & al. 1985: 26)**.

5.2.2. L'intervention :

Les processus de figuration déterminent la structure de l'échange à un deuxième niveau; « La requête que j'adresse à mon interlocuteur sera plus aisément satisfaite si je la prépare et si je la justifie, car ces actes contribuent à neutraliser la menace potentielle que comporte la requête isolée ». (Roulet, 1981: 8).

Par conséquent le premier constituant d'un échange réparateur sera une intervention (move chez Goffman).

5.2.3. L'acte de langage :

L'intervention est composée d'un:

_acte central, appelé acte directeur d'intervention, et des:

_actes subordonnés***, actes de préparation et de justification.

* Sur la complétude interactionnelle, Roulet développe tout un chapitre que nous verrons au 5.2.6. *De la conversation comme négociation*.

** L'ordre de l'échange, objet de nombreux travaux à l'initiative de l'école de Genève, comme on verra par la suite, présente parfois « un degré de sophistication et un formalisme qui peuvent apparaître déconcertants ». (R. Vion, 1992: 155).

*** Avec les actes directeurs et subordonnés, Roulet s'inspire de Ducrot dans ses analyses effectuées sur l'argumentation.

Souvent les interventions sont composées de plusieurs actes. Le nombre et la position de ces derniers ne sont pas pertinents.

De là on peut dire que chez Roulet, il y a une structure à trois niveaux hiérarchiques: échange, intervention et acte de langage.

Les interventions remplissent les mêmes fonctions illocutoires que les actes (voir Roulet: 1978). Selon Roulet, un échange peut être constitué d'une intervention de requête, suivie d'intervention d'acceptation et de remerciement.

Mais concernant la structure de l'échange, on distinguera les fonctions illocutoires initiatives (exemple, l'assertion, la demande d'information, la requête), caractérisant la première intervention, des fonctions illocutoires doubles, réactives et initiatives (exemple, réponse/information, demande de confirmation/question), caractérisant la deuxième intervention, et des fonctions illocutoires réactives (exemple, l'évaluation), caractérisant la troisième intervention, permettant ainsi de clore l'échange.

L'intervention de fonction illocutoire initiative commande les autres, Roulet l'appelle: intervention directrice d'échange. Puis, surtout, E.Roulet insiste sur la nécessité d'introduire à côté de la caractérisation illocutoire des actes de langage, une caractérisation interactive.

Selon Roulet, la valeur illocutoire d'un fragment discursif devrait se déduire "des fonctions interactives" et non se dériver de "la fonction de l'acte isolé". Autrement dit pour les actes non isolés, leur valeur illocutoire devrait se calculer à partir de leur fonction dans l'interaction.

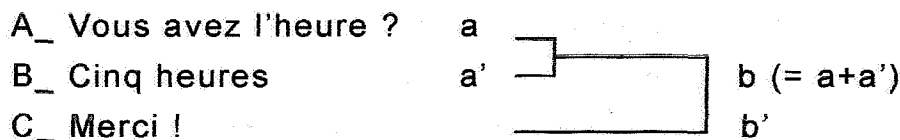
Aussi, Roulet affirme que les fonctions interactives sont

internes à l'intervention, alors que les fonctions illocutoires caractériseraient les diverses interventions d'un échange:

"Les interventions d'un discours dialogique n'entretiennent pas des relations hiérarchiques; elles s'enchaînent linéairement, liées par des fonctions illocutoires initiatives et réactives". (1985: 74).

5.2.4. Echanges: analyse dans la structure hiérarchique:

A la différence d'Orecchioni, l'école de Genève analyse l'exemple ci-dessous de la manière suivante:



"[...].

1) l'acte d'affirmation B constitue une marque de la prise en compte de la question A, donc du deuxième terme de la première paire minimale. Ceci entraîne qu'on considère le couple AB comme un échange (a).

2) C constitue également une marque de prise en compte [...].

2'') C est une prise en compte de B rapporté à A (c'est à dire de B comme réponse), une appropriation de B par rapport à A [...] Il faut alors poser l'occurrence C au même rang que l'échange AB, et considérer que (a) et C forment un échange (b). (Auchlin & Zénone 1980: 10-11).

Ainsi l'échange AB (ou a-a') se trouve après coup, converti en intervention b, afin de pouvoir s'intégrer à l'échange b-b' de rang supérieur.

Pour Robert Vion (1992: 156):

« Nous sommes en présence d'une curieuse combinaison de critères d'analyse: l'analyse fonctionnelle, visant à définir une

unité par rapport à sa contribution à l'organisation d'unités plus vastes, se trouve subordonnée à un critère purement formel visant à définir l'échange en termes d'interventions. Est-il concevable qu'une unité initialement identifiée comme échange puisse, du fait de son intégration à un échange plus vaste, se voir "rétrogradée" au niveau inférieur, celui de l'intervention, et changer ainsi de nature ?

Ce à quoi répond Orecchioni (1990, 241-242):

« Comme l'échange AB se trouve dans cette description converti en intervention, il en résulte qu'un échange peut être constituant non seulement d'un échange de rang supérieur, mais d'une intervention. C'est sur une telle base que repose actuellement le modèle genevois, c'est à dire que le principe:

P1 : « toute unité de rang supérieur est constituée d'unités de rang inférieur » doit être d'après Moeschler complété par un "principe de composition complexe" (qui contredit en partie P1).

P2: "une intervention peut être composée d'actes de langage, d'interventions et d'échanges" (cf. aussi Roulet (1981: 11): "il faut donc admettre qu'un échange peut être constituant d'une intervention") ».

Cette analyse, donc, met en cause la définition initiale de l'intervention, puisque a-a', se trouve convertie en intervention. Elle met en cause aussi la définition initiale de l'échange: l'échange de base, converti en intervention, constitue, avec une autre intervention, un échange de rang supérieur, lequel à son tour est converti en intervention, etc., pour aboutir, de proche en proche, à un échange de dernier rang, finissant par recouvrir l'ensemble de la conversation*

Pour Orecchioni (1990: 241-242):

*Voir Moeschler (1987b: 142-143).

« Cette organisation donne lieu à des représentations extrêmement complexes (...) d'une longue séquence ramenée en dernière instance à un échange unique_, qui produisent un effet de haute virtuosité, mais dont on a parfois du mal, de l'extérieur, à évaluer la pertinence descriptive, et qu'on est en tout état de cause incapable de produire soi-même, si l'on a pas participé activement aux travaux du groupe et à l'élaboration progressive du modèle, et si l'on est pas au fait des procédures de découverte (lesquelles ne sont guère explicitées) qui président à ce travail de restructuration structurale”.

“Comment un concept censé caractériser une unité de dialogue peut-il, sans perversion, caractériser une interaction toute entière ? Comment peut-on envisager que le “tout” puisse être pensé dans les mêmes termes que la partie infime ? Comment prétendre que l'enchâssement et la combinaison des échanges ne produisent pas d'autres types d'unités et que la totalité des phénomènes interactifs soit ainsi déterminée dès ce niveau micro-analytique de l'échange ?”. (Vion, 1992: 157).

Pour toutes ces raisons, pour éviter les méfaits de l'enchâssement, et pour éviter d'arriver à de telles conclusions, comme Orecchioni, nous avons privilégié une description “linéaire” des échanges. Tout cela dans le but de respecter la définition de l'échange.

“Si l'on tient à sauver le concept d'échange il paraît indispensable qu'un échange enchâssé soit toujours considéré comme un échange, qu'il n'y ait pas, de ce fait, d'intervention dialogale (...) ni d'échange monologal. Faute d'une telle rigueur, tout le paysage se trouble: (...) des concepts destinés à décrire des unités ultimes en arrivent à caractériser des phénomènes très larges aux frontières incertaines comme l'interaction ou l'incursion”. (R. Vion, 1992: 158).

5.2.5. Echanges et interventions plus complexes :

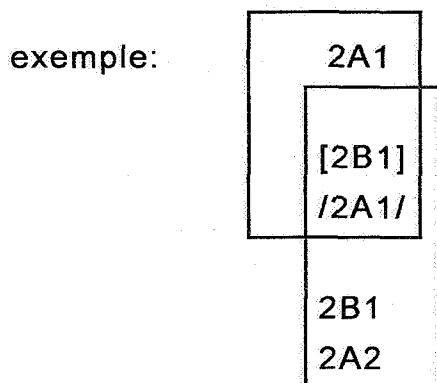
Roulet, observe que souvent dans les conversations authentiques, il existe deux types de réaction à une intervention illocutoire initiative: prise en compte partielle de ce que dit l'autre, interruption de celui-ci. Ce qui conduit à une relance de l'échange généralement par le premier locuteur, jusqu'à ce que l'interlocuteur exécute une intervention réactive satisfaisante, qui clôt l'échange ou qui conduit à sa clôture.

Puis, toujours dans le but d'affiner l'analyse, E. Roulet fait les propositions suivantes:

_ Si l'intervention de B est une prise en compte partielle (ne constituant pas une réaction pleinement satisfaisante à A), elle est indiquée par des crochets droits: [B].

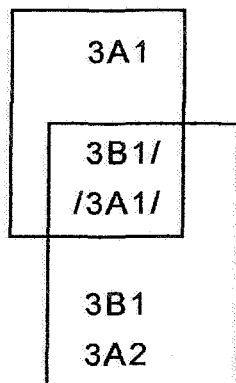
_ un échange enchâssé de justification de la prise en compte partielle ou de demande de précision, qui conduit à une relance ou une spécification, est marqué entre barres obliques: /A/.

On obtient alors le schéma suivant:



_ une intervention est interrompue par l'autre interlocuteur qui relance ou spécifie sa première intervention, elle est notée par une barre oblique, B/.

on obtient alors:



Contrairement aux prises en compte ci-dessous, les réactions d'objection et de récusation sont considérées comme des interventions à part entière, caractérisées par une double fonction illocutoire réactive et initiative, entraînant généralement un prolongement de l'échange. L'objection est notée par -, la récusation d'un +. Exemple donnée par Roulet (1981: 24):

"Tu m'accompagnes au cinéma ce soir ?
Je ne peux pas, j'ai un papier à terminer
Mais tu le termineras demain. Allez viens!
Bon, d'accord.
C'est très chouette

4A1
4B1-
4A2+
4B2
4A3

5.2.6. De la conversation comme négociation:

Roulet part, avec le linguiste soviétique Bakhtine, de l'hypothèse que la structure du discours est largement déterminée par les contraintes de l'interaction verbale, car selon Bakhtine (1977, 123), définir le discours comme interaction verbale, c'est admettre que le discours "est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés".

Si cette dimension interactionnelle présente l'avantage de mettre en évidence l'interrelation constante entre les paroles

de l'énonciateur et celles du destinataire, elle ne permet guère, selon Roulet, « de saisir deux aspects fondamentaux de la conversation: sa structure hiérarchique, avec des constituants à différents niveaux, et les conditions de clôture de ceux-ci. » (1985: 8).

Pour saisir ces aspects, Roulet introduit une quatrième dimension de la communication: la conversation comme *négociation*. « Si l'on y regarde bien tout se négocie constamment dans une conversation: les modalités d'ouverture et de clôture de l'interaction, les identités des interlocuteurs, les rapports de faces et de places entre ceux-ci, le cadre de référence, la répartition des tours de parole, la pertinence des interventions et des enchaînements, le sens du message. » (1985: 8).

Schématiquement, une négociation donne lieu à une initiative d'un locuteur, qui appelle une réaction favorable de l'interlocuteur; le locuteur peut alors clore la négociation en donnant son accord. On a donc un échange simple, à trois constituants: les interventions. C'est ce que Roulet appelle *complétude interactionnelle*. On aura la structure suivante:

I
E I + (E = échange, I = intervention, + = réaction favorable)
I +

Si la réaction de l'interlocuteur est défavorable, la satisfaction de la complétude interactionnelle est bloquée. Dans ce cas là, le locuteur va tenter de relancer son initiative, et la négociation donne lieu à un échange qui peut compter plusieurs interventions, jusqu'à la satisfaction de la complétude interactionnelle. On aura une structure comme celle-ci:

I
 I -
 E I (- = réaction défavorable)
 I +
 I +

Le déroulement d'une négociation, ne dépend pas seulement de la réaction favorable ou défavorable de l'interlocuteur. Il dépend aussi du caractère plus ou moins complet des interventions du locuteur. Une intervention, pour être acceptée ou rejetée par l'interlocuteur, doit être claire et argumentée; cela donnera une poursuite linéaire de l'échange. C'est ce que Roulet appelle *complétude interactive*.

Si la complétude interactive paraît insuffisante à l'interlocuteur, celui-ci suspend la négociation principale et ouvre une ou plusieurs négociations secondaires pour obtenir les informations ou les arguments manquants. On obtient le schéma suivants:

I I
 e
 E I I
 a
 I

Par cette rapide analyse, nous avons voulu montrer l'intérêt à concevoir une conversation comme négociation. Et c'est une dimension «qui détermine dans une large mesure la

structure hiérarchique du discours » selon Roulet (1985: 12). Ce qui constitue un préalable indispensable à l'étude des stratégies mises en oeuvre dans une conversation.

6. L'implicite*:

6.1. Définition:

La figuration, la gestion coopérative des conflits, la dimension culturelle dans l'interaction, les relations "intertextuelles", l'existence de pré-construits sont autant de raisons pour que formes et contenus langagiers ne soient pas toujours en relation simple et directe avec le sens.

Mais cela tient d'abord à la dimension culturelle de la communication et au fait que le langage ne saurait fonctionner comme un code. Cette dimension culturelle, qui passe notamment *via* la figuration et les manières de dire, implique qu'on ne peut généralement pas dire ce que l'on pense et qu'il existe des formes de codages permettant de ménager la susceptibilité de chacun.

Souvent, dans nos échanges, on distingue entre ce qui est *dit* (explicite), et ce qui est *non-dit* (implicite).

Pour Moeschler, l'implicite « ce dernier aspect de la pragmatique concerne en premier lieu le rapport entre le sens littéral et le sens impliqué par un énoncé et en second lieu la différence entre la nature conventionnelle (linguistique) ou conversationnelle (non linguistique) de l'implicite ». (1985: 20).

* L'implicite a donné lieu à une très abondante littérature qu'il n'est pas possible de résumer ici. Nous ne mentionnons que les points qui intéressent notre sujet de thèse.

Pour plus d'information sur ce concept, nous renvoyons notre lecteur à: L'articulation du discours en français contemporain, E. Roulet et al. 1985, Edit. Peter Lang.

Ducrot de son côté (1977, a: 173 et sqq.) pose le problème de la manière suivante: dans «Pierre a cessé de fumer», le contenu C0 /Pierre actuellement ne fume pas/ est énoncé explicitement («posé») dans la mesure où il représente «ce dont l'annonce est l'objet avoué de l'énonciation». Par contre C1 /Pierre fumait auparavant/ et C2/fait comme lui/ sont énoncés implicitement car «le locuteur peut toujours prétendre n'avoir pas voulu les dire».

Pour Grice (1957: 380), parler explicitement, c'est "to tell something"; parler implicitement, c'est "to get someone to think something". Mais comment amener quelqu'un à penser quelque chose, si ce quelque chose n'est pas dit, mais présent quelque part dans l'énoncé ?

Ce sont ces contenus implicites qu'on va essayer de préciser en étalant l'essentiel des idées présentées par nos grandes références Orecchioni et le groupe de l'école de Genève en faisant parfois allusion à d'autres spécialistes qui ont travaillé sur la question.

6.2. Le modèle d'Orecchioni :

C'est en fait plus de Ducrot que de Grice qu'Orecchioni va s'inspirer pour étaler les outils conceptuels dans lesquels se répartissent les différents contenus implicites. Comme la grande majorité des linguistes, l'auteur va opposer les

présupposés(C1) aux sous-entendus(C2).*

6.2.1. Les présupposés :

" Nous considérons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (...), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif".(Orecchioni, 1986: 25).

Après cette définition, notre auteur (1986: 38-39) tente de dresser quelques différents types de présupposés selon deux axes:

« (1) le type de support signifiant responsable de l'existence du présupposé », qui peut être de:

_nature lexicale, qui comporte:

. les verbes « aspectuels », ou « transformatifs »(« cesser de », « continuer à », « se mettre à ». Ex. « Pierre s'est réveillé » /Pierre dormait auparavant/ ».

. les verbes « factifs » (« savoir », « regretter »...) et contrefactifs » (« prétendre », « s'imaginer »...) « qui présupposent la vérité/fausseté du contenu de la complétive qu'ils introduisent, et plus généralement l'ensemble des verbes « subjectifs », qui comportent un présupposé modalisateur, ou axiologique ».

* R. Vion(1992: 225-226), lui, va à l'encontre de la tradition philosophique; à la notion de *présupposé* il préfère celle d'*implicite*, « terme moins marqué par la focalisation sur certaines dispositions sémantiques de la phrase ». A celle de *sous-entendu*, il préfère celle d'*implication* « nettement plus étendue ».

- . certains morphèmes comme « mais », « aussi », « même », « de nouveau », « déjà », « encore ».
- . un grand nombre de présupposés qui trouvent leur source dans la structure du lexique: relation de contraste, d'hyponymie/hypéronymie.
- _ nature syntaxique, qui comporte:
 - . des expressions définies et la nominalisation.
 - . des expansions adjectivales ou relatives
 - . des systèmes subordonnants (comparatives, hypothétiques, causales...)
 - . des structures clivées
 - . des interrogations de constituant
- _ nature prosodique
- (2) la nature du contenu présupposé, qui comporte:
 - . des présupposés existentiels
 - . des présupposés « dénominatifs »
 - . des présupposés sémantiques, pragmatiques ».

6.2.2. Les sous-entendus :

“ Ils englobent toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif”* (Orecchioni, 1986: 39).

* « La plupart des actes de langage sont produits soit de manière paraverbale par l'intonation, soit de manière indirecte. Rares, nous l'avons vu, seront les circonstances où un sujet dira *je te demande la clef* plutôt que *aurais-tu la clef ? tu as la clef ? je voudrais la clef* ou *la clef s'il te plaît.* » (R. Vion, 1992: 231).

L'actualisation dépend donc de circonstances bien déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas facile de décrypter; elle implique aussi un « calcul interprétatif » qui comporte une part de subjectivité. Exemple « Il va pleuvoir » peut sous-entendre, selon les circonstances, « Dépêche-toi », « C'est trop tard pour partir », « mettons-nous sous l'arbre », etc., sans oublier que cette production peut fonctionner comme une manière de meubler le silence ou de réinvestir le champ de la parole.

On voit bien donc que, par rapport aux présupposés qui sont en principe décodés à l'aide de la seule compétence linguistique, les sous-entendus font en outre intervenir la compétence encyclopédique des sujets parlants*.

Outre les phénomènes de figuration, le recours aux sous-entendus permet, aux interlocuteurs, de ne pas se lancer d'entrée dans des stratégies explicites et de laisser d'abord les situations se dessiner sur le terrain. Autrement dit, les implications constituent l'un des lieux privilégiés de la mise en oeuvre des stratégies et sont, de ce fait, étroitement liées à la dynamique de l'interaction.

Toujours avec notre linguiste Orecchioni(1986: 43), on va essayer « de distinguer diverses sous-classes de sous-entendus, sur la base d'axes différenciateurs tels que:

* Dans un premier état de sa réflexion, Ducrot considère que le présupposé est un implicite de phrase, alors que le sous-entendu est un implicite d'énoncé. Dans une seconde version de sa réflexion, il définit les présupposés comme des significations mises en marge des objets soumis à développement discursif. Cette définition, qui déplace le présupposé d'une propriété du message vers l'activité communicative des sujets, rend toutefois plus délicate sa distinction d'avec les "sous-entendus".

« (1) le type d'ancrage du sous-entendu: direct ou indirect, et dans le premier cas, intonatif, lexical, ou syntaxique (l'indéfini « certain », le morphème de négation, telle forme temporelle ou modale, les structures emphatiques du type « moi je », sont ainsi souvent sources d'inférences diverses).

« (2) la genèse du sous-entendu », qui fait appel à des compétences encyclopédiques, logiques, ou rhétorico-pragmatiques du récepteur

« (3) la nature du contenu sous-entendu »:

_ L'insinuation, "nous la définirons comme étant en général *un sous-entendu malveillant*: pour que l'on ait affaire à une insinuation, il faut et il suffit que l'on admette qu'un certain contenu se trouve:

1. énoncé
2. sur le mode implicite
3. de telle sorte qu'il disqualifie l'allocutaire, ou une tierce personne".

_ L'allusion: « le terme s'emploie semble-t-il dans des circonstances diverses, mais relativement précises »:

. « Soit on entend par là un sous-entendu à contenu grivois ou graveleux: c'est l'allusion sexuelle ».

. « soit on parle d'allusion s'agissant d'énoncés faisant implicitement référence à un ou plusieurs faits particuliers connus de certains des protagonistes de l'échange verbal et d'eux seuls, ou d'eux surtout, ce qui établit entre eux une certaine connivence (pacifique ou agressive du reste) ».

. « sans parler d'un type d'allusion sensiblement différent: c'est l'allusion de la rhétorique classique, c'est à dire le renvoi intertextuel ».

« (4) On pourrait enfin fonder cette typologie des sous-

entendus sur leur degré d'évidence, et leur force d'actualisation ».

6.3. Le modèle de l'école de Genève:

Pour l'école de Genève, derrière le problème de l'acte illocutoire, se posent trois grands types de problèmes, qui sont liés à l'existence de l'implicite dans les interactions verbales: différents types d'implicite, différents modes de réalisation explicite des actes de langage, et mécanisme inférentiel reliant la valeur littérale et la valeur implicite.

6.3.1. Les différents types d'implicite:

Pour établir une typologie de l'implicite, on a opéré selon deux critères de classification : leurs natures sémantique et pragmatique, et leur fonction discursive.

6.3.1.1. Implicites sémantiques et pragmatiques:

Comment distinguer un implicite sémantique d'un implicite pragmatique ?

« Bien que la frontière entre phénomènes purement sémantiques et phénomènes pragmatiques soit relativement floue, je dirai qu'un implicite sémantique est le produit du seul matériel linguistique, alors que les implicites pragmatiques sont liés à des règles ou normes discursives » (Moeschler, 1985: 34).

Ex. d'implicite sémantique, tiré de notre corpus (C.5):

1.A_ ʃhal hadak ʔa ʔabdrəħman ? *combien ça coûte celui-
là Abderrahmân ?*

2.B_ ʔaRir bæ stalaf frənk maʃi bæzzaf! *que six milles
francs pas cher !*

« pas cher » implique « bon marché ».

Ex; d'implicite pragmatique donné par Moeschler (1985: 35):

« (38) la voie express rive gauche est ouverte »

Cela implique que *la voie rive droite est fermée*

6.3.1.2. Implicite discursif:

« Ce critère concerne sa fonction discursive, c'est à dire sa fonction d'objet intentionnel ou d'objet non intentionnel dans le discours » (Moeschler, 1985: 36).

Ex. tiré de notre corpus (C.6):

Situation: B qui a senti que son ami est gêné par sa présence:

11.B_ *ʃhal ʔendək fə ssaʔa ?* *tu as quelle heure ?*

Cela signifie *je vais pas tarder de partir.*

Cet implicite qu'on qualifie généralement de *sous-entendu*, peut très bien être nié par le locuteur. "Le sous-entendu est ainsi une technique rhétorique très astucieuse, bien que tout à fait hypocrite, permettant au locuteur de dire et de ne pas dire, c'est à dire de **donner à entendre** tout en se protégeant derrière le paravent du sens littéral"(Moeschler, 1985: 37).

Tout sous-entendu, donc, pour être décodé, nécessite un calcul de la part de l'interlocuteur. C'est un raisonnement qu'on peut schématiser de la manière suivante: *x a dit p. Or si x a dit p, c'est qu'il voulait dire q. Donc x m'a dit q.*

Moeschler distingue un autre implicite pragmatique appelé *implication conversationnelle*. Cela concerne soit "les *conséquences rationnelles* que l'interlocuteur est en droit de tirer, soit les *raisons* de l'énonciation" (1985: 38).

Ex. tirés du corpus:

C.6: situation: un an auparavant A était sans travail:

5.B_ *ki dajər mʔa ʃi ʔamal ?* *Comment ça va le travail ?*

6.A_ *ʔa wəddi dənja hānja* *Tranquille*

Ainsi B tirera que les raisons de la réponse de A résident dans le fait que ce dernier ne veut pas parler de sa vie professionnelle.

C.3: situation: B qui a trop attendu A pour le repas de midi:

3.B' <i>ʔiwa faj kunt ?</i>	alors tu étais où ?
4.A <i>lla kut brra w jit</i>	<i>non j'ai été à la campagne et je suis revenu</i>

B' tirera comme conséquence que le retard de A est justifié.

Quant à nous, dans notre analyse des actes de langage, comme la grande majorité des linguistes, nous opposerons les présupposés aux sous-entendus, jointes à cela les conséquences:

Les présupposés seront décodés via la seule compétence linguistique,

les sous-entendus feront intervenir la compétence encyclopédique des sujets parlants, plus certaines particularités du contexte énonciatif .

Les conséquences que l'interlocuteur peut tirer ou déduire de l'acte prononcé par son locuteur.

6.3.2. Les différents modes de réalisation des actes de langage:

S'inspirant de Grice (1979)*, Roulet (1981) va essayer d'étudier les différents types de marqueurs de fonction illocutoire ; selon E.Roulet , "à chaque mode de communication

* Grice reprend et développe le rôle de l'implicite dans les processus de figuration chez Goffman et donne les modes de réalisation linguistique de la stratégie de l'ambiguïté.

de la fonction illocutoire correspond un certain type de marqueur de fonction illocutoire (MFI). Au mode explicite correspond ce que j'appellerai les marqueurs indicatifs de fonction illocutoire (MIFI) [...] L'implication conversationnelle généralisée est caractérisée par la présence de marqueurs potentiels de fonction illocutoire (MPFI) comme "Pouvez-vous", "Voulez-vous", "j'aimerais que vous", alors que l'implication conversationnelle particulière se distingue des autres modes de communication par l'absence de marqueur de la fonction illocutoire implicite**.

Restent à étudier trois marqueurs : marqueurs de fonction interactive, marqueurs de dérivation illocutoire, et marqueurs d'origine syntaxique :

. Marqueurs de fonction interactive : Ils n'ont pas fait l'objet d'étude jusqu'à maintenant. Il semble selon E.Roulet (1981 : 18), que "les marqueurs de fonction interactive appartiennent tous à la catégorie des marqueurs indicatifs (puisque, mais, d'ailleurs, bien que, en fait, or, etc.)".

. Marqueurs de dérivation illocutoire / Marqueurs d'origine syntaxique, exemple :

*Pour mettre en relation stratégie d'interaction, modes de communication et types de marqueurs, E.Roulet dresse un tableau récapitulatif : voir (1981 : 17).

Pouvez-vous me passer le sel ? ,
peut être traité à deux niveaux : fonction illocutoire littérale de demande d'information (tournure interrogative) , et fonction dérivée de requête (marqueur de dérivation illocutoire (pouvez-vous)).

Ce qui détermine le choix de telle ou telle tournure syntaxique , c'est surtout un certain type de réaction possible de la part de l'interlocuteur.

Vu les points communs qui relient tous les marqueurs énumérés ci-dessus , E.Roulet préfère les rassembler sous une seule étiquette : Marqueurs d'orientation illocutoire (MOI).

Reste un autre marqueur qui occupe une place importante dans les processus de figuration , à savoir l'intonation. Malheureusement , il semble que ce dernier n'a guère été étudié jusqu'à maintenant.

Pour illustrer ces modes de réalisation linguistiques, on va donner quatre exemples d'une requête:

- (1) Je vous prie d'éteindre la télé.
- (2) Eteignez la télé, s'il vous plaît.
- (3) Pouvez-vous éteindre la télé ?
- (4) J'ai mal aux oreilles.

Dans (1), la fonction illocutoire de requête est explicite au moyen d'un verbe performatif.

Dans (2), la fonction de l'intervention illocutoire n'est pas dénommée, et n'est pas annulable, c'est une implicite conventionnelle.

Dans (3), il s'agit d'une implicite conversationnelle généralisée, "pouvez-vous" est lié, ici, à la situation

d'énonciation et peut être annulé.

Dans (4), l'interprétation illocutoire est dépendante du contexte, c'est une implicite conversationnelle particulière.

6.3.3. La nature du mécanisme inférentiel :

Il s'agit d'étudier ce mécanisme inférentiel qui existe entre la valeur littérale de l'énoncé et sa valeur implicite (ou dérivée). Pour cela on a fait référence à trois théories: les maximes conversationnelles de Grice (1979), les actes de langage indirects de Searle (1982), et la dérivation illocutoire d'Anscombe (1977, 1980 et 1981).

6.3.3.1. Les maximes conversationnelles:

Selon Grice le calcul interprétatif effectué par l'interlocuteur pour décoder l'implicite est de nature purement rationnelle. Et cela par le moyen des deux hypothèses suivantes:

H1: les participants d'une conversation doivent respecter un principe général de coopération (cooperative principle).

H2: chaque contribution d'un participant doit respecter les maximes suivantes:

_ maxime de quantité: que la contribution ne contienne que l'information requise.

_ maxime de qualité: que la contribution soit véridique.

_ maxime de relation: que la contribution soit pertinente (be relevant).

_ maxime de manière: que la contribution soit claire (be perspicuous).

Ainsi l'ex. suivant:

L1_ J'ai besoin d'huile.

L2_ Il y a une épicerie dans le coin.

L2 est obligé de penser que L1 respecte la maxime de relation et qu'il est implicite que l'épicerie est ouverte et que L2 y trouvera de l'huile.

Le calcul interprétatif, donc, via les maximes conversationnelles est une opération complexe. Grice explique sa démarche de la manière suivante:

« Il a dit P, il n'y a pas lieu de supposer qu'il n'observe pas les règles, ou du moins le principe de coopération (CP). Mais pour cela il fallait qu'il pense Q; il sait (et sait que je sais qu'il sait) que je comprend qu'il est nécessaire de supposer qu'il pense Q; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser Q; il veut donc que je pense ou du moins me laisse penser Q; donc il a implicite Q. »(1979: 65).

6.3.3.2. Actes de langage indirects:

Searle utilise les mêmes principes que Grice. Cependant, ce qui intéresse Searle, ce sont davantage les rapports qu'entretiennent la façon de réaliser un acte de langage indirect avec les conditions de satisfaction de l'acte en question.

Ex. 1_ Peux-tu fermer la porte ?

2_ J'aimerais que tu fermes la porte

1_ Conditions préliminaires de la requête:

Conditions préliminaires de la requête:

L'interlocuteur est en mesure d'effectuer l'action;

le locuteur pense que l'interlocuteur est en mesure d'effectuer l'action.

Condition de sincérité de la requête:

Le locuteur désire que l'interlocuteur effectue l'action.

Selon Searle, pour réaliser une requête indirecte, il suffit d'asserter une condition de satisfaction du locuteur ou de mettre en question une condition de satisfaction de l'interlocuteur.

6.3.3.3. La dérivation illocutoire :

Elaborée par Anscombe (1977, 1980 et 1981), elle se situe dans le cadre de la théorie de l'énonciation de Ducrot. Trois notions sont utilisées dans ce mode de traitement: l'acte illocutoire dérivé (vs primitif), le marqueur de dérivation illocutoire, et la loi du discours. Pour Anscombe, la présence d'une marque linguistique donnant lieu à un acte indirect ou dérivé est la trace d'une loi du discours.

Ex.

1_ Pouvez-vous ouvrir la fenêtre ?

LD1: demander à quelqu'un s'il est capable de faire une action, c'est lui demander de la faire.

2_ Ce n'est pas sucré

LD2: "si X informe Y de l'état de fait M et si M est désagréable à X, X interroge Y sur les possibilités qu'a Y de faire cesser M" (Anscombe: 1981, 1985).

6.3.3.4. Conclusion :

On voit bien que dans ces trois modes, ce qui est en commun, c'est le recours à des principes d'interprétation extérieurs à la langue, par contre les conventions sont

différentes:

_ Les normes de respect et de violation, qualifiées par Grice de conversationnelles, expliquent le mécanisme d'accès à l'implicite. Mais pour Moeschler: «c'est le statut même de norme des maximes qui me semble être le plus critiquable. Un ensemble de normes renvoie toujours à une institution. Or, dans le cas qui nous intéresse ici, il semble difficile de définir l'institution posant de telles contraintes rationnelles à la conversation ou au discours. De plus personne ne pourra refuser d'augmenter le stock des normes, par exemple, par des normes de politesse » (1985: 43).

_ Même remarque pour les généralisations de Searle, « si le système de règles en question est nécessairement de nature explicative (...) il n'en reste pas moins qu'il est basé sur les mêmes principes rationalistes d'interprétation des énoncés, et que donc la conversation est régie par des normes identiques à celles proposés par Grice » (Moeschler, 1985: 43).

_ Par contre la perspective de Anscombe-Ducrot semble bien satisfaire l'Ecole de Genève. Cela vient du fait qu'elle met en relation lois de discours et marqueurs linguistiques; et tient aussi à la manière dont les lois du discours sont conçues. « Celles-ci fonctionnent certes comme des normes, mais des normes ayant comme sources deux types d'institutions bien localisables » (Moeschler, 1985: 43).

7. L'interaction en termes de stratégie:

7.1. Introduction :

Concevoir l'interaction comme une stratégie ou une activité nous situe pleinement sur le terrain des modèles de résolution des problèmes, des plans ou des schémas d'action. Cela veut dire que les sujets agissent de manière consciente et exécutent une stratégie. L'interaction devient alors une mise en

commun de projets individuels. Les stratégies que suivent les sujets communicants sont, à l'exemple de ce qui se déroule dans un match. Ainsi, les sujets, pour certaines interactions, se préparent et mettent en place des scénarios d'actions et de défenses. Mais, la stratégie se décide sur le terrain en fonction de la dynamique de l'échange. Le sujet se réduit à un pôle de l'interaction, contraint de s'adapter constamment aux jeux de l'autre.

Les stratégies donc, sont « les lignes d'actions conjointes effectivement constatées, par l'analyste, une fois l'interaction achevée. Ces lignes d'actions ne sauraient correspondre aux buts préalablement poursuivis ni à la conscience que les sujets ont de ce qui vient de se passer. » (R. Vion, 1992: 196).

7.2. Stratégies globales et locales:

Une stratégie globale concerne la ligne générale d'action qu'un sujet essaye d'appliquer tout au long d'une interaction, alors qu'une stratégie locale caractérise un moment particulier de l'interaction.

Face au concept de stratégie globale/locale, Orecchioni(1987: 319-320) préfère parler de *rapport de places*: «La notion de *place* renvoie par métaphore à l'idée [...] qu'au cours du déroulement d'une interaction les différents partenaires de l'échange peuvent se trouver « positionnés » en un lieu différent sur cet axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle. On dit alors que l'un d'entre eux se trouve occuper une position « haute » (« up »), de *dominant*; cependant que l'autre est mis en position « basse » (« down »), de *dominé* [...] Les places sont l'objet de *négociations* permanentes entre les interactants et l'on observe très fréquemment de la part du *dominé* institutionnel la mise en

oeuvre de stratégies de résistance, de contre-offensives et de contre-pouvoirs, qui peuvent bien entendu échouer, ou réussir. »

On peut ranger aussi tous ceux qui parlent de schémas d'actions, de scripts, de scénarios, de tâches ou de résolution de problèmes. Mais les tentatives restent générales, encore en gestation, plus théoriques qu'opératoires.

Qu'est-ce qui détermine au sein d'un échange, ces rapports de places ? Qu'est-ce qui fait que l'un des interactants va imposer sa stratégie en reléguant l'autre dans une position « basse » ?

8. Quelques problèmes

8.1. Régulateurs:

Malgré l'importance qu'ils revêt dans l'organisation des conversations, le régulateur "hm" n'a pas encore été l'objet d'analyses précises, sauf chez Ehlich qui distingue quatre formes fondamentales de ce régulateur en allemand: la première, montante-descendante, exprime la convergence (équivalent à peu près à "compris", "d'abord", etc.); la seconde, montante, exprime la divergence ("comment ça ?"); la troisième à intonation constante, parfois légèrement descendante vers la fin, exprime ou annonce le début d'une divergence possible ("là, je suis sceptique", "peut être, mais..."), peut annoncer une demande de tour de parole; la quatrième forme est descendante et marque la surprise et l'incertitude.

Mais, "...leurs statut n'en reste pas moins problématique, et diversement perçu puisque pour certains, ces émissions régulatrices sont des tours, mais non des interventions; pour

d'autres, ce sont des interventions, mais non des tours; et pour d'autres encore, ce ne sont ni des tours, ni des interventions". (Orecchioni, 1990: 226-227).

Pour Roulet & al. (1985: 14) « Ces particules, à l'exemple de "hm" qui en est la forme la plus simple, ne sauraient en aucun cas permettre, à celui qui les produit, de prendre son tour de parole:

« les hm » indiquent à la fois que l'employée prend acte des informations fournies par le client et qu'elle lui cède son tour de parole, auquel elle aurait droit à cet instant, pour lui permettre de développer son intervention ». (1987c: 204).

A notre avis, les régulateurs sont des signaux d'écoute de l'auditeur, des marques de considération et éventuellement, de bonne compréhension. Mais surtout, pour rejoindre nos auteurs, ne constituent ni une intervention, ni un tour de parole; et dans la mesure où ils indiquent au locuteur, qu'il peut poursuivre la sienne; sont une production communicative réactive simultanée par rapport à l'intervention de l'interlocuteur.

Ex. du corpus:

C.2: situation: Echange entre B et E concernant les prix des voitures au Maroc et en France:

- | | |
|---|---|
| <p>26.B/_ ?iwa hna daba hānta lbāli
lli kān bâqi ?ajtmafaʃ
daba ma kajən ?a jtkelləm
ri mē tlata rēbfa dē
ləljun lfuq</p> | <p><i>maintenant tu vois les
voitures d'occasion
avec lesquelles les
gens vivaient
tu ne trouves que
3, 4 millions et même
plus</i></p> |
| <p>27.E_ tēmma rēbʃamja djiba</p> | <p><i>la-bas 400 tu la
ramènes</i></p> |

- 28.B'/_ mulat juj d lṡlykn w ma *celle qui coûte 2*
bqat řlḡsay kkùl (...) *millions et elle n'est*
plus valable (...).
- 29.E/_ w řkun lli candus ḡtomobil *et qui c'est parmi*
hna ř . řajṡnib lli kunna *qui n'a pas de voiture*
tḡmma mRarba w ři *nous les étrangers qui*
kda. řiwa ka rḡkbu mřa *étions là-bas ((02,50))*
lřasatida ((02,50)) ma *ils n'ont absolument*
řendḡmř nihařijan *pas le problème des*
lmuřkil djal ttanaqqul *transports (...) on dit*
(...) ka jquillk nhār řflani *tel jour on va se*
ntlaqaw ř řjiha řflaniya Sāfi *se voir tel endroit et*
c'est tout
- 30.B_ ḡad lṡsřala candu bhāl... *cette affaire pour lui*
est comme...
- 31.E_ lṡsřala ḡtomobil ṡsřala... *la voiture est une*
affaire...
- 32.B'/_ bhāl lřinřn ṡnřay Kan candu *comme l'homme lorsqu'il*
řbhima... *avait la monture...*
- 33.E_ Sāfi ! *ah oui !*
- 34.B''_ řařreya ṡ candu lřn cliha ((0)) *nécessaire il n'a pas*
sřyřra hiya sřyřra *le choix ((0)) la*
voiture c'est la
voiture

27.E, 31.E et 33.E sont des régulateurs.

C.3: situation: C et A discutent au sujet d'un puits:

- 7.C_ jak labâs ! *ça va non ?*
- 8.A_ la la la kut mfa . kut mfa lẏddama
w ðk lbir ka jettèbbaq *non non non
j'étais avec .
j'étais avec les
ouvriers et il
y a glissement
dans le puits*
- 9.C_ hiya hõrna ðak nhâr qutlèk lʔinsân
ʔajxèssu jRèrraq ! *oh c'est ça on
a parlé l'autre
jour je t'ai dit
l'homme doit
creuser encore
plus !*
- 10.A_ ka jettèbbaq ! *il y a glissement !*
- 11.C'_ huwa Rir jettèbbaq
llwla gla jèhfèd... *lui dès qu'il y a glissement
la première fois qu'Allah
protège...*

12.D/_ ((rire))

10.A, est un régulateur

C.3: situation: E et A sont en train de comparer la tour-Eiffel et la tour Hassan:

8.E/_ premye reθaj daba tmma tqrḡban bh̄l *premier étage la-bas*
ʃawmacat ḡssan mn̄ny ka θlac l̄ l̄ l̄ *à peu près comme la*

- premye reθaj . huwa rraʃ d ʃawmacat ɸssn
tour Hassan quand tu monte au premier étage . c'est la tête de la tour Hassan
- 9.A_ lla kṭr wahli m ʃawmacat ɸssan
non non c'est plus grand que la tour Hassan
- 10.E_ ah ?! ((0)) lla gi θθbqa llwla
comment ?! ((0)) non non juste le premier étage
- 11.A_ hi fuq lqawS
juste au dessus de l'arc
- 12.E'_ daba kayn juj dyl lasons r ka yḥzzu
 mnnahna w juj mnnhna ka yθlcu
 l premye reθj cawt mn tmma ka
 l premye reθj cawt mn tmma ka
 yθlcu l duzym eθaj cawt (...)
il ya deux ascenseurs ils prennent d'ici et deux de là ils montent au premier étage de là-bas ils montent au deuxième étage une deuxième fois

11.A, est un régulateur.

8.2. Intervention et tour de parole :

Quand Orecchioni, parle d'échanges enchâssés ou croisés, elle conçoit automatiquement qu'une intervention puisse être formulée de plusieurs interventions:

ex. 1. L1_ Excusez-moi. Quel âge avez-vous ?
L2_ Vingt-huit ans. Il n'y a pas de mal.

2. L1_ Excusez-moi. Quel âge avez-vous ?
L2_ Il n'y a pas de mal. J'ai vingt ans.

analysés de la manière suivante:

1. L1: Excusez-moi _____ a
L1: Quel âge avez-vous ? _____ b
L2: Vingt-huit ans _____ b'
L2: Il n'y a pas de mal _____ a'

2. L1: Excusez-moi _____ a
L1: Que âge avez-vous ? _____ b
L2: Il n'y a pas de mal _____ a'
L2: Vingt-huit ans. _____ b'

L'échange initial sera appréhendé comme l'articulation de deux échanges constitutifs pour (1), et deux échanges croisés pour (2). Ce qui se trouve en cause dans ce genre d'analyse, c'est la définition de l'intervention.

Pour notre part, nous estimons que nous n'avons, pour ces deux exemples qu'un seul échange, chacune des deux interventions est constituée de deux actes initiatifs qui entraînent, deux actes réactifs.

8.3. L'échange : Problème de délimitation

Selon Roulet, "Pour que la négociation, et corrélativement l'échange, puissent se clore, il faut que la réaction de l'interlocuteur et l'évaluation du locuteur soient positives. Nous appelons complétude interactionnelle cette contrainte du double accord qui commande la clôture de la négociation et de

l'échange [...] Si la réaction ou l'évaluation est négative, on observe une extension de la négociation et de l'échange qui peuvent compter cinq, sept, neuf phases ou interventions, voire d'avantage, jusqu'à ce que soit satisfaite la contrainte du double accord" (1986: 190)

Et Orecchioni rétorque:

"L'affirmation peut paraître excessivement généralisante, et trop imprécise sur ce qu'il convient d'entendre par "réaction ou évaluation positive" vs "négative", car il en existe de bien des espèces" (1990: 238).

Pour éviter que l'échange soit confondu avec la séquence, chaque fois que nous ne sommes pas dans l'un des cas élémentaires qu'on a relevé ci-dessus, nous préférons parler de séquence plutôt que d'échange. Cette manière de définir l'échange nous évite partiellement le problème de sa délimitation.

Analyser donc les interactions en termes de séquences, est une condition sine qua non pour conserver ces "micro-unités", à savoir les échanges.

8.4. L'échange : Troncation

Lorsqu'un élément quelconque est absent de la structure de surface, quand peut-on dire qu'il est "élide", ou qu'il a une "réalisation zéro" ? Comme dans d'autres domaines de la linguistique, la "troncation" est aussi un problème dans l'analyse conversationnelle.

Pour Schegloff, lorsqu'un élément de la structure n'est pas réalisé, alors qu'il serait pourtant "attendu", on peut dire qu'il est "officiellement absent".

Ce à quoi Orecchioni répond: "Une étude en cours (de M. Grosjean) sur les interactions aux guichets du métro démontre que dans ce contexte, dans la quasi-totalité des cas, des salutations et/ou des remerciements sont produits par

l'acheteur, mais sans réciproque de la part du vendeur. Va-t-on considérer dans ce cas que ces échanges rituels sont "tronqués" ?" (1990: 255).

Contestation donc d'Orecchioni pour ce traitement, mais qui n'est pas l'avis de Roulet, dans ces cas là, qui parle d'"échange tronqué" (1981: 10).

Tel est aussi l'avis de Goffman (1975: 28-9, trad.1987: 70-2), qui parle d'"ellipse" dans le traitement des actes indirects:

A1: "Est-ce que vous avez l'heure ?

B1: Oui

A2: Quelle heure est-il ?

Les pointillés correspondent aux "expansions"

B2: Cinq heures".

"ce serait une entreprise désespérée que de vouloir "épuiser" les potentialités structurales sous-jacentes aux enchaînements"; c'est la conclusion d'Orecchioni, que nous rejoignons de notre côté: pourquoi construire un nouveau concept, dont les extensions seront difficiles à contrôler, alors qu'il pourrait suffire de dire que l'intervention initiative du locuteur n'a pu, en dépit de la dépendance conditionnelle, donner lieu à un échange ?

Quelles que soient les conditions, une inattention de l'interlocuteur, ou une relation conflictuelle, nous proposons d'abandonner la notion d'échange tronqué.

8.5. LA CONVERSATION pluri-locuteurs*:

* Je préfère ce terme à celui de triadique parce qu'il est plus simple, plus général et définit la conversation à plus de deux locuteurs.

« La conversation triadique est fondamentalement différente de la conversation dyadique, tandis que les conversations à quatre et plus se réduisent à des structures dyadiques et triadiques » (André-Larouchebouvy, 1984: 47).

« Les instruments conceptuels font cruellement défaut pour les conversations à trois participants » (Lévy & Trognon, 1986: 25).

A travers ces définitions on voit bien que l'échange plurilocuteur est une structure originale et fondamentale, mais malheureusement il n'a pas pas beaucoup de place dans l'analyse conversationnelle. La grande majorité des modèles de l'analyse conversationnelle sont inspirés des conversations duelles.

8.5.1. Spécificités:

Vu les multiples difficultés que rencontre l'étude des conversations pluri-locuteurs, nous n'envisageons pas les différentes configurations théoriquement possibles dans une situation pluri-locuteurs. Nous allons essayer de voir les quelques situations pertinentes qui se trouvent dans notre corpus.

_ les locuteurs:

. Cas où A parle à C au nom des deux (lui et B): A
] → C
(B)

EX. C.3: situation: A et B qui ont trop attendu D qui vient d'arriver:

3. B' _ ?iwa faj kunt ? *alors tu étais où ?*
4. D _ lla kut brra w jit *non non je suis allé à la
campagne et je suis revenu*

B' parle au nom des deux (lui et A).

. Cas où A parle à B pour C:

A → [B
C

Ex. C2: situation: E qui a besoin d'un véhicule, regrettant que son père (A) n'ait pas acheté une voiture, s'adresse à son cousin (B):

16. E' _ hna ka šhar lʔahammiya d ʔtomobil ! *là on s'aperçoit
de l'importance
de la voiture !*
17. B _ ʔa sidi lhdʃd dymn candu lʔahammiya *« ʔa sidi » le
gîr hna... *véhicule a**

*toujours de
l'importance
sauf que
nous...*

E''' parle à B pour A.

Au niveau des actes de langage, l'énoncé sera pour B une prise à témoin, mais pour A un regret.

_ Les allocutaires

. Cas où B répond à A au nom des deux (B et C): B

] → A

C

Ex. C.2, situation: E qui reproche à son père (A) de ne pas acheter une voiture parle à son cousin (B):

16.E''''_ hna ka šhar lʔahammiya d ʔtomobil... *Là on*

s'aperçoit de

l'importance

de la voiture...

17.B_ ʔasidi lhdid dymn candu... « ?a sidi » *le véhicule a toujours*

lʔahammiya gir hna

de l'importance sauf que nous...

B répond à E'''' au nom des deux (B et A).

. Cas où B et C répondent l'un après l'autre à A:

Ex. C.4, situation: A, B et eux parlent au sujet de la tour-eiffel et de la façon d'y monter:

17. B_ ḍbga yḥlac cla ṛjlah yḥlac ? *celui qui veut monter
à pieds il monte ?*
18. A_ w ḍbga yḥlac f ssansoeur yḥlac *et celui qui veut
monter dans
l'ascenseur
il monte*
19. E/_ lla wa laḵn ma yqḍrs yḥlac *non non mais il peut
cla ṛjlu pas monter à pied
ḥzzaf ! c'est trop !*

A et E répondent l'un après l'autre à B.

8.5.2. Typologie des échanges

Il y a deux grandes catégories d'échanges, échanges simples et échanges complexes:

_ Echanges simples:

Dans les échanges ternaires, intervention initiative à double intervention réactive, le découpage ne nous a pas posé beaucoup de problèmes, puisqu'on les considère comme les échanges ternaires du type dyadique. C'est en particulier dans les échanges complexes que certaines difficultés subsistent.

_ Echanges complexes:

C'est le cas par exemple des échanges suivants de la

C.4:

Situation: La discussion porte sur ce qu'il y a à la tour-effel:

13.B/_ l̥fðeha hiya daba l̥inšn. *Le scandale c'est lorsque la*
 yθlac cla r̥jlu *personne monte à pied*

14.D_ kayn t̥mma si qahwa wlla snu ? *il y a là-bas un café*
ou quoi ?

15.E_ lla kayn qhawi ! *non non il y a des*
cafés !

16.A_ lla kayn b̥ b̥ θruj w kayn b̥ *non non il y a des*
 ssansoer *escaliers et il y a*
l'ascenseur

On assiste à deux échanges simultanés, l'un imbriqué dans l'autre: 14.D-15.E imbriqué dans 13.B-16.A. Ces types d'échanges sont ceux d'une conversation duelle.

L'analyse de la typologie des échanges à plusieurs participants est loin d'être exhaustive. Elle n'est représentative que de ce qui se passe dans notre corpus.

9. Conclusion

Dans notre étude des conversations, on a présenté deux projets d'analyse, l'un appartient à C.K. Orecchioni, l'autre à E. Roulet (ou l'Ecole de Genève), sans oublier d'autres linguistes qui ont donné leur points de vue ou qui ont critiqué leurs analyses.

Quant à nous, nous avons retenu les points de vue suivants; nous pensons que :

- _ Le terme de "conversation" peu-être synonyme d'"interaction".
- _ Les différentes unités d'une conversation sont au nombre de cinq : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention, et l'acte de langage.
- _ La séquence est un bloc d'échanges reconnus par des critères sémantiques et/ou pragmatiques.
- _ Les présupposés sont décodés à l'aide de la compétence linguistique, les sous-entendus font intervenir la compétence encyclopédique des interlocuteurs.
- _ Les régulateurs ne sont ni des interventions, ni des tours de parole, ce sont des signaux d'écoute de l'auditeur.
- _ Lorsqu'un élément quelconque est absent de la structure de surface, il n'est pas "élide", nous nous proposons d'abandonner la notion d'"échange tronqué".

Ces points de vue sont nécessaires et incontournables, car ils constituent une base arrière pour l'analyse de notre corpus, dans le quatrième chapitre qui suit, et qui s'intitule "Corpus d'interactions authentiques - Analyse".

10. Corpus et Traitement des données du langage : Quel modèle ?

Tout ce qui vient d'être dit ne fait que souligner cette évidence : si l'analyse de la situation et la description des objectifs prennent tant d'importance, il ne saurait être question d'utiliser un modèle universel. Il faut donc s'attendre à ce que, dans chaque cas d'étude, le chercheur ait à adapter un modèle existant ou construire son propre modèle.

10.1. Introduction

Il paraît difficile d'envisager une analyse des interactions sans prendre en compte l'existence, au sein de celle-ci, de tout un ensemble d'unités constitutives.

Historiquement, les analyses conversationnelles ont précédé la mise en place du modèle hiérarchique. L'influence de Grice d'une part, ou de Sacks, Schegloff et Yefferson d'autre part, avaient conduit à prêter une attention particulière à ce qui passait au niveau des tours de parole.

De la maxime de relation de Grice (1975), à la chaîne directionnelle de Allen et Guy (1978), en passant par les notions de paires adjacentes, nombreuses furent les tentatives pour analyser la fonctionnalité de l'alternance des locuteurs. Dans un même ordre de préoccupation, Goffman (1987) s'est efforcé de distinguer entre réponses et répliques. Ces diverses analyses, plus locales que globales, offrent l'avantage d'être

fonctionnalistes dans la mesure où elles portent attention à des mécanismes plutôt qu'à des structures.

Toujours dans cette même perspective, des concepts plus larges ont été envisagés, comme ceux de Schéma d'action de Kallmeyer & Schültz (1976) ou Bange et al. (1987), d'agenda, de script ou de scénario (Schank & Abelson (1977)).

Le traitement de données de langage à partir d'un cadre qui se voudrait à la fois linguistique et interactionnel est un phénomène récent. On peut citer deux exemples : une analyse des formes linguistiques mises en oeuvre dans le cas d'échanges entre un enseignant et ses élèves en Angleterre par Sinclair et Coulthard; l'étude d'une suite d'interactions entre une jeune fille et une psychothérapeute aux Etats-Unis, par Labov et Fanshel.

10.1.1. Le modèle de Sinclair et Coulthard (1975) ou Le discours à l'école

L'objectif est de construire un modèle de description qui puisse mettre en évidence « l'architecture du jeu discursif ». Est développée l'idée d'une hiérarchie des vérités grammaticales empruntée à Halliday, mais appliquée à l'analyse du discours. Ainsi est déterminé un certain nombre de rangs utiles à la description; du plus simple au plus complexe, on distingue : les actes, les mouvements, les échanges, les transactions et les leçons.

10.1.2. Le modèle de Labov et Fanshel ou le discours thérapeutique

Pour ces auteurs, il s'agit de saisir les conversations comme des formes d'interaction. Ils supposent qu'il s'agit là d'un postulat du psychothérapeute.

Cette approche est décrite en neuf étapes :

1. L'enregistrement au magnétoscope.
2. La transcription du texte, qui semble devoir être reprise constamment.
3. La détermination des champs du discours. Ici, les auteurs en repèrent quatre : le champ thérapeutique, le champ de l'interview, le champ de la vie quotidienne et le champ familial.
4. La mise en évidence d'indices paralinguistiques décelés par une analyse spectrographique et grâce à un oscilloscope.
5. La procédure d'expansion : processus ouvert qui rend explicites les indices paralinguistiques, les informations contextuelles.
6. L'analyse du texte développé en propositions abstraites, de manière à mettre en évidence le « squelette », les structures de la conduite de la psychothérapie, les devoirs de l'entretien de la maison, dites structures de la surface.
7. L'élaboration des règles de discours : manière dont les partenaires produisent et utilisent les structures hiérarchisées de l'interaction langagière.
8. La construction des interactions avec la distinction entre « ce qui est dit » et « ce qui est fait ».
9. La définition des séquences, caractérisant les étapes de la psychothérapie.

Les deux modèles prétendent se suffire à eux-mêmes pour répondre à une situation donnée. D'autre part, ils sont très marqués par l'importance du langage; or le non-verbal est de plus en plus pris en compte.

Quelles seraient dès lors les règles ou les procédures qu'il faudrait mettre en évidence et respecter pour construire un modèle d'interprétation qui réponde à toutes ces exigences ?

Il s'agit de mettre en évidence de ce que l'on pourrait appeler l'architecture de la situation : ce qui dans le modèle de Sinclair est appelé « l'architecture du jeu discursif ».

10.1.3. Le modèle de l'école de Genève ou les actes de langage et les unités de l'interaction

Si l'une des premières tentatives remonte à Sinclair et Coulthard (1975), les représentants attirés par ce type de modèle restent incontestablement les linguistes de l'école de Genève travaillant avec Eddy Roulet. Dès le premier numéro des Cahiers de linguistique française, portant sur les actes de langage et la structure de la conversation, cette école mettait en place un modèle hiérarchique de la structure conversationnelle.

Cependant, elle se différencie de l'école de Sinclair et Coulthard sur deux points :

_ leur système de rangs est hiérarchique selon trois niveaux : organisation pédagogique, discours, et grammaire. Alors que son système est plus linéaire et peut ne faire appel qu'au seul niveau de l'organisation actionnelle du discours.

_ afin de distinguer clairement les niveaux d'analyse, Sinclair &

Coulthard (1975) "partent d'en bas", c'est à dire qu'ils ancrent leur analyse au rang inférieur du dernier niveau d'analyse : le morphème (niveau grammatical); alors que l'Ecole de Genève part d'en haut, c'est à dire de la plus grande unité d'interaction.

Ce modèle hiérarchique veut rendre compte de la structure globale de la conversation. Toutefois, si Roulet intéresse à la structuration globale de la conversation, il porte plus particulièrement son attention à des niveaux nettement plus restreints que sont l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

Le modèle initialement présenté par l'école repose sur 4 catégories d'unités emboîtées :

- _ l'incursion ou l'interaction
- _ l'échange
- _ l'intervention
- _ l'acte de langage

Si l'analyse hiérarchique offre l'avantage de ne pas se limiter à des phénomènes "locaux", elle présente néanmoins, selon notre point de vue, l'inconvénient d'être surtout une analyse structurelle, c'est à dire descriptive. Pour cela, nous considérons que la procédure d'analyse à la Genève est surtout un balisage préparant les données pour l'analyse. C'est donc une pré-analyse, un préalable méthodologique comme s'il s'agissait d'une préparation des données.

Dans cette perspective, et pour rendre compte de certains phénomènes locaux, nous nous inspirons de ce modèle pour structurer nos conversations, en réhabilitant une cinquième catégorie que l'école de Genève avait délaissée;